Bureau de tourisme et des congrès

Le conseiller Michel Rousseau pourrait demander la démission de Mme Grimard

Insatisfait du style de gestion de Mme Lise Desmarais-Grimard, présidente du Bureau de tourisme et des congrès, le conseiller Michel Rousseau a confirmé au journal qu'il avait songé à demander la démission de Mme la présidente. Après une rencontre, il a décidé de surseoir à son projet et de lui accorder sa chance. Le départ du conseiller Bernard Avard, remplacé en cours de mandat par le conseiller Denis Fontaine, ne serait pas étranger à ce dossier.

(Page A-3)

140e année

Le Courrier
DE SAINT-HYACINTHE

140e ANNÉE NUMÉRO 5 MERCREDI 13 MAI 1992 76 PAGES 1$

Enfin, les beaux jours!

(Page A-2)

Une première à Saint-Valérien

Le traitement qui sera utilisé pour tuer les odeurs à l'usine Olymel, de Saint-Valérien, constitue une première au Canada et en Amérique. La firme Urgel Delisle, de Saint-Charles-sur-Richelieu, a mis au point un procédé à base de chaux qui permet de stabiliser les boues et le purin.

(Page A-17)

À LIRE

Cogéco garde CFEI en vie

Les constatations d'un économiste mandaté par la CSN pour faire l'analyse financière du poste MF CFEI, de Saint-Hyacinthe, montrent un fonds de roulement négatif de l'ordre de 380 700$. Par ailleurs, les patrons présenteront en conférence de presse mercredi le nouveau réseau qu'ils entendent implanter en région. **(Page A-5)**

Saint-Bernard évite l'enquête publique

Le maire Clément Robert, de Saint-Bernard, s'est prévalu de son droit de vote pour défaire une proposition demandant qu'un comptable du ministère des Affaires municipales fasse enquête sur l'administration de la Régie de l'aqueduc. Il se pourrait bien que l'affaire n'en reste pas là. **(Page A-10)**

Le golf ouvre ses portes en juin à Ste-Madeleine

Le Club de golf La Madeleine sera accessible à la fin du mois de juin, probablement autour de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, à moins que Dame Nature refuse de collaborer. M. René Noël, copropriétaire et professionnel, a confirmé la nouvelle la semaine dernière, à l'occasion de la première pelletée de terre des travaux d'érection du chalet, dont l'ouverture devrait coïncider avec celle du terrain. **(Page A-11)**

SOCOFI Gestion investit 1,5 million$ sur la rue Martineau

Les projets de SOCOFI Gestion, de Saint-Hyacinthe, sont nombreux: l'agrandissement de son immeuble, situé rue Martineau, le long de l'autoroute Jean-Lesage, la conversion de ses espaces en condos commerciaux et la construction de son siège social, le tout évalué à 1,5 million de dollars.

(Page A-12)

Le Courrier ...à la page!

Les travaux de démolition du Collège Saint-Maurice viennent de débuter. Aussi cocasse que cela puisse paraître, le jeudi 6 mai, un mois après l'incendie, il y avait encore de la braise enfouie au plus profond des ruines. (page A-4)

Le dossier de l'environnement poursuit son évolution dans la grande région maskoutaine. L'épisode de Saint-Hugues n'est pas terminé semble-t-il puisque des décisions seront prises qui marqueront le développement ou l'abandon du projet. (page A-7)

Concours de circonstances ou non, et en dépit des luttes intestines qui déchirent l'administration municipale de La Présentation, les contribuables paieront moins de taxes pour la prochaine année. (page A-10)

Québec poursuit sa campagne pour couper dans les dépenses des soins de santé et comme toujours, ce sont les consommateurs qui devront absorber des frais supplémentaires dans une transformation du système que personne ne remet en cause. (page A-12)

Mme Andrée Champagne recevra des collègues parlementaires des quatre coins du monde et on discutera de l'avenir de cette association de langue française dans une ville reconnue pour son appartenance. (page A-30)

Enfin, comme elle le fait depuis quelques années, l'administration municipale a reconnu à sa façon la contribution des bénévoles dans son développement. (page A-30)

Bonne lecture,

Pierre Bornais,
rédacteur en chef

C'est le temps de préparer son jardin

La prochaine semaine qui nous transportera à la mi-mai sera typique du mois de mai avec beaucoup de soleil et des températures chaudes et secs.

MARDI

Ensoleillé et chaud
10°C et 27°C

MERCREDI

Possibilité d'averses ou d'orages en après-midi
13°C et 23°C

JEUDI

Ensoleillé
9°C et 21°C

VENDREDI

Ennuagement suivi d'une possibilité d'averses
9°C et 21°C

SAMEDI

Plutôt ensoleillé
9°C et 21°C

En début de semaine, une zone de haute pression sur les Maritimes maintiendra de l'air chaud et du soleil les 11 et 12 mai. Un front froid en provenance de l'Ouest apportera le retour des nuages avec des probabilités d'averses ou d'orages pour quelques heures en milieu de semaine.

Le beau temps sera à nouveau de retour pour la période du 14 au 16 mai, sauf le 15 où des averses sont possibles plus tard en journée, avec des températures agréables pour la saison.

En résumé, une excellente semaine pour la préparation des potagers.

***

La semaine du 4 au 10 mai qui avait débuté sous des températures fraîches a connu un réchauffement graduel pour finalement dépasser la normale saisonnière. La température moyenne de la semaine fut donc de 11,7°C ce qui est normal pour cette période de l'année. Trois journées ont enregistré des maximums supérieurs à 20°C pendant qu'aucune nuit subissait de gel.

Une seule journée a reçu de la pluie, pour une accumulation négligeable de moins de 1 mm. Celle-ci devenait la plus faible précipitation pour une semaine depuis le début de juin dernier. Le soleil a été présent à tous les jours. D'ailleurs, la semaine c'est terminée avec une insolation totale de 62 heures, soit la plus importante depuis le début de septembre dernier.

La vitesse moyenne du vent fut de 8 km/h. Une seule journée a enregistré des rafales de 40 km/h. Le vent dominant fut du secteur Nord-Est.

***

Voici le portrait du mois de mai après dix jours: La température moyenne fut de 10,6°C soit 0,4° sous la normale qui est de 11°C. Un total de 10 mm de pluie a été enregistré ce qui représente 15 mm de moins que la normale qui est de 25 mm. De plus, un total de 72 heures de soleil a été enregistré ce qui a donné neuf heures de plus d'ensoleillement que la normale qui est de 63 heures.

Michel Morissette

Lever et coucher du soleil

12 mai:	5 h 24 - 20 h 12
13 mai:	5 h 23 - 20 h 13
14 mai:	5 h 22 - 20 h 14
15 mai:	5 h 20 - 20 h 15
16 mai:	5 h 19 - 20 h 17
17 mai:	5 h 18 - 20 h 18
18 mai:	5 h 17 - 20 h 19

Température normale:
7°C et 19°C

Durant cette période on gagnera 14 minutes de clarté.

La pleine lune est prévue pour le samedi 16 mai à 12 h 04.

Sommaire

Agriculture ..... **p. B-4**
Annonces classées et section commerciale ..... **pp. B-7** à **B-29**
Art et culture ..... **p. B-30**
Carnet de l'âge d'or ..... **p. A-29**
Carrières et professions ..... **pp. B-22** et **B-23**
CLSC des Maskoutains ..... **p. B-14**
Économie ..... **p. A-12**
Éditorial ..... **p. A-38**
Histoire d'ici ..... **p. A-35**
Horaire TV ..... **pp. B-15** et **B-16**
Horoscope ..... **p. B-9**
Justice et faits divers ..... **p. A-8**
Le coin des jeunes ..... **p. A-34**
Loisirs ..... **p. A-25**
Loteries ..... **p. A-9**
Mots Croisés ..... **p. B-19**
Nécrologie ..... **p. B-29**
Recettes ..... **p. B-2**
Sports ..... **p. A-22**

Fondé en 1853

Le Courrier de Saint-Hyacinthe
Hebdomadaire publié par
DBC COMMUNICATIONS INC.
655 Avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5G4. Tél.: 773-6028; télécopieur: 773-3115.
Imprimé par: Imprimerie Transmag, 12900 boul. Métropolitain Est, Montréal (Québec) H1A 4A7.
"Société canadienne des postes - Envois de publications canadiennes - Contrat de vente de produit no 421898"

En attendant autre chose...

Le dimanche 17 mai, c'est la "journée mondiale des musées". Et comme la Ville de Saint-Hyacinthe espère bien un jour joindre le club sélect des villes à musée (par le biais d'une Nutrisphère ou autrement), elle pourrait sans doute demander à une autre firme de consultants de préparer un rapport sur la manière de bien maquer l'événement. Un de plus, pour gagner du temps, ce n'est pas cher!

***

Alors qu'on se prépare à démolir les ruines du Collège Saint-Maurice, est-il possible d'imaginer que les pierres des murs de l'institution puissent se retrouver dans la construction d'un mur en bordure de la Yamaska?

***

L'entrepreneur Tanguay qui prépare un projet de construction dans le secteur La Providence, et non loin du cours d'eau, n'aurait pas écarté la possibilité de faire les démarches requises en ce sens. Mais il reste à savoir si celui qui fera la démolition sera du même avis ou encore ce qu'on entend faire avec ces pierres dans une future construction.

***

Le calme semble revenu à la Survivance après les moments difficiles du printemps dernier. Mais cela ne veut pas dire que rien ne se passe. C'est ainsi par exemple qu'au cours des derniers jours, un nouveau rapport annuel, avec la photo appropriée du président replacé à son poste Lucien Brosseau, a été distribué pour remplacer celui remis lors de l'assemblée des mutualistes.

***

Il y est fait mention que le projet de faire de la Maison Saint-Vincent-Ferrier le siège social de l'entreprise est reporté à plus tard, à cause de la conjoncture économique et des contraintes financières de la situation présente.

***

Il n'en a pas fallu plus pour que certains commencent à suggérer que la réalisation ne verra jamais le jour et qu'en fait, il serait même qestion de remettre sous une forme ou une autre la bâtisse à l'évêché de Saint-Hyacinthe; les dépenses à envisager pour rendre l'édifice fonctionnel étant trop élevées.

***

M. Jacques Dupré, directeur général de la nouvelle commission scolaire intégrée et fusionnée de Saint-Hyacinthe, travaille d'arrache-pied à préparer l'année scolaire 1992-93 qui marquera bien des changements avec la disparition des anciennes structures. Il faut élaborer la séparation d'avec l'Argile Bleue et la mise en place de la nouvelle commission.

***

Pas de temps de se préoccuper du futur conseil permanent qui devrait entrer en fonction dès le 3 juillet prochain. D'autant plus que la "guerre n'aura pas lieu". Il y a tout lieu en effet de croire que les membres du comité exécutif de la nouvelle commission sont d'ores et déjà connus... par les principaux intéressés.

***

Voici donc une liste des personnes qui devraient, selon des informations dignes de foi, faire partie de ce comité. Les plus "risqueux" peuvent toujours placer un petit 2$ sur cette liste: Germain Lagacé, président; Solange L'Heureux, vice-présdient; Ginette Forand, J.-Y. Trudeau, Luc Dalpé, MM. Poirier et Boucher.

***

C'est là la voie de l'équilibre puisque quatre de ces personnes viennent de l'ancienne commission scolaire de Saint-Hyacinthe et trois de Val-Monts. La formule idéale et le compromis à toute épreuve? À surveiller au cours des prochaines semaines.

***

Encore une fois, pas question de terminer cette chronique sans parler aussi de La Présentation. La guerre des mots se poursuit semble-t-il au point que certaines assemblées ressemblent au plus pur vaudeville. Des votes de blâme et des oppositions systématiques opposent le maire Nichols et la conseillère Lebrun aux cinq autres conseillers dirigés par Mme Archambault.

***

Il serait temps sans doute de cesser les hostilités et de se consacrer aux intérêts de la communauté. Ce n'est pas le travail qui manque. Mais qui sera le premier raisonnable dans cette situation farfelue?

Le Courrier
DE SAINT-HYACINTHE
Le doyen des journaux français d'amérique

Dr Marc Cusson
OPTOMÉTRISTE
• Examen de la vue
• Verres de contact
1530, rue Des Cascades
Saint-Hyacinthe
Tél.: 773-8148

Protestation contre l'arrivée d'un nouvel enseignant

Le personnel et les élèves de l'Éducation des adultes occupent le centre administratif de la Régionale Yamaska

Le personnel et les élèves de l'Éducation des adultes se sont rendus en grand nombre, le 4 mai à la fin des cours, au Centre administratif de la Commission scolaire régionale de l'Yamaska, pour protester contre l'arrivée d'un nouvel enseignant, le matin même, au Centre de formation des Maskoutains, situé sur le boulevard Casavant.

Les manifestants se sont retrouvés au Centre administratif de la Régionale dans le but de remettre au directeur général, M. Jacques Dupré, deux pétitions dont l'une signée par le personnel et l'autre par les élèves.

Ces deux pétitions reprochent à la Commission scolaire de considérer le secteur de l'Éducation des adultes comme un déversoir pour les personnels qui éprouvent des difficultés dans les autres secteurs. Au début de l'année, un directeur de centre a été rétrogradé comme enseignant à l'Éducation des adultes. Le lundi 4 mai, la Commission décidait de réaffecter au Centre de formation des Maskoutains un enseignant qui, apparemment, éprouvait certaines difficultés dans l'enseignement aux jeunes. Le même jour, le personnel apprenait que le directeur des ressources humaines se proposait de réaffecter bientôt au secteur de l'Éducation des adultes, un animateur de pastorale en fin de carrière.

Toutes ces réaffectations se font évidemment au détriment du personnel oeuvrant en enseignement auprès des adultes. Les personnels et les élèves y voient de plus une dégradation de la qualité de l'enseignement dans leur secteur, voire même un certain mépris pour l'Éducation des adultes.

Cette décision des administrateurs locaux d'improviser une réaffectation du personnel vieillissant vers l'Éducation des adultes liée à la récente annonce du gouvernement de purger ce secteur de 35 millions$ a soulevé la colère du personnel enseignant et des élèves.

Comme le directeur général était, semble-t-il, en réunion à l'extérieur, les manifestants ont remis leurs pétitions au directeur des ressources humaines, en promettant de revenir à la charge à la prochaine réunion des commissaires.

M. Robert Saint-Germain, conseiller en relations de travail au Syndicat de l'enseignement Richelieu-Yamaska, a déclaré, quant à lui, qu'il trouvait tout à fait déplorable que les dirigeants de la Commission scolaire improvisent ainsi, de façon unilatérale, de prétendues solutions au vieillissement du personnel. Il trouve également indécent que la Commission utilise la moindre faille dans la convention collective pour se soustraire à l'application des listes de rappel.

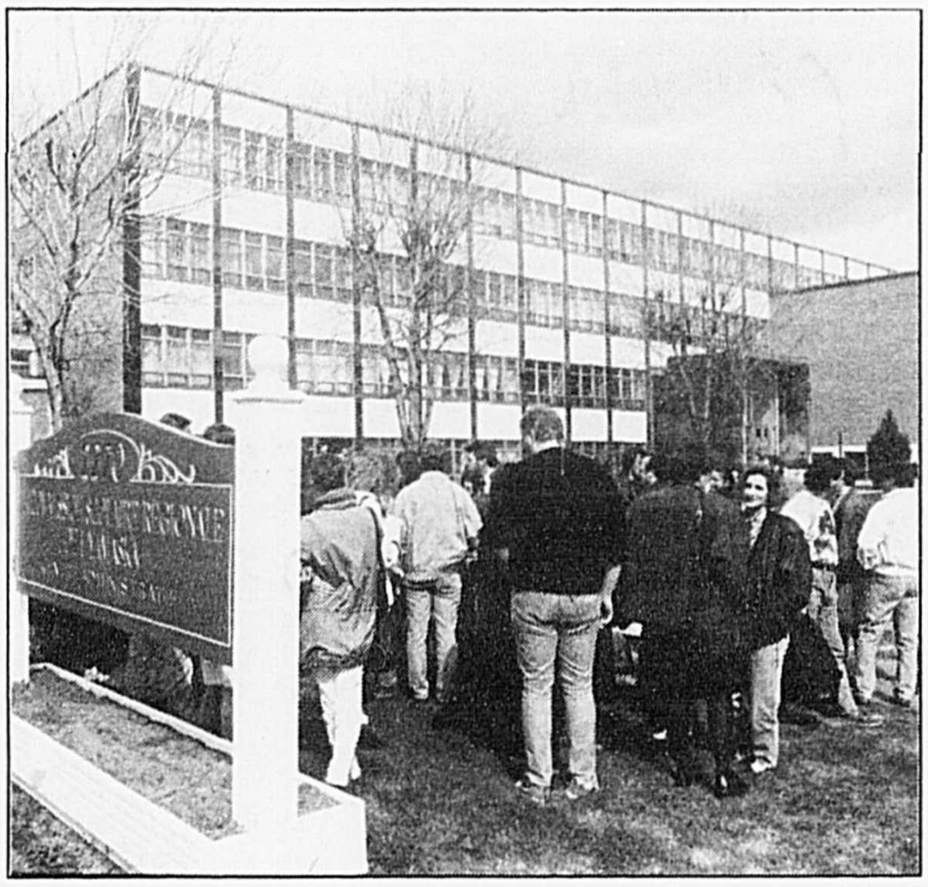

Personnel, élèves et enseignants demandent à la Régionale de reviser sa position.

Au Bureau de tourisme et des congrès

Le conseiller Rousseau songe à demander la démission de Mme Lise Desmarais-Grimard

Il s'en fallut de peu que M. Michel Rousseau, conseiller municipal, de Saint-Hyacinthe, délégué au Conseil d'administration du Bureau de tourisme et des congrès, demande la démission de Mme Lise Desmarais-Grimard au poste de présidente.

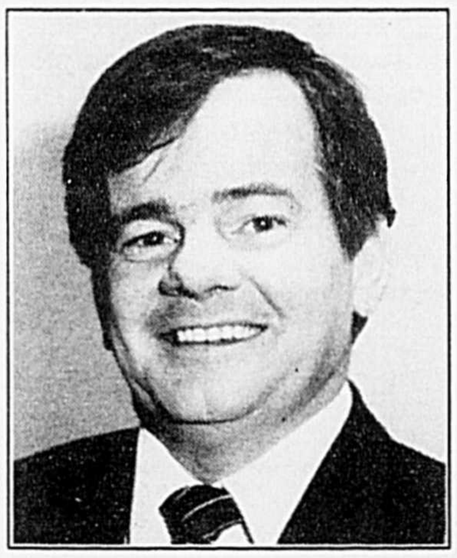

M. Michel Rousseau, conseiller municipal, a failli demander la démission de Mme Lise Desmarais-Grimard. (Photothèque Le Courrier)

Mme Lise Desmarais-Grimard, présidente du Bureau de tourisme et des congrès, a dû expliquer sa prise de décision. (Photothèque Le Courrier)

Insatisfait de sa façon de gérer les opérations du Bureau, M. Rousseau était déterminé à demander la démission de Mme la présidente, a-t-il confié au journal. "J'ai rencontré Mme Grimard, a-t-il poursuivi, et après avoir discuté du sujet, j'ai décidé de donner une chance au coureur."

■ **Vianney Théberge**

Le litige est fort simple. Le rapport financier du Bureau de tourisme et des congrès montre au fonds d'administration des excédents accumulés au 31 décembre 1991 de l'ordre de 95 420$.

Ces surplus proviennent principalement du poste aménagement-déménagement; les administrateurs avaient budgété un montant de 93 300$; mais en réalité cela n'a coûté que 26 529$. On avait également prévu un plan triennal d'immobilisations de 30 000$ qui n'a pas été mis en application.

Conscient que la Ville de Saint-Hyacinthe verse une subvention annuelle de 290 000$ à l'organisme et que l'entente entre les deux parties permet d'enregistrer des surplus, mais qu'il importe de justifier et de garder ces montants à la condition de les investir dans des projets spéciaux, M. Rousseau s'est buté à une présidente déterminée à ne rien changer à son budget d'opération.

Pourtant, soutient le conseiller Rousseau, advenant la mise en place, par exemple, d'un projet spécial en 1992, d'un montant de 55 000$, l'excédent des revenus passerait alors de 95 000$ à 40 000$. Le montant des subventions versées par la Ville qui se chiffre annuellement à 290 000$, passerait ainsi à 250 000$.

N'ayant même pas reçu, semble-t-il, l'appui de son collègue le conseiller Bernard Avard, M. Rousseau a convenu de donner, comme le veut l'expression populaire, "une chance au coureur".

La démission n'a donc pas encore été demandée.

Cependant, M. Avard qui n'était pas en fin de mandat, a été remplacé au Bureau de tourisme et des congrès par le conseiller Denis Fontaine, à la séance régulière du Conseil municipal du 4 mai.

Ce serait M. Avard lui-même qui aurait demandé de se faire remplacer au sein de l'organisme. Aucune raison n'a été officiellement avancée.

L'administration sera fermée le 18

Le lundi 18 mai, Fête de Dollard, les bureaux administratifs du COURRIER seront fermés.

Il faut noter toutefois que le service des Annonces classées sera ouvert de 8h30 à 16 heures.

Il en sera de même pour les Annonces commerciales et la Publicité et aux heures identiques.

La rédaction enfin sera ouverte jusqu'à 17 heures afin de permettre la préparation de la prochaine édition qui sera disponible aux heures habituelles.

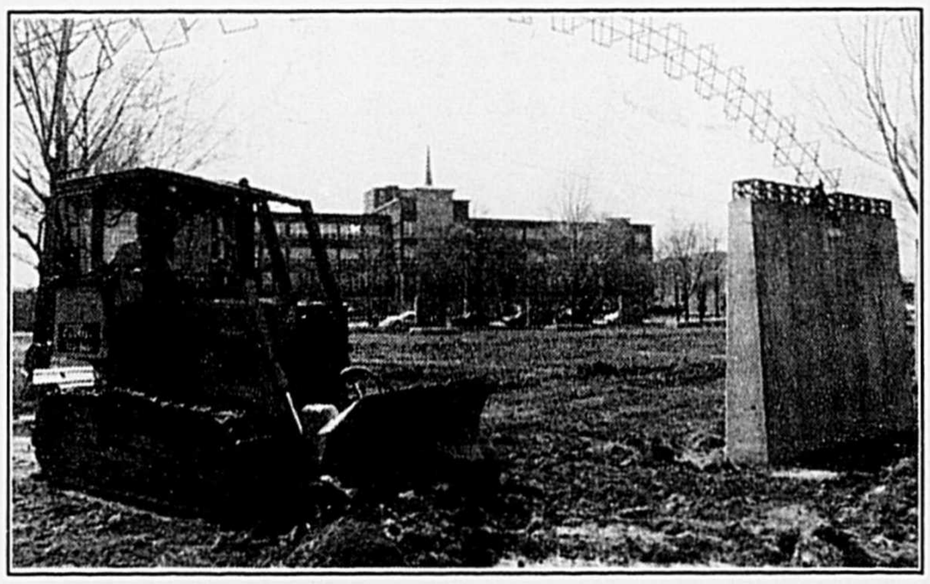

L'Espace maskoutain se fait une beauté

La Ville s'affaire à compléter l'aménagement paysager de l'Espace maskoutain. Arbustes, fleurs, sentiers viendront s'ajouter à ce parc qui porte encore, à l'occasion, le nom "des Patriotes". L'étape ultime qui mettra un point final à ce projet controversé, sera la pose des noms des commanditaires sur les stèles, de même que celle les douze plaques précisant les thèmes que l'artiste a développés. Quand les travaux seront terminés, la Ville procédera à la coupe de ruban marquant l'ouverture officielle de l'Espace maskoutain.

La démolition de la maison mère et du Collège devrait débuter vers le 19 mai

Les travaux de démolition de la maison mère et du collège Saint-Maurice ont été confiés à Transport Raynald Boulay et Fils de Saint-Hyacinthe. Les travaux débuteront le 19 mai et devraient s'échelonner sur un mois. Une dizaine de travailleurs, armés de grues et de béliers mécaniques, participeront aux travaux.

La supervision des travaux de démolition est assumée par la firme R. Brouillard et Associés.

■ **Jacqueline Voghel**

Au cours d'un entretien téléphonique lundi matin, M. Raymond Joyal de la firme R. Brouillard et Associés a confié que huit soumissionnaires avaient manifesté un vif intérêt pour ce volumineux contrat. Quatre des soumissionnaires proviennent de Saint-Hyacinthe alors que les autres sont de la région périphérique soit, Montréal, Victoriaville, Trois-Rivières.

Un des critères de sélection des religieuses, à prix compétitifs, étant de favoriser les entrepreneurs locaux, c'est donc une entreprise maskoutaine qui a hérité du contrat.

Transport Raynald Boulay et Fils a jusqu'à vendredi pour présenter une demande de démolition à la CSST. Cette demande devra tenir compte, entre autres, du type d'appareil utilisé. Devront également être fournies: une description des phases de la démolition et de la structure à démolir.

Cendres fument

Jeudi dernier, des tisons de feu rougeoyaient toujours sous les décombres. Il semblerait que les cendres chaudes fumeront encore pendant quelques jours.

Rappelons que les travaux d'arrosage et de démolition avaient été interrompus par la CSST car l'organisme gouvernemental trouvait qu'ils représentaient des dangers pour les ouvriers à cause de l'effondrement possible de pans de murs encore debout.

Alors que les pompiers du Service des incendies de la Protection Publique ne pouvaient travailler sur les lieux, ils ont tout de même placé provisoirement des boyaux d'arrosage sur le site pour diminuer l'ardeur des tisons.

Assurance

À la suite de l'incendie, la compagnie d'assurances qui couvrait les biens, meubles et immeubles de la communauté a adressé, dans les délais prescrits par la Loi, une mise en demeure à la Ville de Saint-Hyacinthe.

Cette pratique courante est utilisée lors des gros incendies. La Loi accorde 15 jours pour signifier tous recours civils contre la municipalité faute de quoi la municipalité n'est pas tenue de payer des dommages-intérêts, nonobstant toute disposition de la loi.

Comme l'indiquait la semaine dernière au journal M. Alain Rivard, le directeur général de la Ville, il pourrait y avoir poursuite mais, dans la plupart des cas, aucune plainte ou réclamation ne suit la mise en demeure.

Un mois après l'incendie, le rapport du Service des incendies est toujours sous enquête. La cause de l'incendie n'a toujours pas été rendue publique. "Je peux toutefois vous assurer qu'il ne s'agit pas d'un incendie criminel", d'indiquer M. Jacques Desrosiers, directeur du service.

D'autre part, l'évaluation des pertes devrait être complétée d'ici deux mois. "C'est un travail de moine que de répertorier tous les items que contenait la maison mère et le Collège. Se rappeler ce que contenait un appartement peu nous prendre un après-midi", de rapporter une religieuse.

Logées temporairement chez les Soeurs Sainte-Marthe, les Soeurs de La Présentation-de-Marie ont annoncé en conférence de presse que la démolition devrait être enclenchée vers le 19 mai. De gauche à droite, on aperçoit Cécile Lussier, assistante provinciale; Clémence Moreau, conseillère, Thérèse Doyon, conseillère, Pierrette Beauregard, conseillère et Pauline Bazinet, supérieure provinciale.

En septembre prochain

Les Mauriciennes demeureront sur le terrain du Collège

L'emplacement temporaire où seront logées les étudiantes du collège Saint-Maurice en septembre 1992 est maintenant déterminé. Les étudiantes demeureront sur le terrain des Soeurs de La Présentation-de-Marie.

Environ 70 unités mobiles, représentant près de 2320 mètres carrés de superficie, seront reliées ensemble à l'angle des rues Mailhot et Papineau.

■ **Jacqueline Voghel**

Les unités, de construction neuve, accueilleront 23 locaux de classe, 12 bureaux administratifs, la salle des enseignants, la cafétéria, la bibliothèque, un laboratoire de chimie, un laboratoire pour l'audio-visuel et 26 toilettes.

L'entrée principale de l'école provisoire sera vitrée et chaque classe comptera au moins six fenêtres.

Une cafétéria de 325 places sera aménagée et la bibliothèque sera installée autour de l'immense salle à manger. Les étudiantes auront tout le loisir de nourrir leur ventre affamé et leur esprit!

En s'installant sur leur terrain, les Soeurs de la Présentation-de-Marie gagnent sur deux plans: elles économisent sur les coûts de location de terrain et peuvent utiliser les locaux épargnés de l'incendie c'est-à-dire l'aile A du Collège, le gymnase et les salles de musique et multidisciplinaire.

L'aile A du Collège, construite en 1966, épargnée des flammes grâce aux coupe-feu, permettra de loger "en tout confort et sécurité" la soixantaine de pensionnaires. Cette aile de quatre étages accueillait autrefois le premier gymnase du Collège.

"Tout sera mis en place pour que les déplacements sur notre terrain soient sécuritaires", note Soeur Huguette Séguin, la directrice générale du collège Saint-Maurice.

"Tous les services fournis par le Collège jusqu'à maintenant sont assurés pour septembre prochain", de poursuivre la directrice.

Par ailleurs, lors de leurs déplacements, les étudiantes pourront assister à la progression des travaux de construction et voir leur nouveau collège s'élever des ruines.

Les étudiantes du collège Saint-Maurice demeureront sur le terrain des Soeurs de La Présentation-de-Marie en septembre prochain puisqu'un complexe d'unités mobiles sera aménagé à l'angle des rues Mailhot et Papineau. Les élèves pourront ainsi utiliser les locaux épargnés des flammes: le gymnase, les salles de musique et multidisciplinaire ainsi que l'aile A du Collège.

Le nom de la compagnie choisie pour aménager les unités mobiles sera connu prochainement. Cependant, l'on sait que cette compagnie devra présenter une maquette du futur aménagement ainsi qu'un prototype d'un local de cet ensemble. Les locaux temporaires devraient être prêts vers le milieu août.

Les étudiantes utiliseront ces lieux transitoires le temps que le collège soit reconstruit. "Nous espérons pouvoir inaugurer notre nouvelle école en septembre 1993", d'indiquer la directrice générale.

Notons qu'en ce qui concerne les inscriptions pour septembre prochain, Sr Séguin soutient qu'aucune annulation n'a été signalée jusqu'à maintenant. "Au contraire, nous avons des ajouts, souligne-t-elle. Chaque jour, nous avons de nouvelle élèves qui s'inscrivent." Dès 182 nouvelles élèves qui s'étaient inscrites en secondaire I en septembre prochain, 160 ont déjà payé leur inscription.

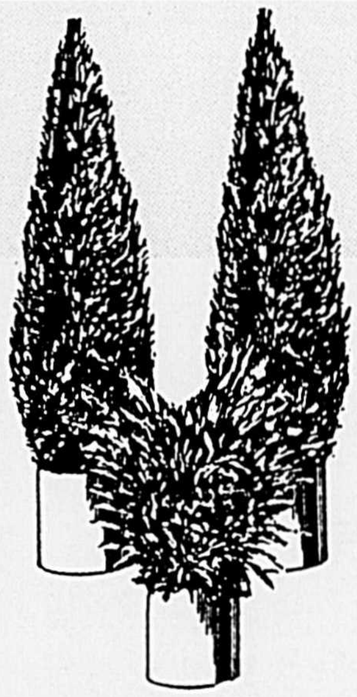

VASTE CHOIX D'ARBRES, ARBUSTES ET CONIFÈRES

GÉNÉVRIERS
à partir de
12.95$ *chacun*

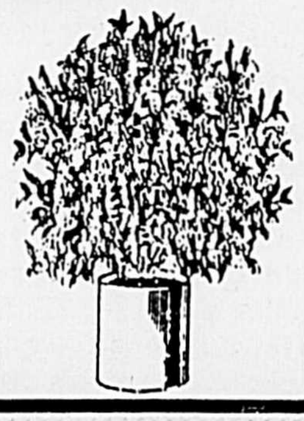

ROSIERS
4/34.95$

FLEURS VIVACES
Pots de 4 1/2"

GARANTIE
100% SUR VÉGÉTAUX
1 AN

AUSSI DISPONIBLES
SPÉCIMENS RARES DE TOUTES SORTES

Grand choix de pierres décoratives à prix compétitif

Quantités limitées

La Pépinière de Saint-Bernard enr.
EN CROISSANCE DEPUIS 1976
105, rang de Fleury
Saint-Bernard-de-Michaudville
792-6309

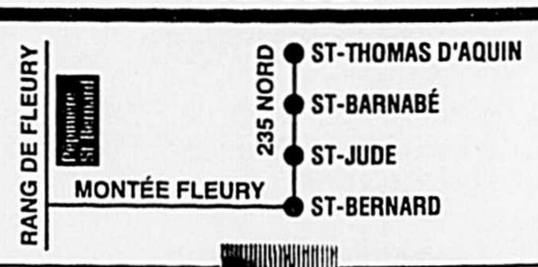

MEMBRE ASSOCIATION PAYSAGE QUÉBEC

VISA MasterCard

OUVERT 7 JOURS

Selon l'économiste mandaté par la FNC-CSN

Sans Cogéco, CFEI serait en faillite

Il faut croire que les dirigeants du Groupe Cogéco n'exagéraient pas en disant que la situation financière de CFEI faisait pitié; la station radiophonique maskoutaine serait en faillite si Cogéco ne la maintenait pas à flots.

C'est du moins la conclusion à laquelle en serait venu un économiste mandaté par la Fédération nationale des communications de la CSN, syndicat auquel sont affiliés les employés de CFEI, pour étudier les états financiers de la station MF du centre-ville.

■ **Michel Lamarche**

Selon des sources dignes de foi, l'étude de l'économiste conclut que CFEI est affligée par un fonds de roulement négatif de 308 700$ et un taux d'endettement de 247%, et qu'elle se trouve techniquement en faillite, sauf que Cogéco la maintient en opération.

Selon notre source, une mauvaise administration et une mutation du marché publicitaire seraient les deux principales raisons derrière la piètre santé financière de CFEI.

"Les problèmes relatifs au marché publicitaire ne sont pas exclusifs à CFEI, de souligner notre informateur, mais se veulent une constante dans toutes les stations radiophoniques, surtout celles en région. Pendant longtemps, celles-ci ont été de véritables mines d'or, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui."

Par ailleurs, l'analyse de l'économiste laisserait sous-entendre qu'un plan de redressement à moyen ou long terme et passant par Cogéco ne représente pas une garantie pour assurer une amélioration de la situation financière.

"La meilleure solution, croit notre source, viendrait probablement de l'avènement d'un réseau laissant une bonne place à la programmation locale et régionale, sinon les annonceurs de Saint-Hyacinthe vont cesser d'y acheter du temps d'antenne.

À l'intérieur de la station radiophonique, il n'a pas été possible de confirmer la véracité de ce sombre tableau, pour la simple et bonne raison que ces chiffres ne leur auraient pas été dévoilés.

C'est du moins le commentaire qu'a fourni, lundi, M. Charles Toupin, trésorier du syndicat. Le président, M. Gary Daigneault, n'a pu être rejoint, puisqu'il se trouve à Seattle pour couvrir la Coupe Memorial.

Du côté patronal, le résultat a été le même, avec une exception: M. Alain Plante, vice-président radio-télévision au sein du groupe Cogéco, a répété que CFEI se trouvait devant une faillite technique, mais il ne s'est pas aventuré à fournir de chiffres.

"Notre situation est tellement dramatique qu'un acheteur éventuel, en voyant les états financiers, ne voudrait jamais s'aventurer à acheter la station", a-t-il lancé.

Malgré tout cela, les dirigeants de Cogéco ne semblent pas avoir perdu espoir de voir CFEI reprendre de plus belles couleurs.

En homme positif, M. Plante croit à un regain de vie d'ici un an, mais lorsqu'il se fait plus réaliste, son échéancier pour ramener CFEI à flots surpasse deux ans.

"Nous voulons continuer de développer la radio à Saint-Hyacinthe et notre projet de réseau devrait permettre de redresser la situation financière. J'aimerais croire que nous y arriverons dans un an, mais en homme logique, je calcule que cela va prendre entre deux ans et deux ans et demi", de confier M. Plante.

Ce dernier doit d'ailleurs être à l'Auberge des Seigneurs, ce mercredi, où aura lieu une conférence de presse, à 17 heures.

On doit y dévoiler les détails du nouveau réseau Cogéco et ce, même si la requête ne sera étudiée que le 19 mai par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

Le député Messier décline l'invitation

Seule la députée Luce Dupuis se présente devant les enseignants

Réunis en Conseil régional le lundi 4 mai, à l'Auberge des Seigneurs, les délégués du Syndicat de l'enseignement de Richelieu-Yamaska avaient convié à leur rencontre M. Charles Messier, député libéral de Saint-Hyacinthe, et Mme Luce Dupuis, députée péquiste de Verchères.

Les enseignants voulaient connaître la position prise par leurs députés quant au conflit qui oppose le ministre Daniel Johnson aux Centrales syndicales.

Seule Mme Dupuis s'est présentée à la rencontre, M. Messier prétextant un agenda trop serré.

Dans un communiqué, Mme Jacqueline Prévost, présidente du Syndicat, a déploré l'absence du député de Saint-Hyacinthe qui en était à son deuxième rendez-vous manqué avec les enseignants dans le dossier de la négociation.

Déjà, le 11 mars, 400 membres du Syndicat s'étaient rendus aux bureaux du député Messier dans l'espoir d'une rencontre. Mme Prévost n'a pas manqué de souligner à ses membres que Charles Messier était un député qui semblait avoir un agenda de ministre.

En rapport avec le dossier, soulignons qu'au mois de février, le ministre Johnson annonçait son intention de ne pas respecter l'entente conclue l'an dernier avec les Syndicats qui prévoit une augmentation de 3 pour cent au premier juillet prochain. Il avisait du même coup les chefs syndicaux qu'il allait geler les conventions collectives pour une période allant jusqu'au 30 juin 1994. Depuis les pourparlers n'ont pas progressé.

Pour la députée de Verchères, le ministre Johnson doit respecter intégralement l'entente signée et permettre la libre négociation, ce qui représente la position officielle du Parti québécois qui réclame également la révision de l'ensemble du système scolaire.

Dans la période d'échanges qui a suivi, les délégués n'ont pas manqué de rappeler le geste posé par le Gouvernement péquiste de 1983 qui avait coupé de 20 pour cent les salaires dans l'enseignement et diminué les bénéfices du régime de retraite tout en augmentant la contribution du personnel.

En terminant, la présidente du Syndicat a dit espérer que la conjugaison des forces vives du Québec permettra, le plus rapidement possible, l'avènement d'un Québec libre, indépendant et démocratique, dans lequel les Québécois pourront jouir de programmes sociaux favorisant l'égalité des droits et permettant l'épanouissement de tous.

Mme Luce Dupuis, députée de Verchères, a exposé la position de son Parti. À droite, Mme Jacqueline Prévost, présidente du Syndicat de l'enseignement de Richelieu-Yamaska.

Papeterie Expert

div. LES ÉQUIPEMENTS DE BUREAU EXPERT E.B.E. inc.

Papier pour télécopieurs (fax)

Caisse de 6 minimum

3,97$ — 99 pieds

5,97$ — 164 pieds

10,97$ — 325 pieds

760, Boul. Casavant ouest,
Saint-Hyacinthe, J2S 7S3
773-2540

OUVERT

SAMEDI ET DIMANCHE de 13 h 30 à 16 h 30

SEMI-DÉTACHÉ: 1740, rue Vézina

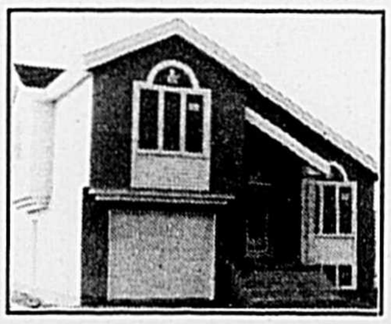

1035,
rue Lanciault

Les Constructions ROBIN inc.
770, BOUL. CASAVANT OUEST 773-8358

Toujours la même qualité reconnue

INCLUANT:
- Garage
- Terrain 3 400 pi.ca.
- Gazon et asphalte
- 2 salles de bain
- 2 ou 3 chambres à coucher

79,000$

Au tour des travailleurs de l'Hôtel-Dieu de manifester pour le respect de la signature

Peu d'organisations syndicales oublient de rappeler au président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, de "respecter sa signature" et d'accorder les augmentations promises de 3%: la plus récente à s'être prêtée à cet exercice est le Syndicat des travailleurs de l'Hôtel-Dieu affilié à la CSN qui, en plus, pouvait compter sur l'appui du grand patron, M. Gérald Larose.

Ce dernier s'est en effet présenté à l'Hôtel-Dieu, pour une brève visite, le jeudi 7 mai dernier, sur l'heure du midi, alors que les employés du vénérable centre hospitalier de longue durée ont tour à tour pris leur pause du dîner sous le soleil afin de manifester à l'endroit de M. Johnson.

■ **Michel Lamarche**

"Des gens se sont clairement exprimés, entre autres le 12 avril dernier, pour que leurs droits soient respectés et nos efforts commencent à porter fruit. On peut espérer en arriver à un règlement", de lancer M. Larose à ses hôtes, quelques minutes après leur avoir annoncé qu'une rencontre devait avoir lieu à 15 heures, le même jour, avec M. Daniel Johnson.

De son côté, Mme Diane Landry, présidente du Syndicat des travailleurs de l'Hôtel-Dieu, a produit un communiqué rappelant les grandes lignes du dossier et les requêtes des organisations syndicales.

"La proposition du 14 février dernier du président du Conseil du Trésor de prolonger les conventions collectives de deux ans, d'annuler l'entente de 1991 et de la remplacer par une clause d'indexation au 1er juillet 1992 et d'une autre au 1er juillet 1993 est inacceptable", d'affirmer Mme Landry, dans un premier temps.

"La position du gouvernement Bourassa est selon nous une négation du droit à la négociation. La volonté du gouvernement d'imposer ses vues est d'autant plus inadmissible que les conditions de travail ne pourront être pleinement négociées avant 1994 alors que des transformations majeures sont en train de s'opérer dans l'ensemble du secteur public et parapublic", d'ajouter Mme Landry.

Soulignons que M. Johnson a proposé, jeudi dernier, de verser l'augmentation de 3% le 1er juillet prochain, tel que prévu.

Par ailleurs, le montant forfaitaire équivalant à 1% du salaire qui est versé aux syndiqués serait suspendu à compter du 1er juillet.

Il serait versé à compter du 1er avril, l'an prochain, et serait intégré aux échelles de salaires.

La convention viendrait à échéance le 30 juin 1993, ce qui signifie que les négociations reprendraient dans un an.

Selon la Presse canadienne, le front commun syndical regroupant la CSN, la FTQ, la Fédération des infirmières, le Syndicat des professionnels du gouvernement et le Syndicat des fonctionnaires provinciaux n'a ni accepté, ni refusé les offres. Toutefois, les porte-parole du regroupement syndical les ont qualifiées de substantielles.

Devant quelques-uns des syndiqués de l'Hôtel-Dieu, le président de la CSN, M. Gérald Larose, a affirmé que les efforts des dernières semaines avaient porté fruit et qu'il était possible d'espérer la conclusion d'un règlement entre le gouvernement et les travailleurs des secteurs public et parapublic.

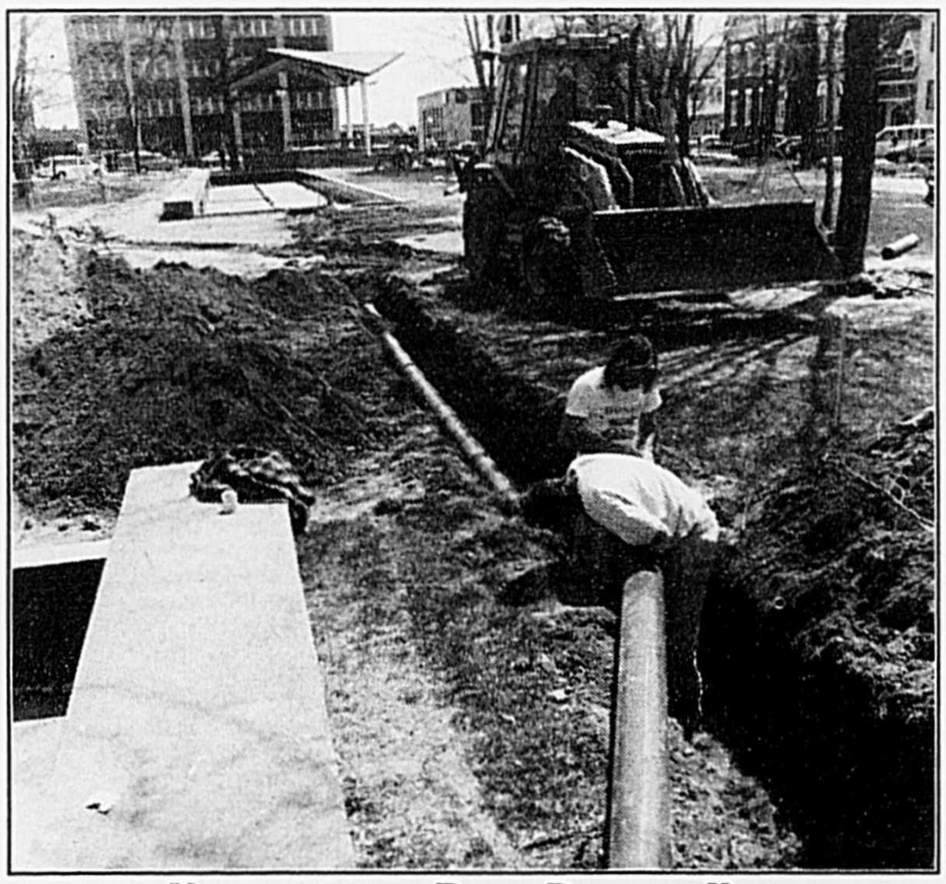

Un nouveau Parc Dessaulles

Dans quelques semaines, les Maskoutains retrouveront un Parc Dessaulles complètement transformé. Après la plantation d'arbres à l'automne dernier, les paysagistes responsables des travaux s'apprêtent à procéder à la transplantation d'arbres à fruits et d'arbustes, de même qu'à la construction de sentiers.

Alphabétisation

Les étudiants maskoutains demandent le statu quo

(ML)- Une pétition regroupant les signatures de tout près de 300 étudiants en alphabétisation du Centre de formation des Maskoutains, incluant l'école Christ-Roi, et visant le maintien de ce programme devait être présentée au député Charles Messier, au cours de la semaine.

Deux porte-parole du groupe, Mmes Diane Joyal et Linda Drapeau, lors d'une visite au COURRIER, le lundi 11 mai, ont confié avoir recueilli toutes les signatures dans la seule matinée du 11 mai.

"Nous, les adultes, qui avons eu l'opportunité de nous impliquer avec ardeur, tous nous avons le même but qui nous tient à coeur: poursuivre les cours que nous avons commencés. Aujourd'hui, nous voulons et exigeons de les continuer", peut-on lire, dans le premier paragraphe de la pétition, intitulée "Un cri d'espoir".

"Pourquoi mettre tant d'efforts? Pour chacun de nous, il y a des choses à accomplir, mais tous convoitent leur diplôme d'études secondaires. Donc, pourquoi fermer les portes aux adultes qui ont décidé de se prendre en mains et qui désirent s'inscrire, mais pour qui il n'y a plus de places disponibles à cause des coupures budgétaires annoncées?", retrouve-t-on aussi dans le texte.

En plus de leurs collègues de classes, les deux dames ont obtenu un appui important, celui des enseignants de l'école Christ-Roi qui, au nombre de vingt, ont également apposé leurs noms à la pétition.

Déjà, la semaine dernière, ces enseignants avaient acheminé une lettre au journal demandant que le ministère de l'Éducation abandonne son projet de sabrer dans ce programme.

Selon le groupe d'enseignants, les coupures projetées ne laisseraient, pour 1993, que cinq des onze classes de l'École Christ-Roi. De plus, d'invoquer les enseignants, non seulement les services seraient largement diminués, six professeurs seraient appelés à se chercher du travail ailleurs.

Ceci est votre invitation afin de venir entendre le palpitant témoignage de

ERNIE HOLLANDS
- ex prisonnier -

- Ancien voleur professionnel de Banque, vol à main armée, voleur d'auto, etc.
- 5 fois évadé de prisons à sécurité maximum.
- A servi une sentence combinée de 25 ans dans les pénitenciers Américains et Canadiens.

ERNIE NOUS RACONTERA COMMENT IL A DÉCOUVERT LE SECRET DONNANT UN SENS RÉEL À SA VIE, LORSQUE DANS SA CELLULE AU PÉNITENCIER DE MILLHAVEN EN 1975.

Où: Le Brasiervil, Route 116, Ste-Madeleine
Quand: Le 16 mai 1992 à 18h30. Souper
****Pour réservations: (514) 464-6917**
(514) 467-5457

AUSSI AU: CENTRE ÉVANGÉLIQUE
DE SAINT-HYACINTHE
4005, BOUL. LAURIER, SAINTE-ROSALIE
QUAND: LE 17 MAI 1992 À 10 H 00

VIRAGE

La Fondation C.H. Honoré-Mercier
remercie
LE RESTAURANT MC DONALD

Le restaurant Mc Donald a remis une contribution de 15 000$ à la Fondation C.H. Honoré-Mercier dans le cadre de la campagne "VIRAGE".

M. et Mme Gérard Martineau, propriétaires du restaurant McDonald remettent un chèque à M. Claude Deslandes, président général de la campagne, et à M. André Benoît, vice-président de la campagne.

Toute personne désireuse de souscrire à la Campagne «virage» peut faire parvenir son don à la Fondation C.H. Honoré-Mercier, au 2750, Laframboise, Saint-Hyacinthe, J2S 4Y8. Téléphone: 773-4733.

Centre de traitement et de valorisation des déchets domestiques

La population de Saint-Hugues n'en veut pas

Animée par le syndrome du "Pas dans ma cour", la population de Saint-Hugues, tout comme celle de Sainte-Hélène quelques semaines auparavant, s'oppose à l'aménagement d'un centre de traitement et de valorisation des déchets domestiques dans la carrière désaffectée de Pavages Maska d'une superficie d'environ 360 arpents.

À la demande du conseil municipal, la compagnie Waste Management Inc, le plus grand propriétaire mondial de dépotoirs, a rencontré les résidents de Saint-Hugues lundi soir dernier pour leur expliquer la nature du projet et répondre à leurs questions.

Lundi soir dernier, le 4 mai, les citoyens de Saint-Hugues avaient beaucoup de questions à poser aux représentants de WMI. Ces derniers, bien qu'ils se soient montrés rassurants, n'ont pu réussir à convaincre la population du bien-fondé de leur projet.

■ **Jacqueline Voghel**

WMI, qui en est toujours à l'étape de sonder l'opinion publique, ne sait toujours pas si cette carrière correspond aux critères d'implantation d'un centre de traitement et de valorisation des déchets domestiques, aucune étude n'ayant encore été réalisée par des géologues à ce sujet.

Le président au Québec de WMI, Jean-Marc Bournival, se voulant rassurant, a indiqué qu'aucune procédure légale ne serait entreprise allant à l'encontre du choix de la population.

Si le projet voyait le jour, il nécessiterait des investissements de l'ordre de 10 à 15 M$ de la part de WMI et créerait une cinquantaine d'emplois.

Le projet consiste à creuser des cellules dont le fond sera recouvert d'une membrane protectrice, de récupérer l'eau de lixiviation et le gaz produit à travers les ordures.

MWI s'engage à construire un centre de tri pour le papier, le carton, le verre, le plastique et le fer. Le tri devra se faire à la source avec la participation du public.

Pour être rentable, le site a besoin d'un minimum de 150 000 tonnes de déchets par année. Pour regrouper autant de déchets, le centre devrait accueillir les déchets de la MRC Les Maskoutains et ceux de la MRC d'Acton.

Au début, le maire de Saint-Hugues, Bernard Benoit, voyait le projet d'un bon oeil mais par la suite, il a changé son fusil d'épaule. "Ils (WMI) nous disaient qu'ils feraient du recyclage à 85%. Mais ils sont revenus par la suite et m'ont dit qu'ils feraient de l'enfouissement à 85%. C'est plus du tout pareille", a-t-il indiqué au journal lundi après-midi, quelques heures avant la réunion du conseil municipal.

Du côté des citoyens, l'on craint également l'enfouissement. "Nous sommes d'accord pour l'implantation d'un centre de tri mais pas d'un site d'enfouissement", indiquait Simon Valcourt au journal lundi soir dernier. "Et puis l'ampleur du projet est trop gros. Nous aurions peur d'en perdre le contrôle", d'ajouter le jeune homme qui souhaite que chaque municipalité prenne la gestion des ses déchets en main.

Les citoyens doutent de l'efficacité de la membrane et des procédés pour vérifier l'étenchéité.

Les citoyens du 2e Rang puisent leur eau directement du sol par les puits artésiens. Si la membrane perce, la nappe phréatique sera automatiquement contaminée. Entre autres, les résidents du 2e Rang se demandent quels correctifs la compagnie pourra apporter pour corriger un tel problème et quels sont les recours existants dans une telle situation.

C'est lundi soir, le 11 mai, que le conseil municipal de Saint-Hugues devait décider s'il poursuivait l'étude du projet ou s'il y coupait court.

Waste Management opère 125 sites d'enfouissements en Amérique du Nord et possède un chiffre d'affaires de 9 milliards $.

C'est à cet endroit, soit dans la carrière de Pavages Maska, sise dans le 2 Rang à Saint-Hugues, que MWI voudrait implanter un centre de traitement et de valorisation des déchets domestiques.

LMB
SUPER MARCHÉ DU MOBILIER DE BUREAU INC.
BUREAUX • CHAISES • CLASSEURS
NEUFS ET USAGÉS
SALLE DE MONTRE
1380 Des Cascades Est
773-5102

Jean-Louis Lemieux
Lemieux
mobilier de bureau inc.
2260, Martel, St-Hyacinthe J2T 1Y2
tél.: (514) 773-2251 467-4878

GRATUIT
CATALOGUE D'ARTICLES
DE SEXE
LINGERIE ET VIDÉO!
Vous pouvez l'obtenir en écrivant à :
S.D. Variations Inc.
1818 A, ave. Laurier Est
Montréal, Qc H2H 1B2
ADULTES 19 ANS ET + 6B
Nom
Adr.
Ville
Code
Sans aucune obligation de votre part
SANS FRAIS 1-800-387-6286

L'OEUF McMUFFIN®:
UN BON PETIT-DÉJEUNER
... EN SANDWICH
Offrez-vous une expérience peu banale, venez prendre le petit-déjeuner en sandwich chez McDonald's.®
L'Oeuf McMuffin contient tous vos ingrédients préférés du matin: un gros oeuf Canada catégorie A, une délicieuse tranche de fromage cheddar fondant, une tranche de bacon de dos; le tout dans un muffin anglais bien doré.
Pour compléter votre petit-déjeuner, vous pouvez choisir du café, du lait ou un jus d'orange frais ou de pommes.
Venez déguster demain matin un Oeuf McMuffin chez McDonald's. Vous y retrouverez en sandwich tous vos ingrédients préférés.
SERVIS TÔT ! TOUT CHAUD !
® 1985 Les Restaurants McDonald du Canada Ltée
3005, BOUL. LAFRAMBOISE, SAINT-HYACINTHE
J'M

SPÉCIAL DU MOIS DE MAI
ORDINATEURS:
XT 10MHZ disque dur 20 MEGS
Écran-clav.-lecteur inclus
299,99$
386 AT 33 MHZ
2 MEGS vive
2 lecteurs HD
Écran VGA
Souris-modem
MS-DOS 5.0
Programme comptable
Disque dur 105 MEGS
Logiciels de communication
15 MEGS de Shareware inclus
Prix: 1 699,99$
LES ORDINATEURS INFO-FUTURE ENR.
1045 ST-ANDRÉ,
ACTON VALE, QC
J0H 1A0
(514) 546-2372

MONTURES DE PRESTIGE
Cazal, Silhouette, Zeiss (Carat), Yves St-Laurent, Christian Dior, Gianfranco Ferré.

A PRIX RÉDUIT
Pourquoi vous contenter de moins? achetez à prix réduit des montures de qualité supérieure,durables, des modèles récents, portant une garantie du fabricant en plus de notre garantie complète d'un an sans condition, De plus, nous offrons une garantie d'un an sur les lentilles ophtalmiques. C'est une offre imbattable.
SALON DE LA monture Lucien Martel
Examen de la vue par optométristes
Dépistage du glaucome et de la cataracte
GALERIES SAINT-HYACINTHE
773-2210

JUSTICE

La campagne "Vélo-Casque" est de retour

Quatre Départements de santé communautaire (DSC) de la Montérégie, dont Honoré-Mercier, reviennent à la charge cette année avec le programme "Mon vélo-casque, c'est sauté!", une campagne qui en est à sa troisième année d'existence et qui battra son plein, principalement, durant les mois de mai et de juin.

Réalisée en collaboration avec les DSC Haut-Richelieu, Charles-Lemoyne et Valleyfield, cette activité vise à rappeler aux cyclistes, les jeunes de 5 à 14 ans en particulier, à quel point le port du casque est important pour la sécurité et pas si désagréable au niveau esthétique.

■ **Michel Lamarche**

"La Montérégie présente une particularité qui lui est bien propre, dans le sens qu'il s'agit d'une région semi-urbaine et semi-rurale, et que ce sont les cyclistes qui y sont le plus souvent victimes d'accidents", de noter M. Rodrigue Vaillancourt, du DSC Honoré-Mercier.

D'ailleurs, un communiqué produt par le bureau du DSC Honoré-Mercier relate un incident qui remonte à juin 1991 et qui permet de démontrer jusqu'à quel point un casque peut être utile.

"L'an dernier, à Saint-Hubert, la petite Marilyne Robitaille, 11 ans, traversait la rue à bicyclette au retour de l'école. Happée par un véhicule, elle décède d'un traumatisme crânien après avoir heurté le pare-brise de l'automobile qui n'a pu l'éviter. Le coroner investigateur n'a relevé aucune autre blessure importante susceptible d'entraîner son décès."

Selon le DSC, le cas de Marilyne représente un exemple typique de la mortalité parmi les jeunes cyclistes de son âge.

"Les blessures à la tête et au cou provoquent 75% des décès chez les cyclistes. Et les 5-14 ans représentent le groupe d'âge le plus vulnérable", souligne d'ailleurs M. Vaillancourt, qui loue également l'attrayance des casques, leur légèreté, leur aérodynamisme, la beauté des couleurs disponibles et l'accessibilité au niveau des prix.

Encore une fois, les Clubs Optimistes et les policiers se feront les porte-parole du programme "Mon vélo-casque, c'est sauté!". Lors d'activités de sécurité à bicyclette, ils donneront des casques protecteurs en prix et remettront des coupons-rabais de dix dollars échangeables chez tous les détaillants de sport participants, sur l'achat de n'importe quelle marque de casque à prix régulier.

Selon le communiqué émis par le DSC Honoré-Mercier, le prix des casques, depuis deux ans, a diminué de 25%.

"Les magasins de sport de la région ont massivement accepté d'aider les parents et les jeunes qui désirent se procurer un casque en honorant le coupon-rabais émis par les Départements de santé communautaire dans le cadre du programme 'Mon vélo-casque, c'est sauté!'", de faire remarquer M. Vaillancourt.

Même si la campagne est de nouveau mise sur pied cette année, il ne faut pas croire que la prise de conscience des cyclistes de la grande région montérégienne pour le port du casque est inexistante, parce que ce n'est pas le cas.

"Quand tout le monde s'y met, les résultats ne se font pas attendre. De nombreuses écoles participent aux activités pédagogoiques et l'on a déjà constaté que les jeunes ont maintenant une attitude positive sur le casque de vélo et seraient prêts à le porter s'ils en possédaient un", souligne M. Vaillancourt, dans un premier temps.

"D'ailleurs, a-t-il renchéri, une étude d'observation du DSC montre que deux fois plus de jeunes de 8 à 12 ans portent le casque en Montérégie qu'à Laval et Saint-Jérôme, deux régions témoins où il n'y a pas eu un tel programme de promotion du vélo-casque."

À cause d'une télécommande!

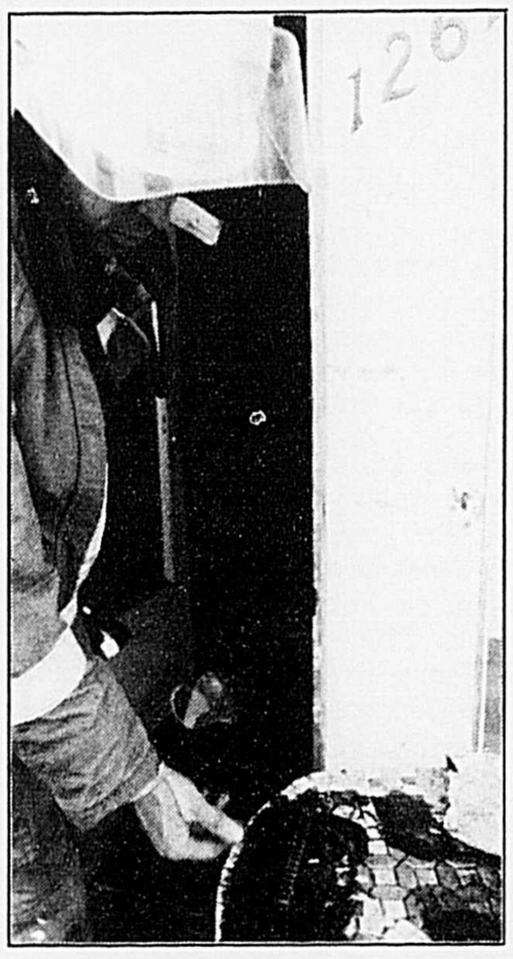

Généralement paisible, le secteur de l'avenue Bourdages, aux abords de l'entrée sud du tunnel des piétons, a suscité la curiosité, peu avant 16 heures, vendredi dernier, lorsqu'un incendie mineur s'est déclaré à l'intérieur d'un logis.

Une dizaine de policiers-pompiers sont intervenus rapidement pour empêcher que l'incendie se propage aux immeubles voisins.

Selon l'inspecteur Jean-Robert Choquette (à gauche sur la photo ci-dessus), l'incendie a émané d'une boîte de commande à distance d'un téléviseur, dans laquelle se serait produit un court-circuit.

Sur l'autre photo, on remarque d'ailleurs un policier-pompier constatant les dégâts sur l'appareil.

Il n'y a eu aucun blessé.

En bref...

Me Savoie: 1er juin

Remis en liberté à la suite du versement d'un cautionnement de 20 000$, le criminaliste maskoutain Claude Savoie comparaîtra de nouveau au Palais du justice de Saint-Hyacinthe, le lundi 1er juin. Dans un premier temps, on tiendra l'enquête préliminaire pro forma dans le dossier de complot à parjure, tandis que les accusations de voies de fait et de possession de stupéfiants feront l'objet d'un procès pro forma.

Denis Lanoie reconnu coupable

Le conseiller municipal de Saint-Hugues, M. Denis Lanoie, a été reconnu coupable, la semaine dernière, des accusations de voies de fait à l'endroit du maire de cette même municipalité, M. Bernard Benoît. Malgré le verdict de culpabilité, le juge Michel Dumaine a opté pour une libération inconditionnelle, ce qui fait que M. Lanoie n'aura pas de dossier judiciaire. Cette décision a satisfait M. Benoît, qui a indiqué que l'ambiance s'était de beaucoup améliorée depuis les incidents, qui remontent au début de juillet 1991.

Octogénaire attaquée...

Deux voyous de 15 ans s'en sont pris à une dame de 81 ans, la semaine dernière, dans le tunnel des piétons de la rue Laframboise. Circulant à bicyclette, les deux malfaiteurs ont réussi à s'emparer de la sacoche de la dame, qui a même été traînée au sol sur quelques pieds par les brigands. Dans la sacoche se trouvaient de l'argent, des cartes d'identification ainsi que divers objets personnels.

... de même qu'un étudiant

Un adolescent de 15 ans, originaire d'Acton Vale, a été pris à partie par trois individus, dans l'entrée de l'autoroute Jean-Lesage, direction est, à proximité du boulevard Laframboise, à Saint-Hyacinthe. Le jeune homme faisait de l'auto-stop lorsque les trois hommes, assis dans une Camaro rouge, se sont arrêtés à ses côtés. Croyant se retrouver devant de bons samaritains, l'adolescent a rapidement constaté le contraire, puisque le trio de malfaiteurs lui a demandé de leur remettre sa veste de cuir, avant de la lui enlever de force. Les trois hommes ont ensuite pris la direction de Saint-Thomas-d'Aquin, et n'ont jamais été revus.

Vitesse excessive sur les routes

Une première campagne publicitaire est en marche

La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) a procédé, la semaine dernière, au lancement d'une première campagne publicitaire pour contrer la vitesse excessive sur les routes, sous le thème "La vitesse est un jeu dangereux".

Comme il est précisé dans un communiqué, cette campagne vise l'ensemble des conducteurs, mais plus particulièrement les jeunes conducteurs de moins de 30 ans.

"Ce sont ceux qui commettent les plus grands excès de vitesse", a dévoilé, en conférence de presse, M. Pierre Théberge, directeur des communications de la SAAQ, dont l'objectif est de réduire d'au moins 10% le nombre d'accidents routiers liés à la vitesse, d'ici la fin de 1994.

"Plus de 60% des infractions pour vitesse dangereuse et presque la moitié des grands excès de vitesse, c'est-à-dire ceux qui dépassent de 45 km/h et plus la limite permise, sont commises par des jeunes de 16 à 24 ans, alors que ces derniers ne sont titulaires que de 14% des permis de conduire", d'ajouter M. Théberge.

Ce dernier a également rappelé que les infractions pour excès de vitesse représentaient quelque 70% des infractions entraînant l'inscription de points d'inaptitude.

Les données compilées par la Société de l'assurance automobile révèlent que, du 1er septembre 1990 au 31 août 1991, plus de 446 000 infractions pour excès de vitesse ont été enregistrées au Québec.

La Société a décidé de s'attaquer en priorité à la problématique de la vitesse excessive dans les zones de 50 km/h ou moins, soit dans les zones urbaines ou semi-urbaines; en effet, 60% des accidents se produisent à ces endroits, ce qui amène des conséquences très graves en raison de la densité de la population et de la présence marquée de piétons et de cyclistes, deux catégories d'usagers de la route plus vulnérables.

Messages publicitaires

Dans le cadre de cette campagne publicitaire, la Société a produit un message télé et deux messages radio de 30 secondes chacun.

Le message télé fait une démonstration symbolique de la problématique de la vitesse. Il vise à faire prendre conscience aux conducteurs que le fait de rouler à 75 km/h dans une zone de 50 km/h demande 18 mètres de plus, soit la longueur d'une allée de quilles, pour arrêter le véhicule en cas d'urgence et qu'un tel excès de vitesse peut entraîner des conséquences très graves.

Les messages radio visent à rappeler aux conducteurs les conséquences humaines et financières reliées aux excès de vitesse, c'est-à-dire les risques d'accidents avec blessés, l'accumulation de points d'inaptitutde, les amendes élevées et l'augmentation du coût du permis de conduire lors du renouvellement de ce dernier.

Ces messages seront diffusés à la grandeur du Québec tout au long du mois de mai. Un budget d'un million de dollars sera consacré à cette campagne.

Parallèlement à cette publicité, la surveillance policière sera accrue sur les routes afin de persuader les conducteurs de l'importance de respecter les limites de vitesse.

D'ailleurs, cette campagne a obtenu un appui favorable de l'Association des directeurs de police et pompiers du Québec.

Dix ans plus tard... un Pavillon à St-Joseph

(PB)- L'inauguration du nouveau Pavillon des loisirs de Saint-Joseph, le vendredi 8 mai dernier, est survenu presque dix ans, jour pour jour, après la naissance du projet.

Le nouveau centre, réalisé au coût d'environ 700 000$, est le produit d'une étroite collaboration entre la Ville et les autorités scolaires de Val-Monts.

En effet, la Ville a injecté directement plus de 350 000$ tandis que la commission scolaire y allait de montants comparables pour amener la construction de locaux polyvalents et occupés à temps partagé par la Ville et la commission scolaire.

En plus d'une salle polyvalente, le Centre communautaire Roméo-Forbes, situé sur la rue Desranleau, comprend divers locaux plus petits qui seront mis à la disposition des groupes du milieu.

La coupe du ruban du nouveau centre.- Dans l'ordre habituel, M. Germain Lagacé, président de la commission scolaire Val-Monts; Stéphanie Gaucher, étudiante en 6e année; le député Charles Messier, le maire Clément Rhéaume et M. André Pinard, représentant du ministère de l'Éducation.

6/49

Tirage du mercredi **92-05-06**
14 17 21 25 27 39
Numéro complémentaire: **32**

GAGNANTS		LOTS
6/6	0	2 223 883,80 $
5/6+	4	166 791,30 $
5/6	287	1 859,70 $
4/6	16 711	61,20 $
3/6	306 774	10,00 $

Extra

Tirage du mercredi 92-05-06

NUMÉROS	LOT
307629	100 000,00 $

Tirage du samedi **92-05-09**
14 21 25 28 36 37
Numéro complémentaire: **39**

GAGNANTS		LOTS
6/6	0	5 469 595,90 $
5/6+	11	88 519,40 $
5/6	385	2 023,30 $
4/6	21 080	70,80 $
3/6	401 728	10,00 $

Extra

Tirage du samedi 92-05-09

NUMÉROS	LOT
573785	100 000,00 $

La Quotidienne

Tirages du 92-05-02 au 92-05-08

	3	4
Samedi	**103**	**0568**
Lundi	**358**	**3211**
Mardi	**404**	**0305**
Mercredi	**758**	**8533**
Jeudi	**706**	**3276**
Vendredi	**286**	**6118**

Banco

Tirage du: 92-05-06
1 4 8 9 11
16 19 21 22 28
39 40 42 43 45
46 49 50 62 65

Tirage du: 92-05-04
3 5 6 8 9
13 14 15 25 28
29 31 35 43 45
48 49 55 59 64

Tirage du: 92-05-08
2 5 6 9 14
16 17 19 22 24
30 31 33 34 41
47 52 56 63 68

Provincial

Tirage du: 92-05-08

NUMÉROS DÉCOMPOSABLES	
LOTS	NUMÉROS
1 000 000 $	3987541
5 000 $	987541
500 $	87541
100 $	7541
25 $	541
5 $	41

Inter Plus

Tirage du 92-05-08

NUMÉROS	LOTS
931153	250 000 $
31153	2 500 $
1153	250 $
153	25 $
53	10 $
NOS MOBILES	
87538	1000 $
1856	100 $
651	25 $

Tirage du samedi 92-05-09

Select 42

3 9 16 23 39 40
Numéro complémentaire: **17**

GAGNANTS		LOTS
6/6	0	1 000 000,00 $
5/6+	0	31 159,10 $
5/6	56	927,30 $
4/6	2 364	41,00 $
3/6	33 103	5,00 $

MISE-TÔT 7 33 36 42

GAGNANTS	LOT
129	387,60 $

La Mini

Tirage du 92-05-08

NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
741329	50 000 $	74132	1 000 $
41329	5 000 $	7413	100 $
1329	250 $	741	10 $
329	25 $		
29	5 $		

CESSEZ DE FUMER

ST-HYACINTHE
Auberge des Seigneurs
19 mai, 19h00

INSCRIPTION
18h00 À 19h00
Comptant ou chèques

Avec Hypnotabac
UNE SÉANCE SEULEMENT

44.00 POUR TOUT

Retrouvez la vigueur, l'entrain, la joie de vivre, la santé.

- Assistez à une **méthode facile** de cesser de fumer, sans irritation, sans crise de nervosité.
- Pensez aux économies que $44.00 vous fera réaliser.
- L'hypnose a fait ses preuves pour cesser de fumer et a un très **haut taux** de **succès**. Neuf fumeurs sur dix en sortent gagnants.
- L'hypnose est **sécuritaire** pour tous et vous pouvez tous cesser de fumer avec hypnotabac.
- Michel Sansfaçon, naturothérapeute et hypnothérapeute, possède ce magnétisme qui vous aidera à retrouver votre liberté.
- **Conservez votre poids** avec le programme de contrôle du poids qui est aussi inclus.
- **Satisfaction garantie** ou vous revenez gratuitement.

Soyez présent avec vos amis

- Nous nous réservons le droit de limiter le nombre de participants

Conservez et présentez pour un bonus

Pour le meilleur et contre le pire !

En cas de sinistre, c'est important de se savoir bien protégé.
Alors, n'hésitez pas à choisir des partenaires fiables :
le courtier d'assurances et le Groupe Commerce.

LE GROUPE COMMERCE
Compagnie d'assurances

Une présence rassurante

Léon Courchesne
B.A., C.d'A.A., A.I.A.C. COURTIER D'ASSURANCES

POUR VOUS SERVIR
FERNANDO COURCHESNE ET FILS LTÉE
16150 Hébert, Saint-Hyacinthe **773-6611**

Votre courtier d'assurances et le Groupe Commerce, une équipe rassurante !

À Saint-Bernard

Le maire Clément Robert tranche contre une requête visant la Régie d'aqueduc

Après que les conseillers de Saint-Bernard aient abouti dans une impasse, votant trois contre trois, sur une proposition demandant qu'un comptable du ministère des Affaires municipales fasse enquête sur l'administration de la Régie de l'aqueduc, le maire a voté contre la proposition.

Il a affirmé des chiffres obtenus de la régie pour justifier sa position qui conduisait à la défaite de la proposition présentée par le conseiller Gaétan Girouard et appuyée par le conseiller Marcel Perreault.

M. Girouard avait décidé de présenter cette proposition à l'assemblée du 4 mai dernier parce qu'il estimait ne pas être satisfait des réponses obtenues lorsqu'il s'est adressé à la Régie d'aqueduc du Richelieu-Centre (RARC) sur certaines questions qu'il juge importantes.

Le maire étant de l'avis contraire, il a donc tranché le débat contre la proposition de M. Perreault.

Mais il se pourrait bien que l'affaire n'en reste pas là puisqu'une autre proposition présentée en avril par le même conseiller et portant sur les paiements effectués par les "municipalités satellites" de la Régie fassent l'objet d'une vérification.

Il faut savoir que l'aqueduc Richelieu Centre dessert huit municipalités qui sont membres de plein droit de la Régie. En plus, le service d'eau potable est assuré à trois municipalités dites satellites (Saint-Hugues, Saint-Guillaume et Saint-Gérard-Majella). La facture présentée à ces municipalités satellites a suscité l'attention de certains contribuables des municipalités de la régie puisque le prix chargé au mètre cube était inférieur dans ces satellites (on parle de 23¢ en 1984 jusqu'à 31¢ en 1992) à celui payé par les municipalités membres (on parle de 35¢).

Interrogés sur le moyen utilisé pour faire en sorte que ces satellites paient leur quote-part des travaux, les administrateurs de la régie ont toujours répondu que les coûts étaient compris dans le prix de base; ce que d'aucuns ne comprennent pas. Même plus, on disait aussi que c'était au chapitre du "débit réservé" que les coûts réels étaient transférés aux satellites. Vérification faite en 1988, les trois municipalités ont payé environ 23 000$ à ce chapitre, les huit membres payant près de 35 000$ au chapitre des débits réservés.

Les contribuables des huit municipalités de la RARC ont-elles payé, en tout ou en partie, les frais d'infrastructure pour desservir les satellites? Et comment justifier que le prix au mètre cube d'eau livrée était de près de 50% inférieur?

Toutes ces questions et bien d'autres ont fait en sorte que, en 1992, il n'est plus question de débit réservé pour quelques municipalités desservies par la RARC et que toutes les municipalités visées, incluant les satellites, ont reçu une répartition du service de la dette qui tient compte des règlements passés depuis 1984 pour assurer le service d'aqueduc.

La question du conseiller Perreault était loin d'être farfelue d'autant plus qu'il s'oppose aussi au secret entourant le projet de loi privé que la RARC présentera bientôt à Québec sans que quiconque en connaisse le contenu.

Diminution du taux de taxation à La Présentation

(ML)- Les citoyens de La Présentation ont appris une bonne nouvelle: le taux de taxation a connu une baisse de 0,06$ du 100$ d'évaluation par rapport à l'année dernière.

Comme l'a indiqué la secrétaire-trésorière par intérim, Mme Raymonde Gaudette-Gauvin, le taux passe de 0,52$ du 100$ d'évaluation, à 0,46$.

"Cette baisse s'explique par le fait que la Taxe de l'Église, qui se chiffrait à 0,14$ du 100$ d'évaluation, n'est plus opérationnelle", a-t-elle expliqué.

Le nouveau taux de taxation comprend également un montant additionnel de 0,10$ du 100$ d'évaluation pour défrayer les coûts relatifs à la Sûreté du Québec, mais une réduction de 0,02$ du 100$ d'évaluation, résultat du surplus budgétaire de 67 560$ accumulé au 31 décembre 1991.

Dans un autre ordre d'idées, le conseil municipal de La Présentation doit tenir une séance spéciale, le jeudi 14 mai, afin de procéder à la nomination de trois représentants du conseil au comité d'assainissement des eaux.

Ce comité verra à étudier tous les aspects relatifs à un projet d'épuration des eaux qui pourrait se concrétiser à La Présentation d'ici 1994.

Outre les trois membres du conseil, le comité comprendra un représentant d'une firme d'ingénieurs et un autre provenant de la Société québécoise d'assainissement des eaux.

Les démarches initiales remontent au mois de mars 1990, lorsque la municipalité s'était inscrite auprès du ministère de l'Environnement du Québec afin de bénéficier d'une subvention pour le programme d'assainissement des eaux.

Une réponse affirmative avait été acheminée à La Présentation en décembre 1991, mais en raison de la situation qui prévalait à cette époque, la municipalité se trouvant sous tutelle depuis novembre 1991, le tout était resté sur la glace.

Le 19 mars dernier, le Conseil a rencontré un responsable de la Société québécoise d'assainissement des eaux et le 27 avril dernier, on a tenu une réunion avec 72 des 261 propriétaires directement concernés, et 51 d'entre eux se seraient montrés favorables, selon les chiffres divulgués par Mme Gaudette-Gauvin.

Treize autres auraient dit non, trois n'ont pas formulé d'opinion et cinq n'ont tout simplement pas remis le formulaire.

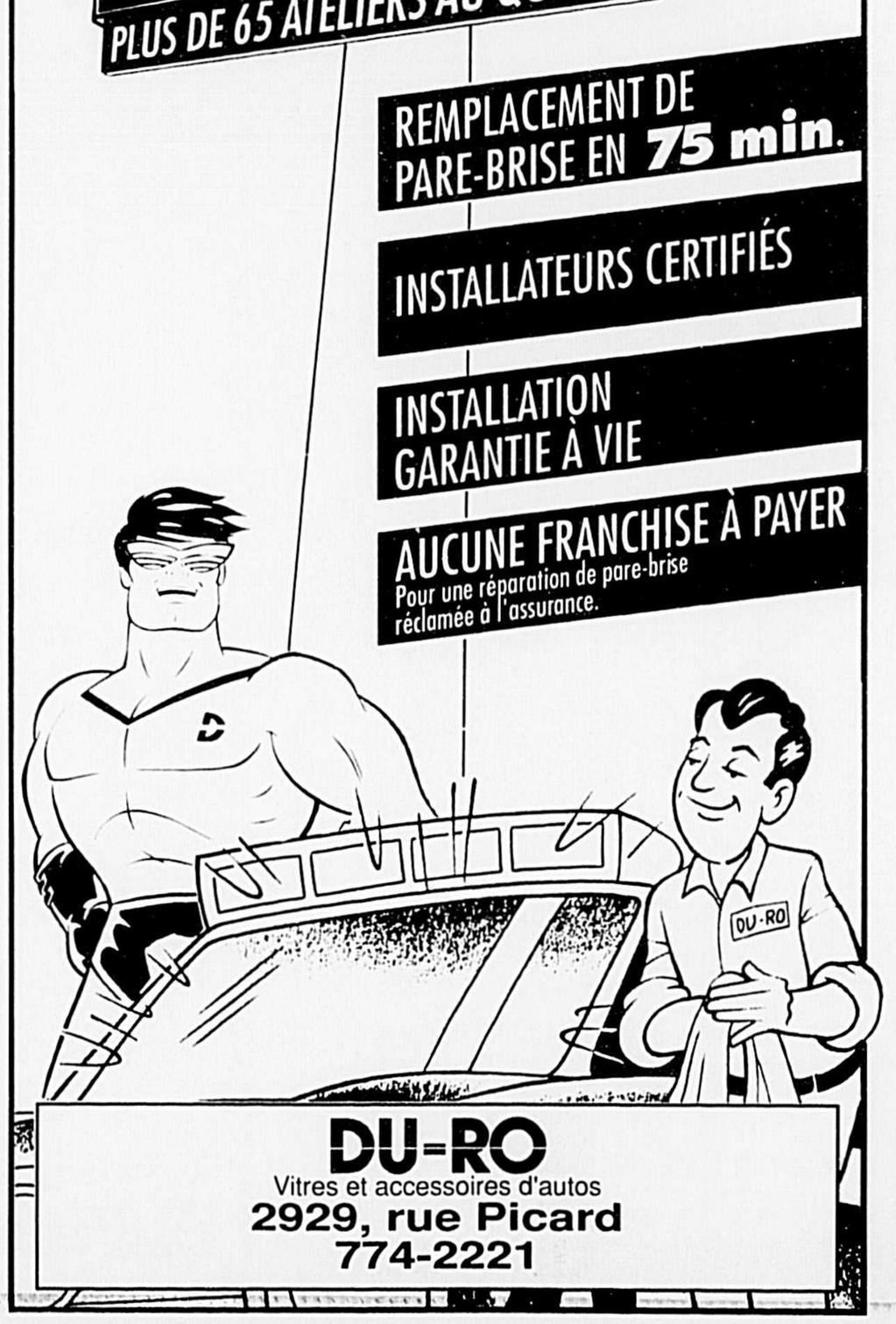

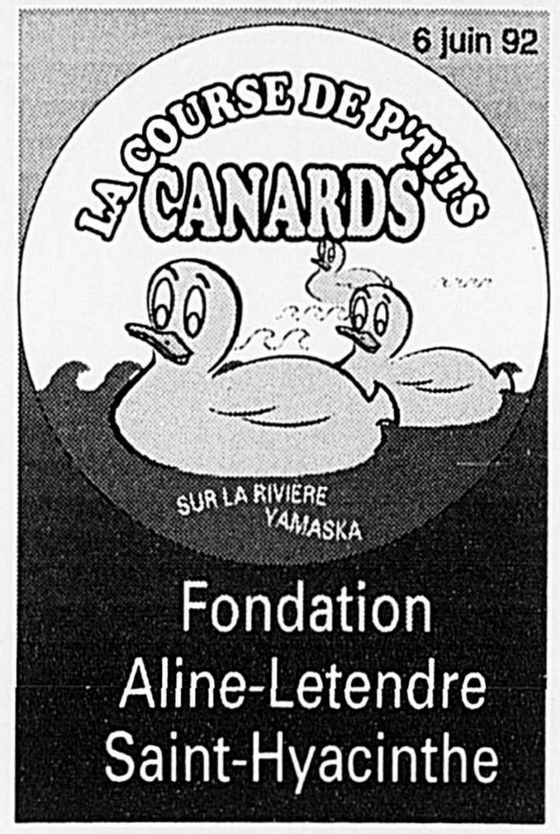

AS-TU TON P'TIT CANARD?

LA COURSE DE P'TITS CANARDS

Le samedi 6 juin 1992 sur la rivière Yamaska à la Porte des Maires (13 h 30)

5$ Billets en vente: 5$

AUX CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

AUX PHARMACIES JEAN COUTU

5$ 5$

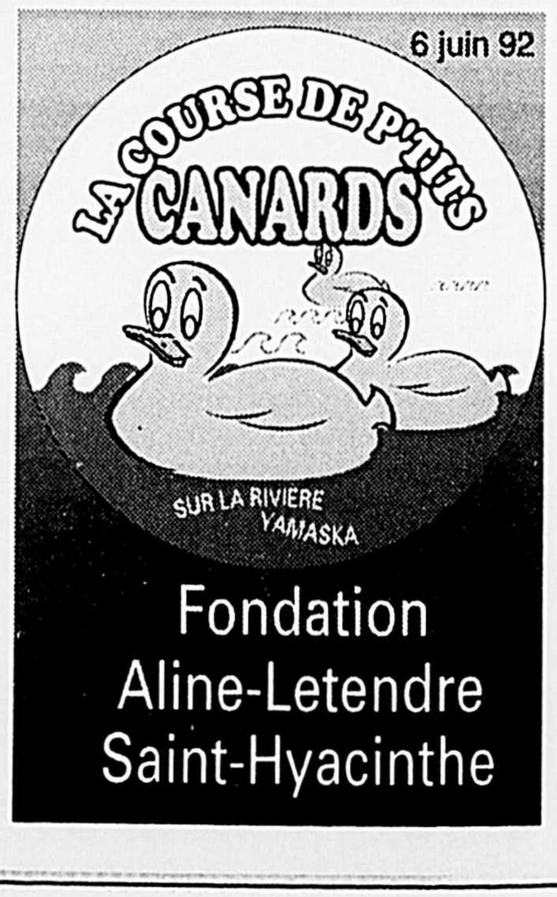

Le Club de golf La Madeleine ouvrira ses portes à la fin de juin

Que cesse de tourner le moulin à rumeurs: le Club de golf La Madeleine sera accessible à la fin du mois de juin, probablement autour de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, à moins que Dame Nature refuse de collaborer.

Voilà ce qu'a confirmé son copropriétaire et professionnel, M. René Noël, qui avait invité les médias régionaux, la semaine dernière, à la première pelletée de terre des travaux d'érection du chalet, dont l'ouverture devrait coïncider avec celle du terrain.

■ **Michel Lamarche**

"Il y a eu bien des rumeurs, particulièrement depuis l'automne, à l'effet que le projet tomberait à l'eau, sauf que nous savions qu'elles n'étaient pas fondées. Pendant qu'elles circulaient, nous, de notre côté, continuions à travailler", de confier M. Noël, quelques minutes avant la cérémonie officielle.

Comme tendait à le démontrer l'énorme trou dans lequel travaillaient déjà une vingtaine de personnes, mercredi dernier (6 mai), le chalet du Club de golf La Madeleine sera vaste; il occupera 12000 pieds de plancher, sur deux étages et demi, selon les indications fournies par M. Noël.

Tous les services relatifs au golf s'y retrouveront, c'est-à-dire la boutique du professionnel, la salle de réception, les casiers et les bureaux administratifs.

Accroupis sur le vert du 9e trou, M. Notz, son fils André, qui est le surintendant du terrain, et M. Noël, analysent l'état du gazon.

Semi-privé

Tout laisse croire que le Club de golf La Madeleine sera d'abord un terrain semi-privé, en raison du nombre d'abonnés.

"Notre objectif est de regrouper un minimum de 300 membres et un maximum de 400. Dès que nous aurons atteint le plateau des 300, nous deviendrons un club privé", de préciser M. Noël.

À l'heure actuelle, une quarantaine de personnes ont versé le dépôt initial de 1 250$, qui équivaut à 10% du coût total du droit exclusif qui, a tenu à signaler M. Noël, peut être financé sur une période de cinq ans. À cela, le membre devra ajouter un montant de 1 500$ qui représente la cotisation annuelle.

"Nous sommes partis avec une liste de 1 000 personnes à qui nous avons téléphoné, et nous avons obtenu 168 intentions d'abonnement. La plupart d'entre eux, toutefois, attendent l'ouverture de la saison avant de présenter leur dépôt", de faire remarquer M. Noël.

En raison de questions d'ordre technique avec la Commission des valeurs mobilières du Québec, les dirigeants du Club de golf La Madeleine ont décidé qu'il n'y aurait pas d'émissions d'actions, contrairement aux intentions initiales divulguées l'année dernière.

M. Charles Laurendeau, inspecteur municipal à Sainte-Marie-Madeleine, M. Simon Lacombe, maire de Sainte-Marie-Madeleine, M. René Noël, professionnel et copropriétaire du Club de golf La Madeleine, M. Marcel Notz, architecte et copropriétaire, de même que M. Raymond Frégeau, de Divac Constructions, contracteur, ont souligné de façon traditionnelle le début des travaux de construction du chalet du Club de golf La Madeleine.

"On ne parle plus d'actions, ni de parts, mais d'un droit exclusif grâce auquel les personnes qui auront déboursé le montant de 12 500$ posséderont tous les privilèges", de dévoiler M. Noël.

Tant que l'objectif de 300 membres n'aura pas été atteint, les amateurs qui ne se seront pas procurés une carte de membre pourront néanmoins évoluer sur le terrain de 6 700 verges. Le coût du droit de jouer, en semaine, sera de 27$, et de 30$, les fins de semaine.

Si le Club de golf La Madeleine sera fermé au grand public dès que l'on y comptera 300 membres, celui-ci pourra vraisemblablement se reprendre à partir de l'été 1993, puisque M. Noël et son collègue, M. Marcel Notz, l'architecte du terrain, comptent toujours ouvrir le second parcours l'an prochain.

"Les travaux sont déjà en marche, et nous croyons ouvrir au moins neuf trous l'année prochaine, vers la fin de juin également", d'indiquer M. Noël.

BO FINI inc.
Les Experts en Peinture
Peintures Benjamin Moore
Deux magasins pour mieux vous servir!
205, Bergeron (coin Martineau) St-Hyacinthe, Qc J2S 8B1 799-4848
2497, Sainte-Anne (coin Bourassa) St-Hyacinthe, Qc J2S 5J1 771-4848

LA FÊTE NATIONALE EN CROISIÈRE 24 JUIN
CHAMBLY - SOREL
Un tour d'histoire sur plus de 60 km
- Départ de Chambly (écluses) 12h30
- Escale à la Maison Nationale des Patriotes à St-Denis sur Richelieu
- Passage à l'écluse de St-Ours
- Buffet chaud à l'Auberge de la Rive, de Sorel
- Retour à Chambly par autocar 22h00
ADULTES: 75$ AGE D'OR: 65$
12 ANS ET MOINS: 60$
La croisière est limitée à 50 passagers, donc réservez tôt!
Service de bar à bord du vaisseau.
(514) 584-3790
Croisières St-Charles inc.

ÇA POUSSE, ÇA POUSSE AVEC ROSAIRE !
ACHETER DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR
NOUVEAU EN 1992
SERVICE DE PLAN ET CROQUIS D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER
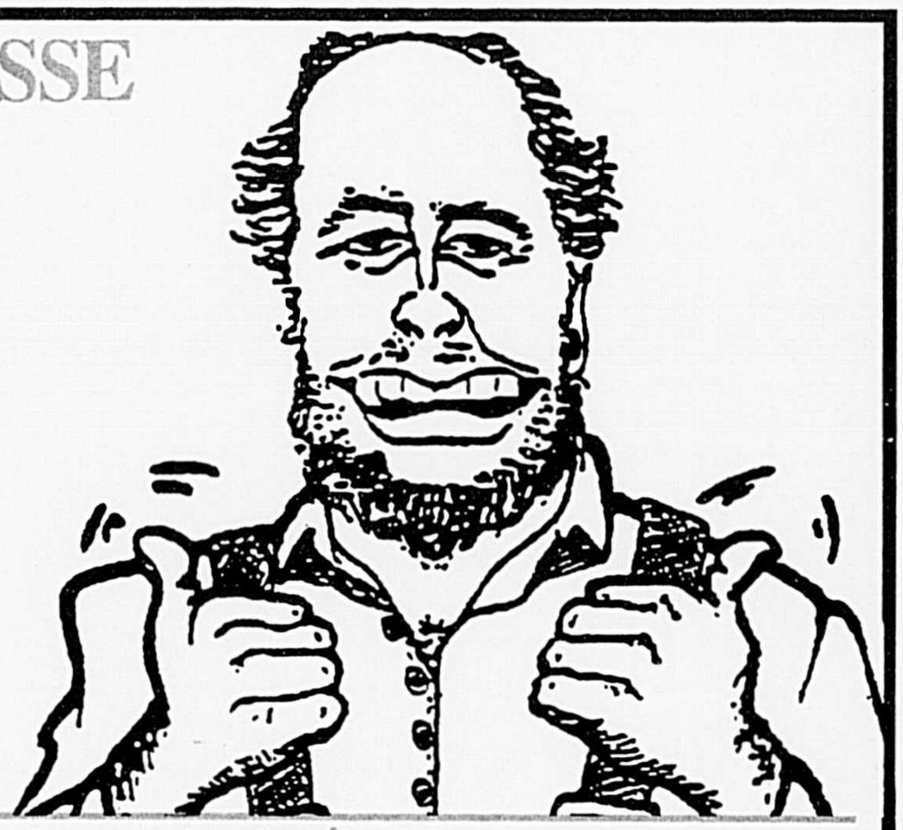
Valide du 9 mai au 18 mai 1992
Bégonia "Reiger" Potée fleurie en pot de 4.5" 3.88$ ch.
Spirée "Gold Flame" Arbuste en pot de 40cm 9.88$ ch.
Fumier de mouton Botanix Sac de 30 litres 3/8.88$
Aubépine de Toba Arbre décoratif en pot 34.88$ ch.
Clématite Plante grimpante et rustique 8.88$ ch.
Jardinière de balcon 32" 7.88$ ch.
Pistolet d'arrosage 5.88$ ch.
Boîte à humus "Soilsaver" de Barclay 44.88$ ch.
OUVERT 7 jours de 8 h 00 à 21 h 00 dimanche inclus
171, GRAND RAND ST-THOMAS D'AQUIN ST-HYACINTHE, Qc
AUTOROUTE 20 SORTIE 123
(514) 796-3193
ACCUMULEZ DES MILLES AVEC AIR MILES Voyagez de par le monde
les serres Rosaire Pion & Fils inc.
BOTANIX

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ
LA FORCE DU CONSEIL

Condos commerciaux à vendre

Socofi Gestion procède à des investissements de 1,5 million$

Suite à l'acquisition de la Ferme Gauthier, en bordure de l'autoroute Jean-Lesage (rue Martineau), la firme Socofi Gestion s'apprête à procéder à d'importants investissements qui se chiffrent à 1,5 million de dollars.

Propriétaire de la bâtisse qui héberge Citadelle et Beau Prix, et seul actionnaire des entreprises Primaveau et Primaviande, Socofi Gestion entend agrandir sa bâtisse de 140 mètres carrés (1 500 pieds carrés), ce qui porte sa superficie à 3 400 mètres carrés (37 000 pieds carrés), puis convertir en condos commerciaux tous ces espaces, et enfin construire sur l'emplacement de la Ferme Gauthier, son siège social.

■ **Vianney Théberge**

C'est ce que M. Patrice Gibeault, président de la compagnie, a révélé au journal au cours d'une entrevue téléphonique.

Socofi Gestion qui se spécialise dans le veau de lait a décidé de concentrer toutes ses activités à Saint-Hyacinthe, à l'exception d'une seule, l'abattoir de veau que la firme possède à La Plaine.

Spécialisée dans l'élevage et l'abattage de veau, Socofi Gestion possède un chiffre d'affaires annuel de 60 000 000$; et ses exportations vers les États-Unis se chiffrent à 70% de sa production.

Les travaux doivent commencer sous peu, et d'ici à la fin de la présente année, tout devrait être terminé, de conclure M. Gibeault.

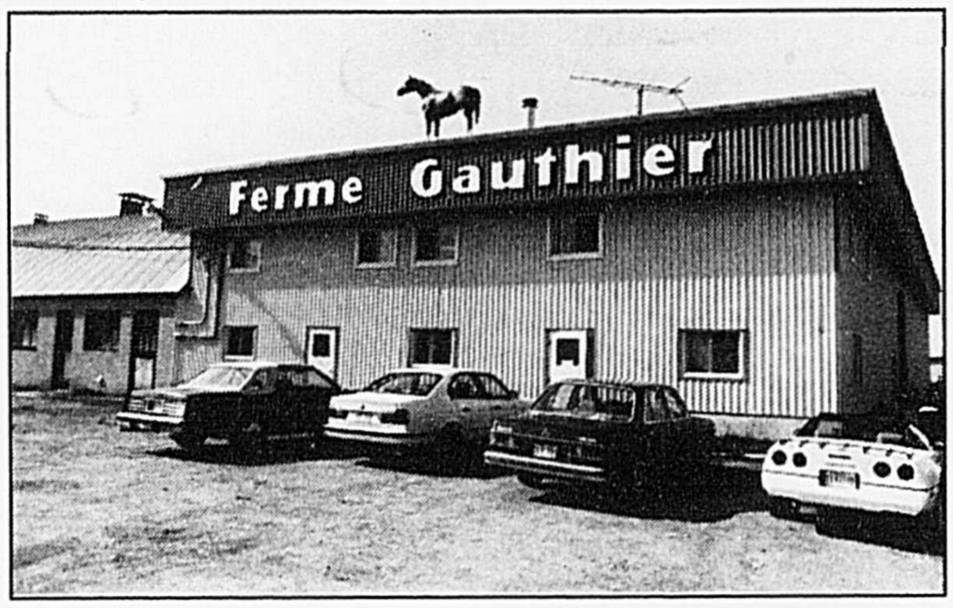

Socofi Gestion construira sur cet emplacement son siège social.

Ces espaces qui subiront un agrandissement, seront convertis en condos commerciaux.

Les Québécois devront payer pour certains soins de santé

(PB)- Le gouvernement du Québec vient de faire connaître de nouvelles coupures dans les soins de santé, coupures qui touchent principalement les soins dentaires, les services pharmaceutiques et optométriques.

Les mesures qu'a fait connaître le ministre de la Santé et des Services sociaux Marc-Yvan Côté signifient que les Québécois devront débourser 172 millions$ de plus cette année pour certains soins complémentaires et 248 millions$ additionnels l'an prochain.

Même si le programme annoncé doit épargner les assistés sociaux et les personnes âgées à faible revenu, il n'en demeure pas moins que bien des familles seront touchées.

C'est ce mercredi (13 mai) que le ministre doit déposer à l'Assemblée nationale un projet de loi qui contiendra le détail des mesures et la date d'entrée en vigueur de celles-ci.

Mais d'ores et déjà, il est connu que les services dentaires aux enfants et les services pharmaceutiques et optométriques s'appliqueront à très court terme.

Désormais, les Québécois âgés entre 18 et 40 ans devront payer leurs services optométriques. De plus, les parents des 450 000 enfants de 10 ans et plus devront aussi payer pour les frais dentaires. Pour les personnes qui reçoivent des prestations en vertu d'un programme d'aide sociale, les frais reliés à ces dépenses seront assumés.

Les usagers de 65 ans et plus du programme de médicaments devront à l'avenir verser une contribution de 2$ pour l'exécution d'une ordonnance ou son renouvellement; avec un contribution maximale de 150$ par année. Seront exemptées les personnes qui reçoivent le maximum du montant mensuel du revenu garanti.

À noter que l'excédent du 150$ sera remboursé au début de 1993 s'il y a lieu.

En plus des particuliers, les institutions seront aussi mises à contribution pour économiser 15 millions$ en 1992 et 35 millions$ en 1993.

On veut aussi récupérer 50 millions$ par année par l'élimination de radiographies, de tests et d'analyses, l'abandon du financement des examens pré-emploi etc.

La nouvelle carte d'assurance-maladie avec photo sera implantée en 1993 et remplacera éventuellement toutes les cartes individuelles d'hôpital.

Une nouvelle association

(M.P.) - Le président de Musique Kasma, M. Gerry Plamondon, vient d'annoncer que M. Richard Loiselle est maintenant associé dans son entreprise.

Richard Loiselle est depuis bientôt deux ans directeur général des opérations chez Kasma. Pour Gerry Plamondon, c'était dans la logique normale de l'évolution de sa compagnie d'avoir un associé.

Maskoutain de souche, Richard Loiselle oeuvre depuis plusieurs années autant dans le monde de la radio que du spectacle et M. Plamondon est assuré que sa venue comme partenaire sera un atout pour leur compagnie.

Musique Kasma, une des rares entreprises du genre en région, voit à la destinée de la carrière d'Alain Morisod/Sweet People pour l'Amérique du Nord. Elle s'occupe également du guitariste québécois Claude Reid et du clarinettiste français Christian Morin.

Fondée en 1972 par Gerry Plamondon, "Kasma", anagramme de Maska, est aussi une maison de production de disques (étiquette Kosmos) et de spectacles; c'est également une maison d'édition.

Cette nouvelle association promet, dans la tradition installée par Gerry Plamondon et par les idées nouvelles de Richard Loiselle, de nombreuses surprises.

Le Centre d'emploi du Canada pour étudiants ouvre ses portes

C'est le lundi 11 mai que le Centre d'emploi du Canada pour étudiants a procédé au lancement de sa campagne d'été 1992. Cette année, l'équipe du CEC-É s'est donné pour objectif de procurer plus de 375 emplois réguliers (cinq jours ou plus) aux étudiants de la région maskoutaine.

Afin d'atteindre cet objectif, les agents de placement étudiant chercheront à augmenter leur présence ainsi que leur visibilité afin d'informer employeurs et étudiants que le Centre d'emploi pour étudiants constitue un outil dont on ne saurait se passer. Les avantages d'embaucher des étudiants sont nombreux, alors que ceux-ci sont vraiment motivés.

Les des étudiants à s'intégrer au monde de l'emploi fait aussi partie des objectifs des Centres d'emploi du Canada pour étudiants. Ainsi on rencontrera des étudiants dans les écoles afin de les aider à affronter le marché du travail, organisant à cette fin près de 60 sessions d'information. Ces sessions porteront principalement sur les techniques d'entrevue et sur la préparation d'un curriculum vitae, alors que ces mêmes conseils pourront toujours être donnés aux étudiants qui se présenteront au CEC-É.

Les employeurs de Saint-Hyacinthe qui désirent embaucher un ou plusieurs étudiants peuvent appeler au Centre d'emploi du Canada pour étudiants en composant le 774-2234. Quant aux employeurs d'Acton Vale, ils peuvent rejoindre le Centre à frais virés au même numéro. Les étudiants sont invités à venir consulter les tableaux d'offres d'emplois au 775, avenue Saint-Dominique ou à contacter les "boulot-phones" (service téléphonique en fonction 24 h décrivant quotidiennement les nouveaux emplois) au 774-7338 à Saint-Hyacinthe et au 546-3103 à Acton Vale.

La signature de cette nouvelle association réunissait, dans l'ordre: MM. Jacques Jubinville, de Samson Bélair, Gerry Plamondon et Richard Loiselle.

Voyageurs Canada 92

Les inscriptions sont reportées au 15

(TV) - À la demande de Mme Andrée Champagne, députée de Saint-Hyacinthe-Bagot à la Chambre des Communes, l'organisme Voyageurs Canada 92 qui fait partie des événements du 125e anniversaire du Canada, a accepté d'accorder une semaine de plus aux jeunes, soit jusqu'au 15 mai, pour la date limite des inscriptions.

Voici quelques-uns des membres du Comité: de gauche à droite, première rangée, Mme Manon Laneuville, responsable du programme pour une partie du Québec; M. Jean Lemonde, président; M. Jean-Claude Ladouceur; deuxième rangée, Mme Linda Chambers-Côté, M. Sylvain Thibault et M. Michel Robidoux, secrétaire.

Le programme donne la possibilité à 125 jeunes de la région d'échanger, pendant une semaine, avec des jeunes de leur âge de la région de Thunder Bay, en Ontario.

Il permet par la suite à ces jeunes Ontariens de venir passer une semaine dans la région maskoutaine, de faire connaissance avec la culture québécoise, d'y admirer les beautés du paysage et les richesses naturelles.

Les membres du Comité organisateur local (COL) qui se dévouent bénévolement sont M. Jean Lemonde, directeur général de l'Association régionale des loisirs pour personnes handicapées de Richelieu-Yamaska (président de l'organisme); M. Michel Robidoux, du Service des loisirs de Saint-Hyacinthe (secrétaire); M. Bruno Carrier, professeur au Cégep de Saint-Hyacinthe; Mme Linda Chambers-Côté, professeur à l'École secondaire Saint-Joseph; M. Jean-Claude Ladouceur, du Conseil régional des loisirs de Richelieu-Yamaska; Mme Julie Lambert, mère de famille; M. Sylvain Thibault, du Service des loisirs d'Acton Vale; et M. Pierre Vaillancourt, conseiller en orientation au Cégep de Saint-Hyacinthe.

Mme Champagne et les membres du Comité sont heureux de cette prolongation qui permettra à plus de jeunes de s'inscrire à l'échange.

Les Services Collectifs Arpin Inc.

Un Professionnel à votre service

Vous êtes à la recherche d'un Expert Conseil?

André Arpin
Courtier
13 années d'expérience

ASSURANCE COLLECTIVE

REER/RENTES COLLECTIVES

Tél.: 778-1546

16985, Lapierre, Saint-Hyacinthe, J2T 3N6

UNE PÉPINIÈRE À CONNAÎTRE

AVANT D'ACHETER

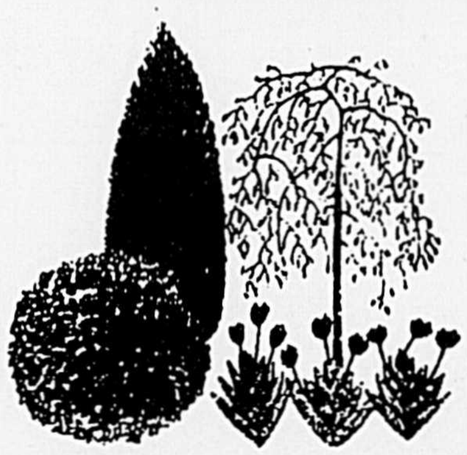

Arbres, arbustes, conifères et plants de haies sont garantis à 100% pour 1 an

Nos croquis d'aménagement vous facilitent la tâche.

Nous vous offrons le meilleur Rapport Qualité Prix.

Pépinière Ste-Madeleine ENR.

CENTRE DEJARDIN

SERVICE D'AMÉNAGEMENT PAYSAGÉ

Ouvert 7 jours par semaine.

Carole & Daniel Beauchemin: props

1480, Chemin St-Jean-Baptiste, Ste-Madeleine

795-3591

ASSURANCE HABITATION

LE CHOIX D'UNE MAISON

L' achat d'une maison représente certes l'investissement le plus important d'une vie. Vous devez donc faire un choix judicieux.

Vous devez choisir entre les divers styles architecturaux et les divers quartiers résidentiels. Cependant, s'il y a quelque chose dont vous n'avez pas le choix, c'est bien la qualité de votre assurance-habitation.

Informez-vous! En tant que courtier, nous vous offrons plus de 10 compagnies d'assurances. Notre rôle est de vous recommander celle qui est la plus adapté à vos besoins précis.

Vivre assuré
débute toujours par le choix
d'une bonne assurance-habitation.

LANGELIER
ASSURANCES

VIVRE ASSURÉ

2500, boul. Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe Qc. J2S 7R8
773-8435

3% du secteur public et parapublic

La CSD lance une opération de mobilisation

M. Réjean Audy, coordonnateur de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), a dévoilé la semaine dernière, en conférence de presse, le matériel publicitaire utilisé en appui à la campagne de mobilisation lancée par la CSD pour le respect de l'engagement du gouvernement à verser 3% d'augmentations de salaires, le 1er juillet prochain.

Ce dévoilement a eu lieu en présence de représentants syndicaux du Secteur des affaires sociales (SAS) de la région et de Mme Thérèse Boisvert-Cliche, présidente du SAS-CSD.

"Il s'agit d'une affiche représentant les conditions de travail des salariés des secteurs public et parapublic en train de passer dans le 'hache-viande' du gouvernement.

"À cela s'ajoute une carte postale, adressée au Premier ministre Robert Bourassa, que le SAS souhaite voir remplir par 20 000 personnes, et qui lui demande de ramener à la raison M. Daniel Johnson, président du Conseil du Trésor, face aux engagements qu'il a pris", d'expliquer M. Audy.

Unissant leurs voix, les travailleurs des secteurs privé, public et parapublic de la CSD soutiennent cette action et revendiquent le droit à des services gouvernementaux accrus en cette période de crise économique majeure.

"Les syndiqués de tous les secteurs en ont assez de voir le gouvernement déprécier les salariés des secteurs public et parapublic et ne pas respecter leur droit fondamental à la négociation collective et à la dignité en tant qu'intervenants sociaux", d'affirmer M. Audy.

"En outre, a-t-il rennier, de rappeler M. Audy, le gouvernement est revenu sur son engagement, a annulé cette entente et annoncé son intention de ne pas verser ce 3%. Sa proposition d'accorder l'indice des prix à la consommation au 1er juillet 1992, telle qu'amendée le 15 avril dernier, a également été refusée par les membres des syndicats affiliés du SAS-CSD, qui voient dans cette mince amélioration de son annonce initiale une façon de se donner bonne conscience et de justifier son intention de ne pas tenir son engagement."

chéri, ces travailleuses et travailleurs jugent inacceptable l'argument de M. Johnson selon lequel le simple fait d'avoir un emploi au Québec, en 1992, est un privilège, justifiant le décret unilatéral de leurs conditions de travail."

On sait que les syndiqués des secteurs public et parapublic ont consenti une prolongation de leur convention collective, assortie d'un gel salarial de six mois et d'une indexation de 3% au 1er juillet 1992.

"Le 14 février der-

Le SAS-CSD représente 6 000 travailleurs dans des centres hospitaliers, centres d'accueil et CLSC de cinq régions du Québec.

Jean, Gauthier, Rousseau
CA Comptables agréés
443, av. Ste-Anne, Bureau 230, Saint-Hyacinthe (QC) J2S 5G3 (514) 774-0722
Télécopieur (514) 774-4711
Associés: Richard Jean, C.A. Pierre Gauthier, C.A. Michel Rousseau, C.A.

Le spécialiste de votre quartier
Le Permanent Saint-Hyacinthe
Tél.: 774-3057
Fax: 773-4099
1180 DESSAULLES, SAINT-HYACINTHE
Je vous offre mes services pour toutes vos transactions immobilières commerciales et industrielles. 44 ans d'expérience dans le domaine des affaires. Disponible, professionnel et discret. Soyez assurez que vos intérêts seront en sécurité avec un représentant immobilier qui a le sens des affaires.

M.Claude Guertin
Il est facile de me rejoindre:
774-3057 (bureau)
379-5221 (résidence)
CLAUDE GUERTIN
Votre représentant immobilier pour vos transactions "commerciales & industrielles"
M. Claude Guertin

Ford FORD
yamaska automobile inc.
SUR LE BOULEVARD DE L'AUTO

M. Jean-Paul Lambert, président de Yamaska Automobile, est heureux de vous faire part de la nomination de M. Richard Trottier à titre de directeur général de Yamaska Automobile.
Le professionnalisme et la grande implication de M. Trottier l'ont amené vers de plus hauts sommets. Une fois de plus, chez Yamaska Automobile, la qualité du service à la clientèle est une priorité.

GÉRANIUMS ROUGES
de boutures
99¢
CE SPÉCIAL
"Géraniums rouges"
débute samedi 16 mai 92
jusqu'à épuisement des stocks
Disponible chez ses marchands participants
Pot de 3 1/2"
"maximum, 5 cabarets de 18 par client(e)" prix du plus gros
LES JARDINERIES BOTANIX DE LA RIVE-SUD
Ferme Florale inc. 2190, boul. Laurier, St-Bruno , "Route 116" 653-6383
Les Entreprises J.F. Faucher inc. 1100, chemin de St-Jean, Laprairie 659-2222
Serres Rosaire Pion 171, Grand Rang, St-Thomas d'Aquin (sortie 123, rte 20) 796-3193
Botanix St-Hubert 6600, chemin Chambly, St-Hubert 678-7826
Centre Jardin aux Semailles inc. 564, Montée Ste-Julie, Varennes 652-3964
BOTANIX

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CAISSE POPULAIRE BOURG-JOLI...

UN CARNET DE ROUTE BIEN REMPLI

Plus de 225 membres ont endossé, le 4 mai dernier, la performance socio-économique 91-92 de leur coopérative financière.

Tableau statistique

11,266
folio-membres

Actif
85,239,000$

Portefeuille-prêts
67,441,209$
en croissance de 15.3%

Une année record pour les étudiants de la caisse étudiante Polycaisse Desjardins de la Polyvalente Hyacinthe-Delorme

Tableau d'honneur

Félicitations aux élus 1992
M. Pierre Chabot Commission de crédit
Mme Lucie Bienvenue Conseil de surveillance
M. Denis Frenière Conseil d'administration
M. Pierre Lemieux Conseil d'administration

Reconnaisse publique pour l'ex-implication bénévole aux dirigeants sortants de charge

Conrad Daigneault 1986-1992

René Malo 1986-1992

tous deux en compagnie de MM. André Bergeron, directeur général et Jean-Guy Désilets, président

Gagnants du maillage 5 paniers d'épicerie/100$

M. Paul-Émile Cabana reçoit son prix de Mme Angèle Daneau, directrice de l'École Secondaire Saint-Joseph

Mme Ginette Charpentier reçoit son prix de M. Romain Veermesch, fleuriste

M. Adrien Désautels reçoit son prix de M. Daniel Veermesch du Club de recherche d'emploi

M. Gilles Roux reçoit son prix des mains de M. Claude Comtois de Poly-caisse

Mme Sophie Morisseau reçoit son prix par M. Claude Bernier, directeur à la Polyvalente Hyacinthe-Delorme

Félicitations!

Caisse populaire BOURG-JOLI
35 Anniversaire
1957 1992

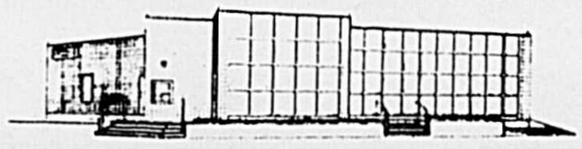

2121, rue Ste-Anne
St-Hyacinthe

L'incroyable force de la coopération

2480, boul. Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe

Sainte-Rosalie rend hommage à ses bénévoles

Lors de la soirée "Reconnaissance aux bénévoles" qui se tenait le vendredi 1er mai dernier, le Service récréatif et communautaire de Sainte-Rosalie a tenu à rendre hommage à ses bénévoles afin de démontrer combien ils travaillent sans relâche à poursuivre les buts fixés dans un domaine ou dans un autre.

Sur cette photo on peut voir, de gauche à droite: M. Pierre Binette, du Comité consultatif du Service récréatif et communautaire; M. Pierre Lafleur, chef adjoint pompier volontaire de Sainte-Rosalie; M. Martin Lévesque, du Club social et récréatif des pompiers volontaires de Sainte-Rosalie; M. Germain Caron, représentant de l'Imprimerie Dumaine qui a tenu tout particulièrement à souligner l'excellent travail des pompiers; et M. Patrice Gaulin, de l'Association de balle mineure de Sainte-Rosalie.

Sur cette autre photo, dans l'ordre habituel, on aperçoit: MM. Roger Duhaime, de la Cellule Jeunesse de Sainte-Rosalie; Léon Plante, maire du village; Léo Bélisle, Grand bénévole par excellence; Jean-Paul Demers, Grand Chevalier, gagnant du titre "Organisme par excellence"; et Jacques Beaudoin, maire de la paroisse.

Ont également été honorés: M. Tony Dubé, de la Balle Adulte; Mmes Denise Couture, de l'Aféas; Madeleine Lussier-Côté, du Cercle des Jeunes Naturalistes; Diane Scalabrini, du Comité d'école et Marie-Jeanne Foisy, de l'Âge d'or de Sainte-Rosalie.

D'autres bénévoles honorés: Mme Ginette Paquette, des Scouts-Guides; M. et Mme Gendron, du Club optimiste; Mme Thérèse Gendron, de la Bibliothèque; M. Germain Caron, mention honorifique; et Mme Lise Rainville, de Parents Secours.

Et pour terminer, le Comité consultatif du Service récréatif et communautaire devait sélectionner "l'Organisme par excellence" parmi les 17 organismes en nomination, soit: l'Aféas de Sainte-Rosalie, l'Âge d'or de Sainte-Rosalie, l'Association de la balle mineure de Sainte-Rosalie, Balle Adulte de Sainte-Rosalie, la Bibliothèque de Sainte-Rosalie, la Cellule Jeunesse de Sainte-Rosalie, le Cercle des Jeunes Naturalistes de Sainte-Rosalie, les Chevaliers de Colomb de Sainte-Rosalie, Gym Masters de Sainte-Rosalie, le Comité d'école de Sainte-Rosalie, la Ligue des 30 de Sainte-Rosalie, les Narcotiques Anonymes de Sainte-Rosalie, Parents Secours de Sainte-Rosalie, les Scouts-Guides de Sainte-Rosalie, le Club social et récréatif des pompiers volontaires de Sainte-Rosalie, et le Comité consultatif du Service récréatif et communautaire de Sainte-Rosalie.

Le choix de "l'Organisme bénévole par excellence 1992" s'est arrêté sur les Chevaliers de Colomb de Sainte-Rosalie, un organisme qui a su apporter tout au long de l'année, une meilleure qualité de vie aux résidents de Sainte-Rosalie.

Pour une pendaison de crémaillère

INOUBLIABLE...

La Caisse populaire de Saint-Hyacinthe et La Caisse populaire Morin

vous remettent

500$ COMPTANT!

Pour tout nouveau prêt hypothécaire de 40 000$ et plus consenti exclusivement à la Caisse populaire de Saint-Hyacinthe ou à la Caisse populaire Morin entre le 1er avril et le 1er juillet 1992*, les propriétaires-occupants d'une maison de trois logements et moins recevront la somme de 500$.

Cette promotion spéciale s'applique également pour payer un prêt hypothécaire octroyé dans une institution financière autre que Desjardins.

Pour faire une demande ou pour de plus amples informations, venez rencontrer un de nos conseillers en services à l'habitation.

* POSSIBILITÉ DE PROLONGATION

La Caisse populaire de Saint-Hyacinthe
1697, rue Girouard Ouest
Saint-Hyacinthe
Tél.: 773-9751

La Caisse populaire Morin
1720, rue Des Cascades Est
Saint-Hyacinthe
Tél.: 773-6212

PARCE QUE POUR NOUS, UN PROPRIÉTAIRE C'EST BIEN PLUS QU'UN PROPRIÉTAIRE!

Desjardins L'incroyable force de la coopération.

Coût de l'étude: 76 255$

La chaux mettra fin aux odeurs à Saint-Valérien

Une étude financée par le Gouvernement fédéral (35 000$), le Gouvernement provincial (26 255$) et la firme Olymel (15 000$), a permis de trouver une solution aux odeurs nauséabondes que dégagent les rejets de cette firme, à Saint-Valérien.

"Le traitement appliqué constituera une première au Canada, voire en Amérique", de lancer M. Michel Daviau, maire de la municipalité, lors de la conférence de presse tenue le jeudi 7 mai.

■ **Vianney Théberge**

Dans six semaines, le déversement des boues de l'abattoir dans les fosses à purin ne constituera plus un obstacle à la qualité de vie des citoyens.

C'est la garantie qu'a donnée M. Richard Beaulieu, du ministère.

La solution retenue suite à l'étude menée par la firme Urgel Delisle, de Saint-Charles-sur-Richelieu, consiste d'abord en la construction d'une fosse qui permettra de séparer le purin des boues de l'usine, et ensuite en l'application de chaux sur le purin et sur les boues.

M. Michel Cournoyer, responsable du dossier chez Urgel Delisle, a expliqué toutes les étapes de l'étude et son application dans l'entreprise de Saint-Valérien.

Une fois la chaux appliquée, il ne suffit que de deux jours pour stabiliser les boues qui peuvent être étendues dans les champs comme engrais de première qualité.

Les travaux doivent commencer dès cette semaine, de sorte que dans au plus six semaines, la fosse devrait être construite et la chaux étalée sur ces matières nauséabondes, mettant fin au problème.

M. Guy Bienvenue, directeur des Communications chez Olymel, a précisé qu'il en coûtera quelque 50 000$ pour mettre en application la solution retenue.

Enfin. M. Daviau a lancé: "Nous avons dû vivre avec un problème qui n'avait pas de solution; maintenant que nous en avons trouvé une, nous allons l'appliquer; et si cela ne marche pas, nous prendrons les moyens pour que cela se règle."

M. Michel Daviau, maire de Saint-Valérien, entend régler le problème une fois pour toute. À droite, M. Richard Beaulieu, du ministère.

M. Guy Bienvenue (à gauche), directeur des Communications chez Olymel, et M. Michel Cournoyer, responsable du dossier chez Urgel Delisle.

ON ME DEMANDE SOUVENT COMMENT LUNETTERIE NEW LOOK PEUT OFFRIR 2 PAIRES DE LUNETTES COMPLÈTES, VERRES ET MONTURES, POUR LE PRIX D'UNE.

C'est très simple: en évitant les intermédiaires.

La plus importante enseigne québécoise de l'optique importe et distribue elle-même tous ses produits et possède ses propres laboratoires et centres de traitement de lentilles.

Le 2 pour 1 s'applique sur tous les produits sans exception, incluant les plus grandes marques exclusives.

Examens de la vue sur place par des optométristes.

Nous acceptons également les prescriptions de l'extérieur.

La T.P.S. ne s'applique pas à l'achat de lunettes sur prescription.

LUNETTERIE NEW LOOK

ST-HYACINTHE
1280, des Cascades Ouest
774-7188

ÉGALEMENT À

MONTRÉAL	QUÉBEC	DRUMMONDVILLE
LAVAL	SAINTE-FOY	GATINEAU
POINTE-CLAIRE	LÉVIS	CHICOUTIMI
GREENFIELD PARK	SHERBROOKE	RIMOUSKI
ROSEMONT	TROIS-RIVIÈRES	

La salle à manger du CLUB DE GOLF LA PROVIDENCE

Vous suggère tous les soirs Cette semaine à sa table d'hôte

La noisette de porc à l'ail des bois
L'entrecôte 10 on. aux poivres
Les linguines au saumon fumé
avec un potage
ou une salade verte
un café ou une infusion

Un buffet dessert vous est offert tous les soirs à 3 $.

Venez prendre votre repas dans la nature et profitez d'une atmosphère de vacance.

Réservation : 773-8264

La salle à manger du Golf La Providence, c'est tout naturel

LA PROVIDENCE

1005, Bordeleau, Saint-Hyacinthe

Ouvert tous les jours
Déjeuner-Dîner-Souper

"Décentralisation: à nous de jouer"

Les partenaires du milieu sont désireux de se prendre en main

C'est à l'unanimité que les participants ont approuvé les démarches de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ) quant au déroulement du colloque régional "Décentralisation: à nous de jouer", tenu à Saint-Hyacinthe le 28 mars.

C'est du moins ce qui ressort du rapport-synthèse de la journée que vient de produire M. Alain Beauregard, directeur général de la Municipalité régional de comté (MRC) Les Maskoutains, et secrétaire du Colloque.

■ **Vianney Théberge**

Dans la lettre jointe au rapport, qu'il adressait à ses pairs, M. Gaétan Adam, maire de Saint-Pie et préfet de la MRC, souligne "la grande confiance qui a été exprimée à l'égard de nos partenaires socio-économiques quant à l'opportunité de se prendre en main."

Ainsi, le rapport-synthèse montre que les participants, ils étaient plus d'une centaine, souhaitent vivement une suite à ce qui a été amorcé sur le territoire maskoutain, et reconnaissent que la MRC est l'organisme à privilégier pour ce faire.

"Un tel suivi, y lit-on, ranimera les forces vives du milieu et aidera la population maskoutaine à se prendre en main. Les participants demandent cependant à ce que les activités de suivi se déroulent à partir d'informations techniques précises et abondantes, histoire d'éviter de tourner en rond, de ne pas avancer... Il faut aussi maintenir l'hétérogénéité des participants."

Au sujet d'outils de développement, ils ont considéré heureuse l'adhésion récente de la MRC à la Corporation de développement économique. Dans un contexte de décentralisation et d'éventuel démantèlement de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), l'agrandissement du territoire de la Corporation ne peut être que bénéfique à la région qui doit posséder un centre fort (Saint-Hyacinthe) en égard aux régions avoisinantes, et un développement accru des autres municipalités de la MRC.

La création d'emplois (tous azimuts mais particulièrement industrielle) a été retenue comme étant la base du développement économique et ce, de façon privilégiée au développement de nouveaux services.

Par ailleurs, les participants ont été unanimes à prendre en considération les infrastructures en place avant de penser à la création de nouveaux organismes de concertation et de développement.

Enfin, les intervenants souhaitent une implication accrue des citoyens dans le déroulement des affaires publiques locales et régionales. Les autorités en place devraient favoriser une telle participation.

En conclusion, les participants considèrent que la grande région maskoutaine (territoire de la MRC) est prête à se prendre en main. Il faudra cependant éviter de se construire des infrastructures de services avec les problèmes actuels de bureaucratisation rencontrés au niveau provincial.

Aussi, les responsabilités additionnelles doivent être accompagnées des moyens financiers et techniques pour les réaliser.

Maintenant que chaque région a tenu son colloque, la prochaine étape sera le Forum national sur la décentralisation qui se tiendra les 7, 8 et 9 juin, à Québec.

Enfin, à la séance du 13 mai, les maires de la MRC Les Maskoutains désigneront les six membres qui devront y assister.

Voulez-vous améliorer votre apparence?

AVANT

APRÈS

Votre sourire n'est-il pas votre principal atout? Vous avez des problèmes avec vos prothèses dentaires? Un travail d'experts s'impose. La Clinique de Denturologie Lapointe & Ass, est l'endroit tout indiqué. Notre spécialité: les prothèses dentaires amovibles complètes et partielles. Notre équipe de denturologistes expérimentés vous offre, dans un cadre chaleureux, tous les services en matière de denturologie.

Nos cliniques possèdent un laboratoire des plus modernes, elles sont faciles d'accès et possèdent un stationnement.

N'hésitez pas à nous téléphoner pour une évaluation gratuite ou un rendez-vous. Pour les gens éloignés, composez notre numéro sans frais. Nous nous ferons un plaisir de vous servir.

AVANT

APRÈS

Photos non-retouchées

CLINIQUE DE DENTUROLOGIE

Lapointe & ASS.

Tous droits réservés.

ST-HYACINTHE
2960, boul. Laframboise
773-8333

LONGUEUIL
425, Joliette
679-3288

GREENFIELD PARK
126, Taschereau

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES
7995 Blaise Pascal

ST-DAMASE
190, Principale
797-3312

OUTREMONT
615, Bloomfield
(coin Bernard)

MONTRÉAL
1678, St-Joseph Est
(métro Laurier)

ST-CONSTANT
113 St-Pierre

MONTRÉAL
4080, Van Horne

LACHINE
650, 32e Avenue

MONTRÉAL
1430A, St-Marc
(métro Guy)

ANJOU
7811, L.H. Lafontaine

LAVAL OUEST
4732, boul. Samson
Suite 100

MAINTENANT PLUS FACILE À MÉMORISER

COMPOSEZ

LAPOINTE

5 2 7-6 4 6 8

MasterCard VISA

INFO SANS FRAIS
1-800
363-0572

FINANCEMENT DISPONIBLE

VOLVO VOUS OFFRE DEUX NOUVELLES OPTIONS..

Financement ou rabais de Volvo

La Berline 940 GLE de Volvo

L'UNE VOUS COÛTERA PEU, L'AUTRE RIEN DU TOUT.

- Un financement souple. Un taux d'intérêt annuel de 0% À 7,3%, selon le comptant donné et le terme de 24 à 60 mois.
- Un programme d'entretien périodique gratuit pour les trois premières années ou les 80 000 premiers kilomètres, selon la première éventualité.

Cette offre est en vigueur pour une période limitée. Sécurité avant tout

Automobiles CHICOINE inc.

855, Johnson, Saint-Hyacinthe **771-2305**

VOLVO

VENTE ET LOCATION

Mtl. 464-1491

Avis à la population du C.H. Honoré-Mercier

Le lundi 18 mai est une journée de congé férié prévue aux conventions collectives. En conséquence, le fonctionnement de l'hôpital sera celui d'un jour de congé tel un dimanche.

À cet effet, le centre de rendez-vous, le centre de prélèvements et les cliniques externes seront fermés. Les services seront donc limités aux cas d'urgence.

Accueillir un adulte handicapé physique

Le Centre de services sociaux Richelieu (C.S.S.R.) est à la recherche d'une personne seule, d'un couple avec ou sans enfant, intéressé à accueillir un homme handicapé, âgé de 28 ans.

Pour la majorité de ses déplacements, Stéphane utilise un fauteuil roulant motorisé. Pour de courtes distances, il se sert d'une marchette. Malgré son handicap, Stéphane est autonome pour plusieurs de ses activités de vie quotidienne. Il a toutefois besoin d'assistance ou d'aide pour prendre son bain et se laver la tête. Au niveau de ses loisirs, Stéphane aime lire et jouer aux échecs.

La personne intéressée à accueillir Stéphane doit être en mesure de lui fournir une chambre privée au premier étage avec salle de bain complète sur le même étage. À titre de famille d'accueil, cette personne recevra une somme de 25,46$ par jour et des montants sont prévus pour les modifications nécessaires afin de rendre la demeure accessible par chaise roulante.

Ceux qui habitent à l'intérieur des limites de la Ville de Saint-Hyacinthe et qui sont intéressés à accueillir Stéphane, sont invités à contacter Johanne Carignan, pour plus de détails, en composant le 773-8411.

GOLF
Tous les parcours sont OUVERTS

DROITS DE JOUER

TERRAIN NORMALE 72

Lundi au vendredi:	
6:00 a.m. à 2:30 p.m.	23,00
2:30 p.m. à 5:30 p.m.	17,00
5:30 p.m. à la fermeture	10,00
Samedi, dimanche et fêtes	
6:00 a.m. à 2:30 p.m.	28,00
2:30 p.m. à la fermeture	17,00
TERRAIN NORMALE 32 (9 trous)	
Lundi au vendredi	9,00
Samedi, dimanche et fêtes	10,00
Carte de 12 parties sur semaine	90,00
TERRAIN NORMALE 27 (9 trous)	
Lundi au vendredi	
(avant 12:00 p.m.)	3,50
(après 12:00 p.m.)	4,00
Samedi, dimanche et fêtes	5,00
Cartes 10 parties (semaine seul.)	32,00
Voiture électrique	
18 trous	21,00
9 trous	11,50

Leçons de golf disponibles, privées ou en groupe.
S'informer à la boutique de golf.
La TPS est incluse dans le prix sur tous ces tarifs.

Boutique de Golf

Laissez tomber les préjugés et venez comparer

- Équipements de golf adaptés à votre type de golfeur
- Souliers de golf de haute qualité pour tous les budgets
- Vêtements de golf, hommes et femmes, de marques: Joff, Antigua, Canadien Open, Aureus

Ce que nous n'avons pas à la boutique, il est possible de la trouver pour vous.

Heures d'ouverture :
6h30 à 20h00

Tél.: 773-8264

LA PROVIDENCE

1005, Bordeleau, Saint-Hyacinthe

Ouvert tous les jours

Un propriétaire, c'est bien plus qu'un propriétaire!

C'est aussi quelqu'un
qui a des loisirs,
qui a des projets,
qui profite de la vie,
qui épargne
et qui a choisi
de préparer sa retraite.

C'est pourquoi nous avons créé cet outil:

* pour un an, seulement sur nouveaux prêts hypothécaires admissibles.

La CARTE PROPRIÉTAIRE DESJARDINS est offerte gratuitement à tous les nouveaux détenteurs d'un prêt hypothécaire Desjardins ainsi qu'à ceux qui renouvellent ou qui transfèrent leur prêt d'ici la fin de 1992. Valide pour une prédiode de 12 mois, cette carte vous procure de nombreux avantages.

EN PLUS, aucune pénalité en cas de vente 1- 2- 3 logis.

+1/4 % DU TAUX EN VIGUEUR

sur tout nouvelle cotisation à un REER Desjardins ou sur un transfert, pour la durée du terme.

Pour une bonne gestion de vos dépenses

CARTE VISA DESJARDINS CLASSIQUE

GRATUITE POUR LA 1ERE ANNÉE
incluant une carte supplémentaire sans frais, sur demande.

-1/4 % DU TAUX EN VIGUEUR

sur tout nouveau prêt personnel Desjardins pour la durée du terme.

Pour garder vos documents et valeurs à l'abri, **réduction sur les frais de location d'un coffret de sûreté** pour un an
(selon les disponibilités de votre caisse).

+1/8 % DU TAUX EN VIGUEUR

sur tout nouveau dépôt à terme Desjardins pour la durée du terme, exlcuant les dépôts dans un REER.

L'assistance Desjardins, accessible sans frais aux détenteurs de l'Assurance prêt Desjardins. Une formation rapide aux problèmes reliés à l'habitation (relations de voisinage en cas de litige, règlements municipaux, achat et construction, etc.)

Un véritable cadeau de la part du plus grand prêteur hypothécaire!

CONDITIONS PARTICULIÈRES:
- Cette offre est en vigueur jusqu'au 31 décembre 1992 dans les caisses Desjardins participantes. Elle pourra être interrompue sans préavis.
- Les conditions peuvent varier dans certaines caisses.
- Tous les avantages offerts ne peuvent être jumelés à aucune autre promotion.
- Les avantages de la Carte propriétaire Desjardins sont valides pour une prédiode de 12 mois suivant l'ouverture ou le renouvellement du prêt à la caisse où le membre détient son prêt hypothécaire Desjardins.
- Cette offre touche toutes les demandes de nouveaux prêts hypothécaires à des fins résidentielles (3 logements et moins, propriétaire-occupant, fermés, termes de un an et plus), ainsi que toutes demandes de renouvellement d'hypothèque consenties par une caisse Desjardins.
- L'assurance-invalidité de l'Assurance prêt Desjardins est assujettie aux conditions d'admissibilité de Assurance-vie Desjardins. Pour obtenir le privilège de gratuité, le 1er déboursé devra être effectué au plus tard le 31 août 1992.
- La carte VISA Desjardins est octroyée sous réserve des conditions de crédit habituelles.
- Le transfert d'un dépôt REER ne peut provenir d'une caisse ou d'une institution du Mouvement Desjardins.

SERVICES FINANCIERS À L'HABITATION DESJARDINS

Les caisses populaires du secteur de St-Hyacinthe

plus POPULAIRES que jamais

Desjardins L'incroyable force de la coopération.

Tour de ville

Festival culturel rétro

Une subvention de 10 000$ a été octroyée au Festival culturel rétro des Maskoutains, pour la tenue de la première édition de cet événement qui se tiendra les 7, 8 et 9 août. La Ville contribuera également à l'événement en offrant les services de son personnel des activités récréatives et communautaires, de la Sécurité publique, le tout selon les disponibilités de chacun.

Appui de la ville

Dans le cadre du programme d'aide en loisir 1992-93 pour les personnes vivant avec un handicap, le conseil municipal donne son appui à la demande de subvention présentée par l'organisme Parrainage civique, région maskoutaine, pour approbation par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, en conformité avec les exigences de ce ministère.

Représentants au BTC

MM. les conseillers Denis Fontaine et Michel Rousseau, de même que Me Gabriel Michaud, adjoint à la direction générale, représentent maintenant la Ville au sein du conseil d'administration du Bureau de tourisme et des congrès de Saint-Hyacinthe.

Modification apportée

Suite à la recommandation du comité de transport local, en raison d'une utilisation presque nulle du service de transport adapté le samedi matin, le conseil municipal modifie la résolution adoptée l'automne dernier. Le service pour personnes handicapées, déjà assuré le jeudi de 18 à 22 heures, le sera aussi le samedi, à compter de 11 heures seulement, jusqu'à 22 heures.

Pour les pistes cyclables

Le conseil a octroyé à Les Équipements Stinson Québec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'achat de poteaux pour les pistes cyclables. Le coût total est de 11 744,36$. Le contrat de la tonte de gazon à l'usine d'épuration a été octroyé à Les Entreprises Gilles Poirier inc., au coût de 5 210,90$ pour chacune des deux années de l'entente.

Un permis est requis

Il faut obtenir un permis de construction au service de l'Urbanisme pour l'installation d'une piscine creusée ou hors-terre. Des normes spécifiques sont établies quant au type et à la hauteur des clôtures, la distance à respecter entre la piscine et les lignes de propriété. Pour plus de précisions, voyez un inspecteur des bâtiments à l'Hôtel de Ville.

Rappel du Règlement 332

Le Règlement 332 sur la Paix et l'Ordre précise la défense d'exhiber, distribuer, vendre ou offrir en vente des journaux, placards, annonces, prospectus, circulaires ou autres articles du genre, dans ou sur les rues, trottoirs, terrains privés, sur toute place publique, aux portes des églises, les déposer sur les galeries, vérandas ou le seuil des portes. Les boîtes aux lettres ne sont pas comprises dans cette énumération de défenses diverses.

Séance du conseil le 19

Le lundi 18 mai, Fête de la Reine et Fête de Dollard, les bureaux municipaux seront fermés. C'est dire que la deuxième séance du mois sera tenue le mardi 19, 18 h 30, à la salle du conseil municipal.

Marcel Therriault, agent d'information
Service des Communications

Fondation Aline-Letendre

Le Pain des aînés est un éclatant succès

Grâce à l'engagement de l'école Fadette et du Pavillon Raymond de l'école Casavant, près de six cent élèves ont vendu le pain des aînés pour la période de Pâques.

MM. Michel Pion et André Bergeron, respectivement directeur et directeur adjoint de l'école Fadette et du Pavillon Raymond, solidement appuyés par une équipe professorale et avec l'aide d'étudiants réalisaient une brillante performance en vendant 5 327 pains, alors que l'objectif était de 5 000.

M. Jacques Dupré, président d'honneur de cette première campagne, s'est réjouit de la prise de conscience des jeunes des 1ère et 2e secondaire, aux problèmes de nos aînés.

Les profits de cette campagne sont de l'ordre de 4 421$ et serviront à l'achat de fauteuils roulants pour les bénéficiaires de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe.

Les élèves seront invités dans quelques semaines à venir rencontrer les usagers qui bénéficieront de ces fauteuils roulants.

L'activité se poursuivra l'an prochain et les responsables espèrent que d'autres écoles se joindront à eux.

La Fondation Aline-Letendre remercie le président d'honneur, M. Jacques Dupré; MM. Michel Pion, directeur de l'école Fadette; Farag Gennaoui, de l'école Casavant; André Bergeron, directeur adjoint au Pavillon Raymond, de même que les nombreux professeurs engagés et tous les jeunes qui ont partagé dans l'enthousiasme, sans compter la contribution exceptionnelle du maître boulanger de la maison H. Fortin de La Présentation, qui a fabriqué au prix coûtant pour permettre une belle réalisation monétaire.

ÊTRE MEMBRE CHEZ MULTIVIDÉO C'EST GRATUIT MAINTENANT ET POUR TOUJOURS

À partir de maintenant la carte de membre est gratuite chez Multividéo, à l'abonnement et au ré-abonnement, sans condition.

Semaine du 15 mai 1992

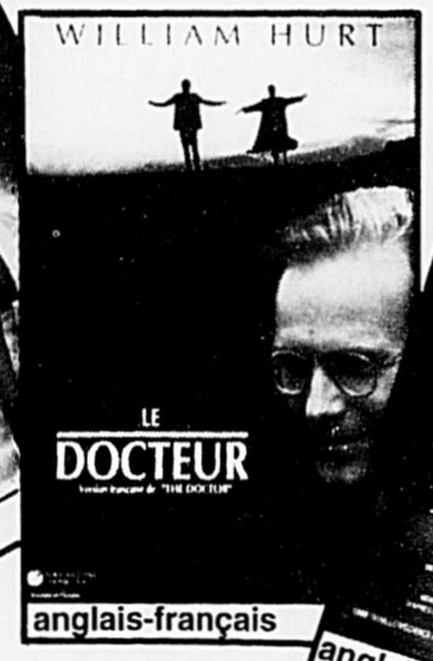

AUSSI CETTE SEMAINE
- Highlander 2 (anglais et français)
- Le bal de l'horreur 4 (français)
- Méditerranéo
- La Légende de Kootenai Brown
- Lésions corporelles graves
- Le cercle interdit (anglais- français)
- La proie du Caméléon
- Vice Académie 3 (français)
- Plusieurs autres

MultiVidéo
COUPON À DÉCOUPER
3,00$ de rabais
* Obtenez 3$ de rabais sur la location d'un 2e film en présentant ce coupon
* Valide en tout temps jusqu'au 31 mai '92
* Non jumelable à une autre offre promotionnelle

MultiVidéo
650 Boul Casavant ouest
St-Hyacinthe, Qué.
MÉGA CLUB
Ouvert à l'année
De 11h00 à 23h00
RÉSERVATIONS
773-7658

Pour sa 140e année, Le Courrier de St-Hyacinthe offre

140 PAIRES DE BILLETS

pour assister à la pièce de Georges Dor

"Du sang bleu dans les veines"

Le mercredi 10 juin 1992
à
La Grange des Soeurs de Marieville

Mise en scène de Septimiu Sever, avec Danielle Bissonnette, Pauline Lapointe, Serge Turbide, Jean-Pierre Matte et au piano Claire Payment

Pour obtenir une des 140 paires de billets, rien de plus simple:

Payez un abonnement d'un an au Courrier en vous présentant à nos bureaux du 655 Ste-Anne...

Abonnement d'un an
à **49,95$** Taxes incluses
Abonnement non remboursable
Seules les 140 premiers abonnements payés recevront une paire de billets

...Jeudi 14 mai ou vendredi 15 mai
entre 9 heures à 17 heures

Si vous êtes déjà abonnés...

...vous obtiendrez une paire de billets avec
- ❒ Un abonnement cadeau
- OU ❒ Un renouvellement
- OU ❒ Une prolongation

P.S Une paire de billets vaut 32.00$ ou 40.00$
Les premiers arrivés auront les meilleures places.

Le 10 juin 1992
Une soirée
À la page...

140e année
Le Courrier
DE SAINT-HYACINTHE

655, Ave. Ste-Anne, St-Hyacinthe
Tél.: 773-6028

Baseball Inter-Cités

Bon départ des Élites

Les Élites ont entrepris du bon pied leur campagne initiale dans la ligue de baseball Moustique Inter-Cités. Ils ont disposé des Aigles de Sainte-Julie par 7-1, grâce notamment au brio de l'artilleur François Larouche, frérot de la judoka de renom, Geneviève.

Incidemment, le jeune Larouche a muselé les Aigles. Il les a limités à un seul coup sûr tout en leur faisant mordre la poussière à 6 occasions. Très bonne communication entre François Larouche et son receveur Olivier Blier pour cette première à vie des Élites.

■ **Jean-Marie Fontaine**

"Je ne m'attendais pas à un résultat comme ça. Mes joueurs m'ont démontré un niveau de jeu supérieur à ce que j'anticipais. Un très bon match, car les miens étaient bien préparés", a reconnu le jeune entraîneur, Martin Beaudoin.

Ce dernier a loué le brio de son jeune lanceur et de son alerte défensive. "Très belle performance de François Larouche au monticule qui a été super bien appuyé par la défensive", de poursuivre l'entraîneur qui a à tracer les premiers jalons de cette nouvelle équipe dans la ligue inter-cités de la Rive-Sud.

Si Maxime Lamoureux, le premier frappeur des Élites à se présenter à la plaque, a constitué le premier retrait de la jeune histoire de ces Moustiques en frappant dans les mains de l'arrêt-court, c'est Joël Bilodeau qui a hérité du premier but sur balles et qui a eu l'insigne honneur d'enregistrer le premier point des Élites. Jean-François Champigny a produit ce point dans une poussée de 6 points en fin de deuxième manche, sous les yeux d'une centaine de parents et d'amis au terrain Douville qui sera leur pied à terre.

Une productive deuxième manche au cours de laquelle, Maxime Foucault a soutiré le premier simple de la jeune histoire à l'artilleur perdant Martin Bois. Maxime Bilodeau a pour sa part poussé deux coéquipiers à la plaque au cours de cette dévastatrice séquence des Élites qui ont fait montre d'opportunisme, ne réussissant que 4 coups sûrs dans ce match. Quant à Jean-François Côté, il a écrit son nom dans le p'tit livre d'histoire en devenant la première victime d'un retrait sur trois prises dans le camp maskoutain.

En défensive, les jeunes équipiers de Martin Beaudoin ont été assez alertes et ils ont eu droit à une salve d'applaudissements à l'issue de cette sortie initiale de la campagne.

François Larouche a perdu son jeu blanc en quatrième manche, lorsque Alexandre Turgeon a croisé le marbre pour éviter l'affront suprême aux Aigles de Sainte-Julie qui n'ont rien eu à se mettre sous la dent.

Richard Dion, directeur général de cette formation, soulignait qu'une cinquantaine d'invitations avait été adressées aux Moustiques lors du camp d'entraînement et qu'une trentaine de jeunes s'était finalement rapporté. "Nos Élites sont composés de jeunes joueurs de tous les secteurs", a confié le dévoué Dion.

Martin Beaudoin a eu cette réflexion en fin d'entrevue après cette victoire des Élites. "Merci à ceux qui ont mis sur pied cette équipe. Nous aurons ainsi la chance de démontrer qu'il y a de bons joueurs de baseball en Ville. J'invite les gens à venir nous voir au terrain Douville. Ils verront du très bon baseball tout au long de l'été". Voilà, l'invitation est lancée!

Mélissa Trudeau-Langelier écrit une page d'histoire

La jeune Mélissa Trudeau-Langelier écrira dans les prochaines heures une première page d'histoire sur la scène sportive maskoutaine. Mélissa s'est taillé un poste au sein de la formation moustique Blier Sports de soccer qui rivalisera dans la ligue de développement Richelieu-Yamaska. De mémoire, jamais une fille n'est parvenue à justifier sa présence dans une équipe masculine d'élite, toutes disciplines confondues, à Saint-Hyacinthe. C'est cette barrière que franchira Mélissa mardi prochain, à Longueuil, où les Moustiques entreprendront une première saison compétitive de ballon rond.

"Ce n'est pas un coup de publicité. À mes yeux, Mélissa est du groupe des onze meilleurs joueurs de soccer moustique à Saint-Hyacinthe", de confier l'entraîneur, André Bourgeois.

■ **Jean-Marie Fontaine**

Bourgeois qui partagera le job avec Claude Barceloux, s'est vu confier une importante mission. De fait, ceux-ci ont à ériger sur une base solide toute la structure masculine du soccer d'élite en sol maskoutain.

"J'ai accordé beaucoup d'importance à la combativité que les jeunes ont affichée pendant le camp d'entraînement et j'ai retenu les onze meilleurs joueurs, plus cinq substituts qui seront appelés à nous seconder si le besoin se fait sentir. Chez les Moustiques, nous ne jouons pas à onze joueurs, mais à sept seulement", de spécifier le loquace André Bourgeois.

Si la combativité a bien servi l'ensemble de ces premiers gradués du soccer inter-secteurs, ce n'est toutefois pas l'unique critère qui a influencé le personnel cadre. "Leur façon de manier le ballon, la rapidité démontrée et leur sens du jeu ont aussi eu un certain poids, lorsqu'est venu le temps d'arrêter nos choix", de renchérir le controversé Bourgeois qui semblait avoir pris un coup de jeunesse. Il était confiant de voir ses protégés assez bien se débrouiller à leurs premiers pas.

Alexandre Barceloux, Xavier Bourgeois, Benoît Champoux, Frédéric Heppell, Mélissa Trudeau-Langelier, Sylvain Leclerc, Dominic Lepage, Jonathan Lévesque, Martin Savoie, David Saint-Georges et Sébastien Tremblay traceront les premiers jalons des Moustiques. Nicolas Beaudry, Mathieu Charpentier, Pascal Giard, Benoît Plourde et Rudy Vermette sont les cinq jeunes qui figurent sur la liste et qui seront sujets à rappel si besoin est.

"À quelques exceptions près, tous les jeunes que nous avons invités au camp, se sont présentés. Tous les secteurs comptent donc des leurs au sein du Blier Sports. Deux Rosaliens et un Aquinois ont aussi justifié leur place au sein de l'équipe. Puisqu'ils étaient des joueurs étoiles dans leurs secteurs et des adversaires, nous avons à développer un esprit d'équipe", de laisser entendre André Bourgeois.

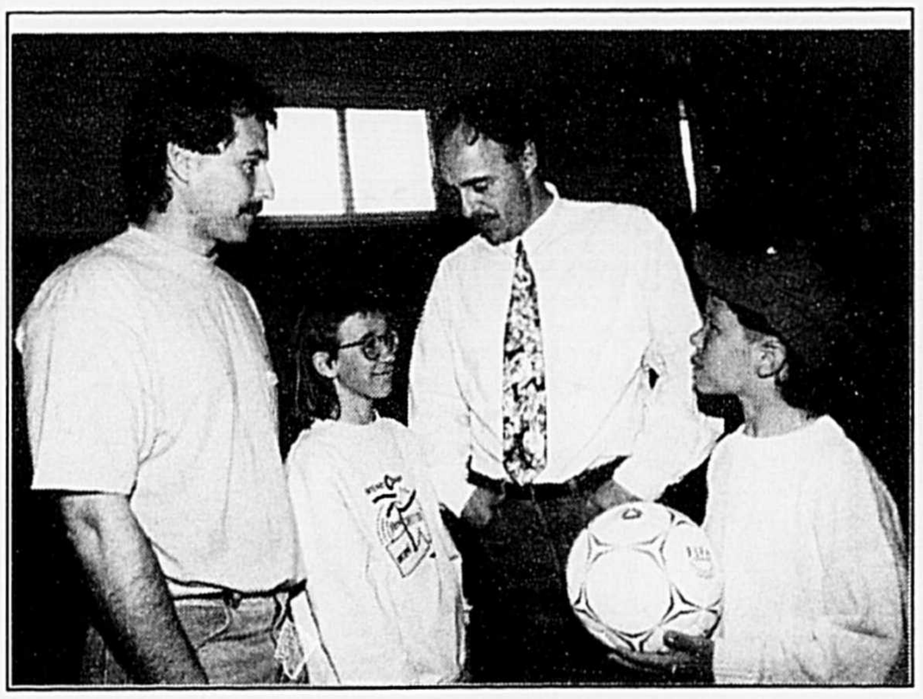

Claude Barceloux et André Bourgeois ont discuté brièvement avec Mélissa Trudeau-Langelier et David Saint-Georges, deux Moustiques de cette première édition.

Mélissa Trudeau-Langelier n'en sera pas à une première dans un monde de garçons. Elle défend également les couleurs des Beloeillois dans un circuit mixte de basketball AAA où elle a terminé rien de moins que 21e meilleure pointeuse de la ligue Inter-Cités.

"Il y a 3 ans que je joue au soccer et j'aime la combativité affichée par les garçons. Nous étions une trentaine de joueurs au début du camp et des garçons se demandaient ce que je faisais là. Xavier, le fils d'André (Bourgeois), est celui qui a facilité mon intégration", confiait la jeune Mélissa qui patrouille l'avant-gauche sur un terrain de soccer.

Avouons que Mélissa n'était pas plus excitée qu'il ne le faut à l'aube de cette première. Elle a mentionné avoir quelques facettes de son jeu à améliorer. "Bien servie par ma vitesse, je dois polir mon contrôle du ballon", a-t-elle franchement reconnu.

Mélissa Trudeau-Langelier court également régulièrement avec le paternel, Guy Langelier. Incidemment lors du Défi Primaire qui sera couru le 31 mai, Mélissa sera vraisemblablement à la ligne de départ de la course performance qui s'ébranlera à 11 h 50. Les garçons feront bien de l'avoir à l'oeil, car l'an dernier, elle a coiffé tout l'monde pour le fun!

Une espèce de phénomène Mélissa Trudeau-Langelier!

David Saint-Georges qui composera au sein de cette formation, ne s'est pas défilé, lorsque Le COURRIER lui a demandé ce qu'il pensait de la présence de Mélissa. "C'est spécial une fille dans l'équipe, mais elle court pas mal vite. Nous l'acceptons comme un membre à part entière", a laissé tomber le jeune homme.

Demi, David a mentionné avoir puisé dans ses ressources pour se tailler un poste et il était impatient. "J'ai travaillé fort au camp, car je voulais être des premiers. Nous formerons une assez bonne équipe qui comptera sur de bons substituts. L'offensive devrait être la force de notre équipe. En me frottant à de gros clubs, j'espère améliorer mon jeu. J'ai hâte que la saison commence".

David, Mélissa et tous leurs coéquipiers ont un beau défi à relever. À eux de jouer!

Jeunes de 10 ans et plus et parents pourront relever le Défi

La Classique Maskou sort des sentiers battus

La Classique Maskou sort des sentiers battus lors de cette nouvelle édition du Défi Primaire qui se déroulera le 31 mai dans le secteur du stade Gaucher. Épreuve de participation d'abord, ce Défi est rendu possible grâce à l'étroite collaboration du club Optimiste Saint-Hyacinthe et de la Commission scolaire Saint-Hyacinthe. Cette saison, les foulées seront encore plus franches puisqu'un nouveau défi se présente aux jeunes de 10 ans et plus et à leurs parents. Ça promet!

"Nous avons créé une course performance afin de permettre aux jeunes coureurs plus âgés de se mesurer", d'indiquer le promoteur, Luc Cartier.

■ **Jean-Marie Fontaine**

"Chaque année, plusieurs parents nous demandaient l'autorisation de participer à une épreuve, nous exaucons leurs voeux cette saison", de renchérir le responsable qui est bien confiant de voir cette Classique atteindre des sommets jamais égalés cette saison avec le coup de barre qu'il vient de donner à cette manifestation qui, déjà, maintient une vitesse de croisière respectable.

Un Défi qui respecte toutefois la tradition puisque les jeunes courront d'abord pour leur école. Les 6-7 ans qui négocieront un 1 km, prendront le départ à 9 h 15. Ils seront imités par les 8 ans à 9 h 45, les 9 ans à 10 h 15, les 10 ans à 11 h 00 et les 11 ans et plus à 11 h 30. Ceux-ci rivaliseront dans un 1,6 km. "Le cumulatif des trois meilleurs résultats servira à déterminer l'école gagnante dans les 6-7 ans. Chez les 8-9 ans, l'école devra compter sur un minimum de 4 porte couleurs pour gagner le trophée, tandis que chez les 10-11-12 ans, l'école devra aligner un minimum de 5 coureurs pour être officiellement dans la course au trophée", de noter Luc Cartier, instigateur de ce Défi Primaire.

Parmi tous les concurrents inscrits par leur école, il y aura un tirage de trois bicyclettes qui seront tirées au hasard, en plus d'autres prix. Tous devront être sur les lieux pour recevoir le prix.

Il va sans dire que Luc Cartier compte sur l'appui des professeurs d'éducation physique de toutes les écoles qui ont continuellement épousé cette activité.

Les parents...

Tous les parents qui sont intéressés à négocier le 1,6 km devront s'inscrire le matin du Défi Primaire, le 31 mai.

"Un kiosque sera aménagé et nous prendrons les inscriptions. De plus, nous ne prévoyons pas exiger de frais de participation, par contre des dons seront acceptés et ils seront versés au club Optimiste. Aucune récompense ne sera remise, cependant les participantes et les participants auront droit au goûter des athlètes", de dévoiler le porte-parole.

Le signal de départ de cette épreuve est prévu pour 10 h 35.

"Que les intéressés se le tiennent pour dit: des milliers de p'tits yeux seront là pour évaluer leur performance", de rappeller Luc Cartier.

La dose d'adrénaline supplémentaire qui contribuera au dépassement? Ce qu'on verra!

Et les 10 ans et plus

Si le comité a toujours favorisé la participation, pourquoi donc cet esprit de compétition?

"Les raisons qui motivent cette démarche sont nombreuses. D'abord, le Club athlétique (C.A.S.H.) a décidé de mettre sur pied un programme d'entraînement à l'intention des jeunes. Dans cette perspective, les entraîneurs jouiront d'une excellente occasion d'évaluer les jeunes. Toutefois, la raison majeure est de rendre la compétition plus équitable entre les écoles en les privant de leurs meilleurs éléments. Ces écoliers et ces écolières, inscrits à l'épreuve performance, ne seront pas éligibles à l'épreuve participation. Les petites écoles qui disposent d'un moins grand bassin, seront plus favorisés", de faire valoir Luc Cartier.

Les professeurs d'éducation physique doivent déléguer deux coureurs de 10 ans et plus qui rivaliseront avec leurs homologues des autres écoles. Ceux-ci courront à titre individuel et les trois premiers hériteront d'une belle médaille.

Pour cette catégorie d'athlète en herbe, le départ sera donné à 11 h 50.

Une initiative très louable!

Des renseignements sont disponibles auprès de Luc Cartier au 796-3684 ou au 794-2855.

Bonne chance à Mosport

Jean-François Lussier, 18 ans de St-Hyacinthe participe cette fin de semaine à la série formule 1600 Esso/Protec/Cannon à Mosport, en Ontario. Il débute ainsi sa saison et tout laisse croire que ses chances sont bonnes de terminer au sein du groupe de tête parmi les 40 pilotes en liste.

compter du 1er avril 1993.

■ **LES ARCHERS DE SAINT-PIE INC.** ■

offrent la possibilité de suivre un cours de tir à l'arc.
Cette session de formation est offerte à toute la famille
(homme, femme, enfant de plus de 12 ans.)

La session sera donnée par des moniteurs
formés par la Fédération de Tir à l'Arc du Québec.

Cette session est conçue pour intéresser le futur chasseur à l'arc; entretenir le plaisir de la compétition.

Les inscriptions doivent être faites par téléphone, au PLUS TARD le 17 mai 1992, au numéro suivant:

Christian Caron: (514) 772-6419 soir (514) 378-1997 jour

La session comprendra sept (7) cours et elle se tiendra au gymnase de l'école Sacré-Coeur de Saint-Pie.

Tir à l'arc en salle

Patrick Philie est champion

Le gymnase du cégeg Édouard-Montpetit de Longueuil s'est transformé récemment en une vaste salle de tir à l'arc. De fait, il était le théâtre du Championnat provincial de la discipline en salle. Le jeune Patrick Philie a bien fait, ayant été couronné champion.

"Le Club de tir à l'arc Saint-Hyacinthe n'étant pas actif durant la saison hivernale, nous nous entraînons dans un autre club", de spécifier Louis Philie, dont la réputation n'est plus à faire dans le milieu.

Patrick Philie a brillé de tous ses feux au cours de ce Championnat provincial en salle, puisqu'il a raflé la première place en style olympique chez les garçons minimes. Âgé de 12 ans, le jeune Patrick a coiffé ses 14 adversaires pour être couronné champion provincial en salle.

Patrick Philie a remporté le championnat provincial de tir à l'arc en salle chez les garçons minimes en style olympique.

Louis Philie qui a déjà réalisé l'exploit chez les seniors, s'est aussi signalé au cours de cette manifestation en se taillant une troisième place dans la catégorie homme senior olympique qui réunissait pas moins de 24 tireurs.

"Plusieurs autres classes et catégories étaient au programme au cours de ces championnats, car 180 adeptes du tir à l'arc étaient au rendez-vous. Nous n'étions que deux Maskoutains", de conclure Louis Philie.

Revers des Concordes

(J.-M.F.) -Les Concordes ont plutôt mal amorcé leur saison dans la ligue de baseball Junior Rive-Sud Métro. Ils ont été défaits 7-3 par l'Olympic à Saint-Bruno.

Éric Saint-Aubin a bien contenu l'artillerie lourde des protégés des nouveaux entraîneurs, Claude et Jean-Jacques Girard, car il les a limités à seulement 5 coups sûrs, tout en passant 9 Concordes dans la mitaine.

Auteur d'un coup de circuit, Éric Maluorni a été débité de la défaite, étant notamment victime de 4 points de l'Olympic en troisième manche. Danick Lowe et Sylvain Guilmain ont été les plus dévastateurs des hôtes avec respectivement 3 et 2 points produits.

Daniel Thiboutot a été le meilleur à l'offensive pour les Concordes avec 2 simples. Pierre Potvin, Bruno Proulx et Éric Maluorni ont complété l'anémique attaque de la troupe maskoutaine qui a volé plutôt bas.

Denis Bérard a été employé en relève au nouveau venu Maluorni en cinquième manche et il a alloué un point.

Ils seront les hôtes du même Olympic, ce samedi à 20 h 00, pour l'ouverture de leur saison locale au terrain Saint-Sacrement. Les Yankees de Brossard feront aussi un arrêt à Saint-Hyacinthe ce dimanche à 19 h 30.

LES VENTES M.R. PLUS INC.

PORTES ET FENÊTRES
PORTES DE GARAGE

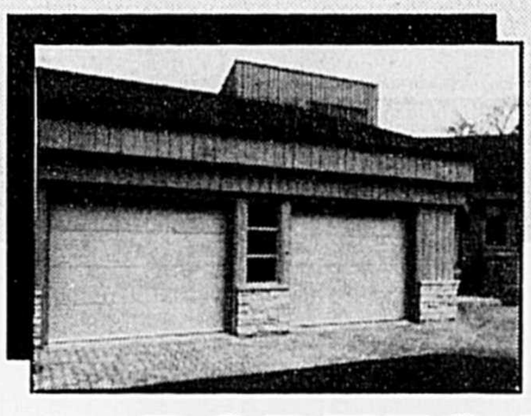

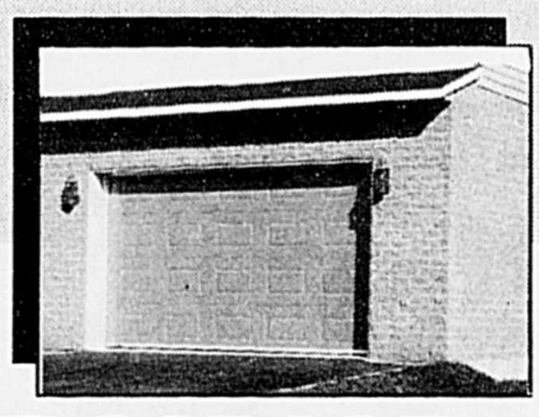

PORTES DE GARAGE

Vente, installation et réparation de toutes grandeurs

Résidentielles, industrielles et commerciales

Aussi: – *Fenêtre coulissante* – *Porte d'acier*
– *Fenêtre à battant* – *Porte miroir*

LA QUALITÉ À UN PRIX COMPÉTITIF

Dépositaire des portes GARAGA

5025, boul. Laurier, Sainte-Rosalie

Tél.: 799-5200

Des champions provinciaux collégiaux en judo

Gabrielle Beaudoin, Geneviève Deschamps, Valérie Bolduc, Alexandre Méthé, Maxime Gagnon, Martin Caron et Loelis Canno (or), Julie Bérubé, Hélène Saint-Germain, Nicolas Hébert, Christian Demers, Patrick Messier, Marc-André Guertin, Bernard Blanchet et François Roy (argent), Julie Longpré, Julie Poudrette, Sonia Massé, Éric Archambault, Frédérick Henri et Martin Frenette (bronze), ont été couronnés champions collégiaux au cumulatif individuel dans leur catégorie respective, lors des Championnats provinciaux de judo qui ont été disputés au Cégep du Vieux-Montréal. Qui plus est, ces champions ont remporté les bannières masculine et féminine par équipe. Ces judokas couronnaient ainsi une belle saison dans le circuit collégial puisqu'au Séminaire de Saint-Augustin, plus tôt, ils avaient décroché les grands honneurs de la saison. Sur cette photo, on aperçoit les champions de judo du cégep de Saint-Hyacinthe, arborant fièrement leurs bannières.

Des Vestales se qualifient pour la finale provinciale de nage synchronisée

Édyth Morissette touche l'or

(J.-M.F.) -Les Vestales avaient un important rendez-vous à Hull, récemment, où se déroulait la ronde préliminaire novice de nage synchronisée de la division Ouest du Québec. "Cette compétition consistait à sélectionner les 7 meilleures nageuses dans chacune des catégories", de confier l'entraîneuse, Édith Walcott, dans un premier temps. Les Vestales ont assez bien fait et plus particulièrement Édyth Morissette qui a touché une médaille d'or en plus de s'adjuger le titre de meilleure athlète de développement groupe d'âge 12 ans et moins.

Évoluant chez les 12 ans et moins, Édyth Morissette a exercé une excellente maîtrise pour dominer sa catégorie, devant sa coéquipière Stéphanie Paquette, tandis que Marjolaine Gagné se qualifiait en septième position.

"Stéphanie Paquette et Édyth Morissette ont également démontré leurs talents en duo et elles ont continué d'impressionner les juges avec une magnifique performance qui leur permettait d'ajouter une médaille d'or à leur collection", d'analyser Édith Walcott, évidemment très fière de la tenue de ses jeunes équipières à cette épreuve de qualification.

Chez les 13 ans et plus, Sylvie Morissette s'était taillé une cinquième place, derrière Éloise LaRue, tandis que Diane Morissette avait accédé à la deuxième marche du podium d'honneur.

"Le défi de nos Vestales était de taille puisqu'elles avaient à se faufiler dans le groupe des sept meilleures dans chacune des catégories pour prendre part à la compétition provinciale novice qui se tiendra au Lac Saint-Jean du 22 au 24 mai", estimait l'entraîneuse.

Au programme, les nageuses devaient rivaliser dans 4 figures imposées, ainsi que dans une routine en solo et en duo d'une durée de trois minutes. "Nos Vestales avaient à performer dans ces deux épreuves puisqu'elles étaient évaluées et classées selon les notes cumulatives des deux épreuves. Nous avions délégué nos six meilleurs éléments", d'avancer Édith Walcott.

Admettons que les Vestales ont bien répondu puisqu'elles se sont toutes qualifiées pour la finale provinciale novice de nage synchronisée.

Cyclisme

Marie-Josée Lefebvre subit son baptême

Des porte couleurs du nouveau club cycliste Maskoutain ont créé une favorable impression à leurs deux premières sorties de la saison. Autant à Repentigny qu'à Marieville, ils sont quelques-uns qui se sont pointés dans le peloton de tête dans leur catégorie.

Marie-Josée Lefebvre a fait montre de régularité puisqu'après avoir pris la deuxième place chez les minimes à la compétition de Marieville, elle a rappliqué à Repentigny pour de nouveau occuper ce rang.

Simon Lemeudec en est un autre qui a roulé à une bonne vitesse puisqu'il a été coiffé de justesse par un Américain au fil d'arrivée à Marieville chez les minimes et il maintenait le même rythme à sa seconde compétition.

Chez les pee-wee, Vincent Boisvert a concédé la victoire à un Américain à Marieville et il s'est taillé une troisième place à Repentigny, talonné par son coéquipier Hugo Chevrette.

Alexandre Bernard qui en est à ses premières armes dans le compétitif p'tit monde du cyclisme, a subi son baptême à Marieville où il s'est emparé d'une cinquième place. "Belle performance de sa part à sa première course. Il fera mieux la prochaine", prédit son entraîneur, Guy Forcier. Effectivement, le jeune Bernard se faufile au troisième échelon à Repentigny.

"Nos coureurs ont très bien fait en général. Paul Anthony Ashby qui a terminé sa première course, s'est surpassé dans la seconde", de dévoiler l'entraîneur-chef du club Maskoutain.

Rallye-vélo

Le Vélo-Club organise un rallye-vélo dans le cadre de son dixième anniversaire. Rallye-vélo qui se déroulera le dimanche 24 mai avec départ à 10 h 00 du Centre culturel.

Les frais d'inscription sont de 5$ pour les non-membres et de 3$ pour les membres qui ont jusqu'au mercredi 20 mai pour s'inscrire.

Ce rallye a cette particularité que le participant peut procéder en équipe ou individuellement. Il y aura une intervalle de deux à trois minutes entre chaque départ.

Il est recommandé à tous les participants d'avoir en leur possession un crayon, de l'argent, une montre ou un compteur de vitesse, un casque de vélo et leur bonne humeur coutumière. "La feuille de route sera composée de 35 questions. Le retour est prévu pour 13 h 00 au Centre culturel", fait-on savoir.

Micheline Leblanc (773-2348) ou René Chapdelaine (778-1543) sont les responsables des inscriptions à ce rallye qui prennent fin mercredi prochain. Faites vite!

Le chiffrier

LHJMQ LASER

Coupe Memorial

Samedi 9 mai
Seattle 5 Verdun 3
Kamloops 3 Saut Sainte-Marie 6
Dimanche 10 mai
Kamloops 4 Verdun 0
Mardi 12 mai 21 h 00
Sault Sainte-Marie vs Verdun
Mercredi 13 mai 21 h 00
Seattle vs Sault Sainte-Marie
Jeudi 14 mai 22 h 30
Seattle vs Kamloops
Vendredi 15 mai 21 h 00
Bris d'égalité si nécessaire
Samedi 16 mai 16 h 00
Demi-finale (troisièmes vs deuxièmes)
Dimanche 17 mai 16 h 00
Finale (gagnants de la demie vs premiers)

TOURNOI À LA RONDE

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Sault Ste. Marie	1	1	0	0	6	3	2
Seattle	1	1	0	0	5	3	2
Kamloops	1	1	1	0	7	6	2
Verdun	2	0	2	0	3	9	0

FINALE DE LA LHJMQ

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Trois-Rivières	7	3	4	0	26	26	6
Verdun	7	4	3	0	26	26	8

Meilleurs pointeurs de la LHJMQ

	B	P	PTS
Robert Guillet (Verdun)	14	11	25
Carl Boudreau (Trois-Rivières)	10	13	23
Éric Bellerose (Trois-Rivières)	7	16	23
Dave Paquet (Trois-Rivières)	10	11	21
Martin Tanguay (Verdun)	8	13	21
Yves Sarault (Trois-Rivières)	10	10	20
François Groleau (Shawinigan)	5	15	20
Yanick Dupré (Verdun)	9	9	18
Dominic Rhéaume (Verdun)	14	3	17
Patrick Nadeau (Trois-Rivières)	7	10	17

SAINT-HYACINTHE - BARCELONE '92

Saint-Hyacinthe Élite 86 inc.

Campagne de financement pour les athlètes maskoutains participant aux Jeux Olympiques de Barcelone, organisée par le Saint-Hyacinthe Elite '86 inc.

Yvan Darsigny
Équipe canadienne d'haltérophilie

Normand Ménard
Entraîneur équipe canadienne haltérophilie

Martin Lussier
Équipe canadienne Water-polo

Volet 1

En prenant un repas dans les trois restaurants suivants, une partie du coût du repas sera retournée à ces athlètes.

Du 24 mai au 7 juin

LA CAGE AUX SPORTS RESTAURANT
Plus restaurant bar
Restaurant Lussier

Volet 2

Contribution volontaire de la population et des entreprises.

Du 24 mai au 24 juin

Votre don sera publicisé dans les prochaines éditions de ce journal.

Identifiez votre chèque et retournez-le à:

Saint-Hyacinthe - Barcelone '92
2020 St-Charles
Saint-Hyacinthe J2T 1V2

LOISIRS

Conférence-santé sur l'ostéopathie animée par M. Yves Lavallée

Les Services récréatifs et communautaires de la Ville de Saint-Hyacinthe présenteront une conférence-santé traitant de l'ostéopathie le mardi 12 mai. Cette conférence sera animée par M. Yves Lavallée et portera comme thème "L'ostéopathie: approche pour une meilleure qualité de vie". Elle débutera à 19 h 30, à la salle des conférences de la Bibliothèque T.-A.-Saint-Germain. Le coût d'entrée est de 5$.

L'ostéopathie est une thérapeutique manuelle visant à rétablir le mouvement et l'équilibre dans les différents tissus du corps. Elle repose sur des connaissances spécifiques de l'anatomie, de la physiologie et des interactions entre chaque partie de l'être.

Pour les ostéopathes, le corps humain est constitué de différents tissus (os, tendons, fascias, muscles, nerfs, organes, etc.) qui forment des systèmes fonctionnels variés, tous étroitement interreliés; aucun ne peut être altéré sans que les autres n'en souffrent.

Derrière un symptôme apparent peut se cacher à distance, une cause ancienne ou récente. L'ostéopathe, par la qualité de ses compétences, de son art palpatoire et de son évaluation spécifique, cherche la logique qui a engendré le ou les déséquilibres.

Pour arriver à ce résultat, l'ostéopathe évalue de façon précise les origines des tensions et des blocages qui restreignent la mobilité de l'organisme. Par des techniques appropriées, il relance les rythmes naturels: expression de la santé.

L'ostéopathe s'adresse à tous ceux qui souffrent ou cherchent un plus grand bien-être, une qualité de vie.

Les sujets traités lors de la conférence seront: l'historique et la définition de l'ostéopathie et les principes de base.

Les personnes intéressées à en connaître davantage sur le sujet sont donc invitées à y prendre part.

Dans nos quartiers

Douville
Récital de ballet-jazz

Les Loisirs Douville en collaboration avec les professeurs de ballet-jazz présenteront leur deuxième récital de ballet-jazz à l'I.T.A. de Saint-Hyacinthe, le samedi 16 mai, à 19 h 30 et une deuxième représentation le dimanche 17 mai, à 19 h 30.

Le public assistera à un spectacle amateur de première qualité auquel participera des petits bouts de choux de 3 à 5 ans et de 6 à 9 ans, des préintermédiaires (10 ans et plus) et des intermédiaires avancés.

Les personnes intéressées à voir ce spectacle peuvent se procurer des billets à l'avance en s'adressant au bureau des Loisirs Douville, 385, avenue Chapleau, le jour. Il est à noter que le nombre de billets est limité.

Notre-Dame
Inscriptions aux sports d'été

Cette année encore, les jeunes du secteur sont invités à participer aux activités sportives, soit le baseball et le soccer. Les activités ont débuté le lundi 4 mai dernier mais, étant donné qu'il reste encore quelques places, il est possible de s'inscrire en contactant le responsable des sports, M. Yves Desgranprés, en composant le 773-6156 ou l'animateur communautaire, M. René Lafleur, au 773-7811.

Loisirs d'été

La période d'inscription pour les loisirs d'été du quartier Notre-Dame, section 3-4-5 ans et section 6-15 ans, sous la responsabilité du Patro de Saint-Hyacinthe, est maintenant ouverte. La saison débutera le jeudi 25 juin pour prendre fin le jeudi 13 août. Les frais d'inscription sont les mêmes que l'an dernier, soit 20$ par enfant. Également à la disposition des parents, un service de garde au coût de 25$ par semaine par enfant ou encore 7$ par jour par enfant.

Pour la section 3-4-5 ans, les activités se dérouleront du lundi au vendredi, en avant-midi seulement, de 9 h à 11 h 30. Pour plus d'informations ou pour faire l'inscription de votre enfant, il suffit de composer le 774-4916, du lundi au vendredi entre 9 h et 16 h 30.

La Providence
Sports d'été

La nouvelle saison de baseball, softball et soccer pour les jeunes est maintenant lancée. En baseball, les jeunes pourront participer dans les catégories inter-secteurs en moustique, pee-wee et bantam; au niveau maison en atome et en mixte. Au softball, les jeunes filles participeront dans les catégories moustique et benjamine et, au niveau maison en mixte.

En soccer, les garçons et filles participeront dans les catégories inter-secteurs en moustique féminin, en moustique masculin, en pee-wee masculin et féminin et en bantam masculin, au niveau maison en atome et en mixte.

La responsabilité des sports d'été relève de M. Michel Richard, coordonnateur des sports d'été; de Mme Stéphanie Boyer, adjointe-soccer; et de M. Sylvain Messier, adjoint-balle; ainsi que des bénévoles M. André Richer, superviseur des sports d'été; M. Claude Allard, baseball; M. Francis Champoux, soccer et Mme Louise Champagne, softball.

Saint-Joseph
Tournois

Les Loisirs Saint-Joseph organisent les 20 et 21 juin prochain, un festival de soccer atome-moustique qui permettra à environ 500 jeunes âgés de 6 à 10 ans tant de Saint-Hyacinthe que de la région Richelieu-Yamaska que de la Rive-Sud de s'amuser et de fraterniser. De plus, le 4 juillet se tiendra le festival mini-atome spécialement organisé pour le plaisir des jeunes de 4, 5 et 6 ans.

Pétanque

Les Loisirs Saint-Joseph auront cette année une ligue de pétanque qui tiendra ses activités les mardis, à 19 h 15, à partir du 12 mai. Le coût d'inscription est fixé à 10$. Pour plus d'information, contacter Mario Brodeur au 771-4875 ou Pauline Piché au 793-9885. Les gens de tous les âges sont les bienvenus.

Balle-molle pour femmes

Une nouvelle équipe de balle-molle féminine débutante au quartier Saint-Joseph verra le jour. En effet, les femmes débutantes qui aimeraient jouer à la balle les lundis à 19 h 30 sont invitées à s'inscrire en contactant Édith au 771-2176. Les parties se tiendront au terrain de balle Saint-Joseph situé au coin des rues Savoie et Guertin. Deux équipes de douze participantes seront formées. La première partie aura lieu le 11 mai.

Saint-Sacrement
Tournoi de soccer
Mini-Milano

La tournoi Mini-Milano regroupant des jeunes de 5 et 6 ans se tiendra la fin de semaine du 13 juin, au Parc Saint-Sacrement. On invite tous ceux qui auraient des équipes à présenter à communiquer avec Julie Savignac au 771-2592.

Inscription aux sport d'été

Les jeunes du secteur Saint-Sacrement sont invités à participer aux activités sportives, soit le baseball, le softball fille et le soccer. Il est toujours possible de s'inscrire en s'adressant à Martin Lapointe au Parc Saint-Sacrement.

À l'an prochain pour le volleyball!

La saison de la Ligue sénior de volleyball de Saint-Hyacinthe s'est terminée le 21 avril dernier. Par la suite, un "party de fin de saison" a eu lieu le 2 mai avec la participation d'une centaine de personnes.

L'exécutif désire féliciter les équipes gagnantes de la saison et des séries qui sont les suivantes: Trace de Break, U.S.H., Dynamos, Carrgil, Cage aux Sports, Marché Lacroix, Les Sautés.

Entre temps, l'exécutif souhaite de bonnes vacances à tous et espère revoir ses membres le 1er septembre, à 19 h 30, à la polyvalente Hyacinthe-Delorme (local A-143), pour l'assemblée générale.

15455 $ incluant la remise du fabricant *

Le choix de Car & Driver

Le magazine Car and Driver, dans son étude comparative d'avril 1992 et pour l'ensemble des tests effectués, place la Eagle Talon devant ses concurrentes Acura Integra, Ford Probe, Honda Prélude, Isuzu Impulse, Nissan 240 SX, Toyota Celica et Volkswagen Corrado.

- Puissant moteur 2 L, 135 HP, DACT
- Boîte de vitesses à 5 rapports avec surmultipliée
- Radiocassette AM/FM, 6 haut-parleurs
- Colonne de direction inclinable
- Instrumentation entièrement numérique
- Ordinateur de gestion électronique

7/115 groupe motopropulseur du 3/60 pare-chocs à pare-chocs

Plan de protection au choix du client. Garantie de 7 ans/115 000 kilomètres sur le groupe motopropulseur ou 3 ans/60 000 kilomètres pare-chocs à pare-chocs et 5 ans/100 000 kilomètres sur groupe motopropulseur. À votre goût. Aucune franchise. Voir un concessionnaire pour les détails.

Jeep Eagle

Brouillette Automobiles Ltée
Saint-Hyacinthe 773-8551

Vivez votre été à plein avec Jeep et Eagle!

* PDSF pour le modèle de base incluant la remise du fabricant. Transport, préparation, immatriculation et taxes en sus. Cette offre s'applique uniquement aux véhicules en stock chez le concessionnaire et ne s'adresse qu'aux particuliers; elle annule et remplace toute offre antérieure et ne peut être combinée étant mutuellement exclusive; elle est à durée limitée, en vigueur du 4 mai 1992 jusqu'à ce que Chrysler Canada Ltée y mette fin. Crédit sous réserve de l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. L'acheteur peut choisir le taux de crédit du fabricant au lieu de la remise.

La boxe olympique à l'heure de l'électronique

Une carte record de 22 combats

Nommé entraîneur-chef du Club de boxe, l'automne dernier, Steve Choquette s'est résolument mis au boulot. Les retombées n'ont pas tardé à se manifester. Dans le dernier gala de saison, il a été contraint de bâcler rien de moins que 21 combats, tous ses novices ayant à croiser les poings au moins une fois avant la présentation des Gants d'argent. Les amateurs qui ont envahi le Pavillon La Providence ne sont donc pas demeurés sur leur appétit puisqu'en prime, Marc Simard, de Chicoutimi et Pierre Labelle, de Saint-Hippolyte, ont fait les frais d'un 22e combat ce qui constituait un nouveau record dans l'histoire du Club.

Si les inconditionnels en ont eu plus que ce qu'ils demandaient, les connaisseurs du noble art sont peut-être demeurés sur leur appétit.

■ **Jean-Marie Fontaine**

De fait, l'ensemble des combats confrontait des pugilistes à leurs premières armes. Force brut, sans trop de finesse et de technique pour ceux qui ont à apprendre les rudiments, comme la façon d'aborder chacune des rondes. Certains ont tellement attaqué dès les premiers instants qu'ils étaient littéralement vidés à la fin.

Une boxe olympique qui s'est ajustée à la fine pointe de la technologie puisque tous les juges attribuaient leurs points via un système électronique. "Trois juges doivent intervenir dans un très court laps de temps pour que les points s'accumulent", de préciser une des juges de la soirée.

Comme exemple, dans le premier combat de la soirée qui opposait les jeunes Maskoutains Sébastien Carrier et Dominic Perreault, les 5 juges ont enregistré un total de 13 points, dont 12 ont été à l'avantage de Sébastien Carrier. Le combat qui a tenu les juges les plus occupés, a opposé Jean-Pierre Beaulieu, de Saint-Hubert, entraîné par Choquette et Jean-François Côté, de Chicoutimi. Côté a remporté la décision par 36-30. Maîtrisant mieux la technique et les zones payantes, il ne faut donc pas se surprendre que Dufour-Tessier (35-22) et Larivière-Bernard (22-21) aient été engagés dans les combats qui ont nécessité le plus d'interventions chez les juges.

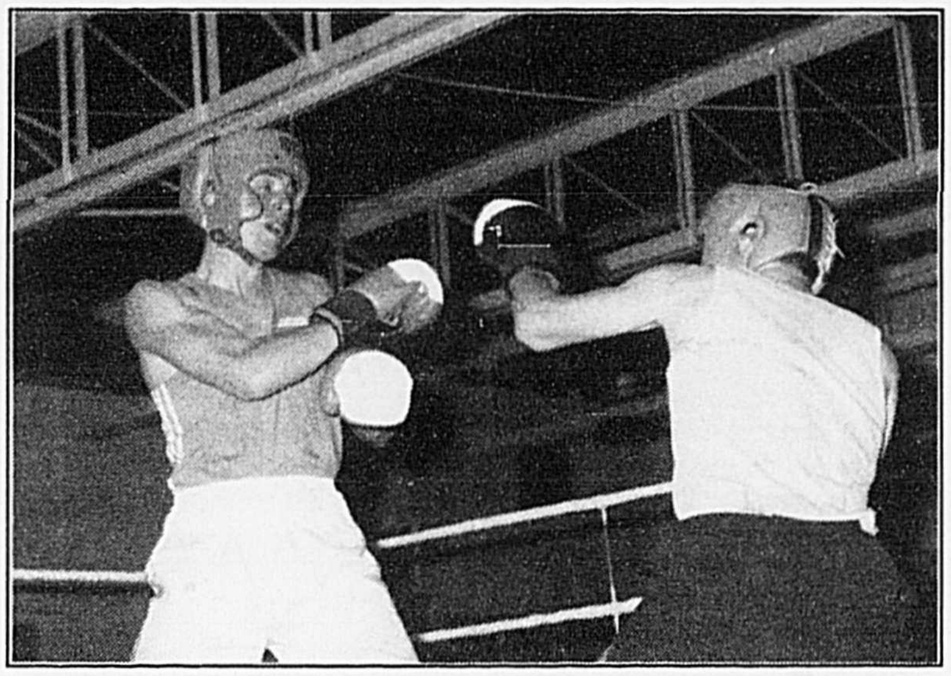

Le Maskoutain, François Leblond, a perdu par décision serrée aux dépens du Granbyen, Martin Bérard.

Cette façon de procéder des juges laisse encore place à interprétation, car si l'entraîneur de Brian Gagné a difficilement encaissé la décision de 19-18 en faveur de Dave Roy, il a semblé que le Maskoutain Tommy Lewis n'avait pas eu un avantage aussi marqué que 22-15 face à Claude Caron, de Saint-Hippolyte.

Outre Sébastien Carrier, André Gauthier (10-9), Tommy Lewis, Mathieu Gauthier (19-8), Patrick Laflamme (29-13), Dominic Phaneuf (par arrêt de l'arbitre), Steve Larivière (22-21) et Rémi Allard (par arrêt), ont procuré des victoires au club maskoutain.

Dominic Perreault (1-12), Sylvain Carrier (7-11), François Lemieux (11-17), Francis Landry (disqualifié), Yannick Desmarais (7-19), Ken Morel (8-11), Pierre Valois (par arrêt), Jean-Pierre Beaulieu (30-36), François Leblond (3-5), Guillaume Simard (16-20), Tony Germain (son entraîneur lance la serviette) et Rémi Tessier (22-25) ont pour leur part subi la défaite.

Steve Choquette qui s'était adjoint Patrick Allard au début de la saison, a profité de ce dernier gala pour remettre une plaque souvenir à Alain Saint-Amand, médaillé d'or des Jeux du Canada, qui était en brouille avec le club jusqu'à tout récemment. Le jeune Saint-Amand qui a les genoux fragiles, a réintégré le club, mais c'est comme entraîneur-adjoint qu'il servira dorénavant la cause de la boxe olympique sur la scène maskoutaine.

Les adversaires des Maskoutains provenaient du Vermont, de Chicoutimi, de Drummondville, de Granby, de Shawinigan, de Grand-Mère et de Saint-Hippolyte, dont le club Etna est sous la supervision de Michel Brière qui avait représenté le Canada aux Jeux olympiques de 1976, à Montréal.

Si le combat entre Dominic Phaneuf et Nicolas Vaillancourt a survolté les spectateurs, Steve Larivière et David Bernard ont véritablement soulevé les passions et c'est ce combat qui a été identifié comme le meilleur de cette soirée. Très longue soirée de boxe olympique qui s'est terminée sur un coup de poing dévastateur du Maskoutain, Rémi Allard, vers 24 h 50!

Une chance, l'heure du crime avait déjà sonné!

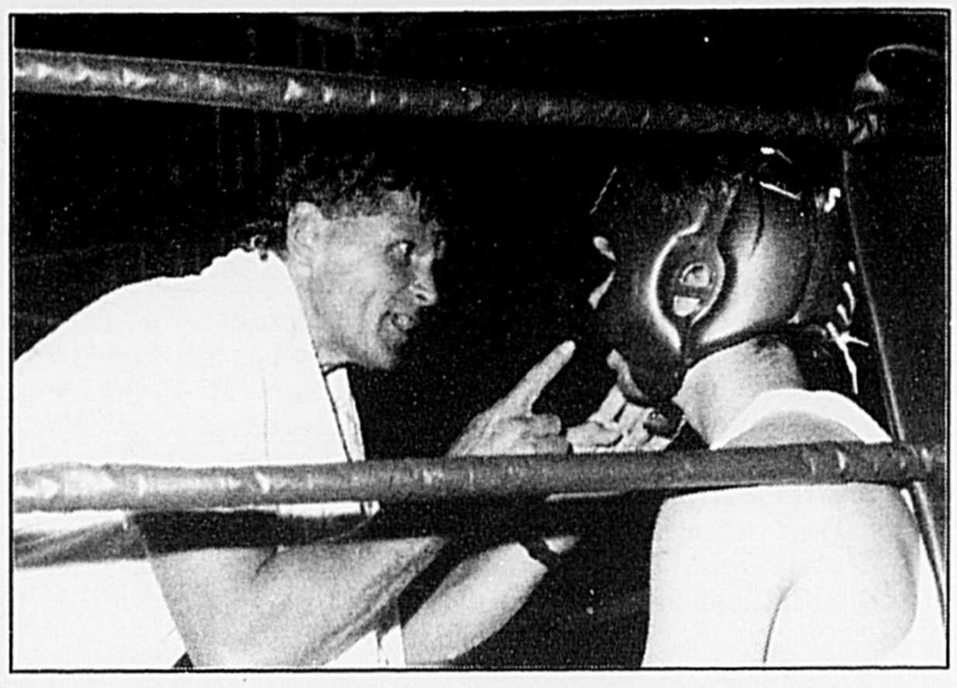

L'entraîneur Michel Brière, du club Etna de Saint-Hippolyte, qui a participé aux Jeux olympiques de Montréal, a prodigué de précieux conseils à son protégé Pierre Labelle entre deux assauts.

"J'ai passé au travers!" - *Steve Choquette*

(J.-M.F.) - L'entraîneur-chef du Club de boxe, Steve Choquette, était heureux du dénouement après la plus longue soirée de boxe olympique en terre maskoutaine.

"Une grosse carte, mais j'ai passé au travers. C'est beaucoup 22 combats, mais je n'avais pas le choix, car les Gants d'argent se tiennent prochainement et tous les pugilistes novices doivent avoir au moins un combat à leur crédit", de souligner dans un premier temps l'entraîneur qui ne paraissait pas trop fatigué.

À l'issue de cette dernière de la saison, Steve Choquette était d'avis que les Maskoutains seront en nombre aux Gants d'argent. "Certains de mes boxeurs se sont mesurés à des adversaires de leur niveau, mais d'autres ont affronté des gars plus expérimentés. J'ai l'impression que 15 des nôtres seront des Gants d'argent ce qui constituera un nouveau sommet pour le Club".

L'entraîneur s'est aussi laisser aller un brin sur le combat le plus spectaculaire de cette carte que Steve Larivière a livré à David Bernard dans la demi-finale de la soirée, bien après les douze coups de minuit. Le jeune Larivière a gagné de justesse 22-21. "Steve et David ont tenu les spectateurs en haleine pendant les trois rounds. Une belle prestation de Steve, car il se remet d'une blessure. Il était important qu'il ait un peu d'action avant les Gants Dorés".

Pas un pugiliste plus désolé que le jeune Rémi Tessier, récent médaillé de bronze des Championnats canadiens juvéniles, qui s'est incliné devant le Chicoutimien Dave Dufour par 35-22.

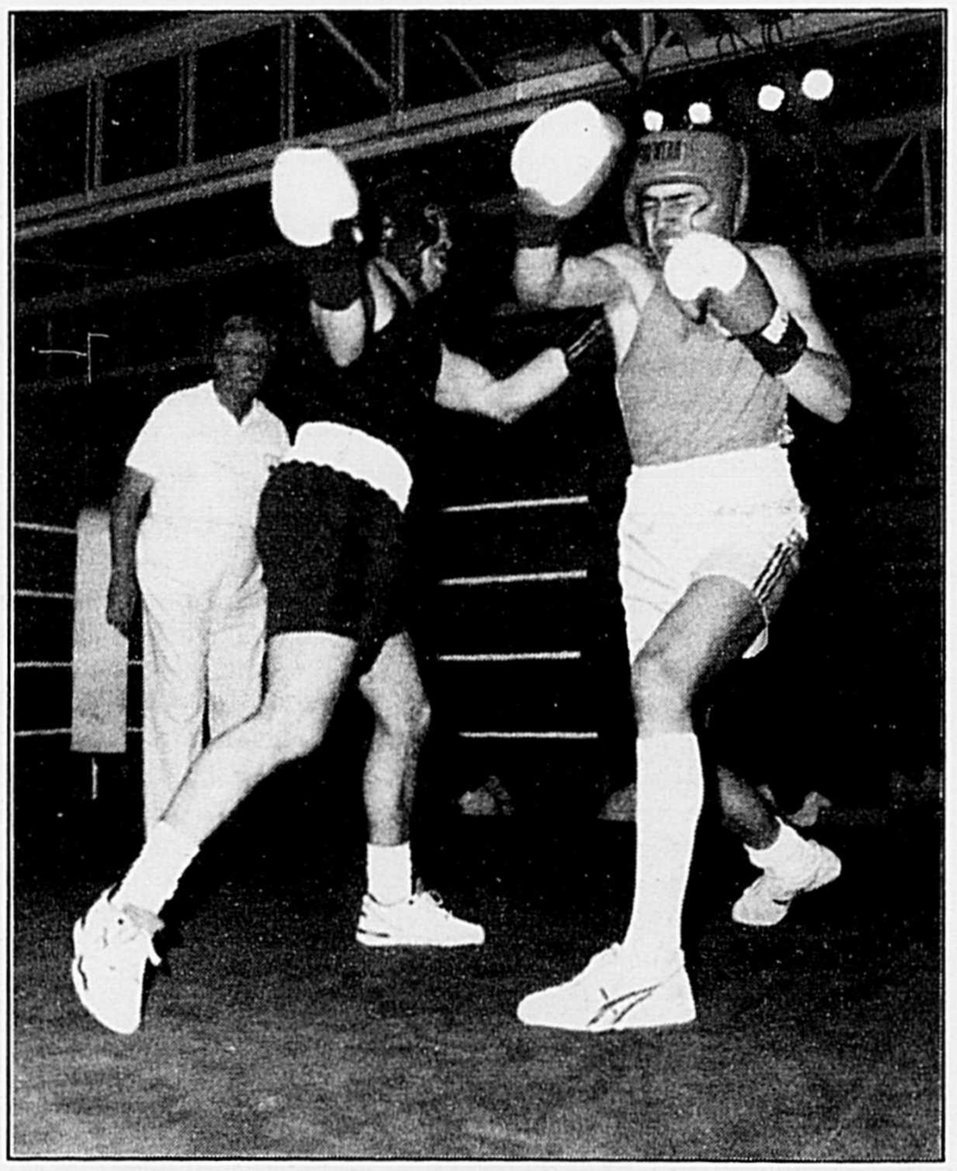

Brian Gagné, du Vermont, a échappé la décision par 19-18 devant le Maskoutain Dave Roy. L'entraîneur américain n'a pas du tout prisé la décision, car il a lâché un retentissant "F..." en se dirigeant vers le vestiaire.

"Rémi a démontré beaucoup de coeur et il s'attendait personnellement à être plus explosif, mais il avait laissé des forces à Sarnia. S'il était déçu de sa tenue, moi je suis satisfait de ce qu'il nous a démontré", de commenter Choquette.

Dans la grande finale de ce dernier gala de la saison, Rémi Allard, médaillé de bronze des Championnats canadiens juniors de 1991, a terrassé Alex Roy et il a été déclaré gagnant par arrêt de l'arbitre. Allard a comme passé le KO au Drummondvillois qui a réagi comme un boomerang. "J'ai été tout à fait étonné, car Rémi n'est pas reconnu comme un cogneur explosif et Roy jouit d'une vaste expérience en boxe amateur", de conclure Steve Choquette qui était sollicité de toutes parts aux p'tites heures du matin.

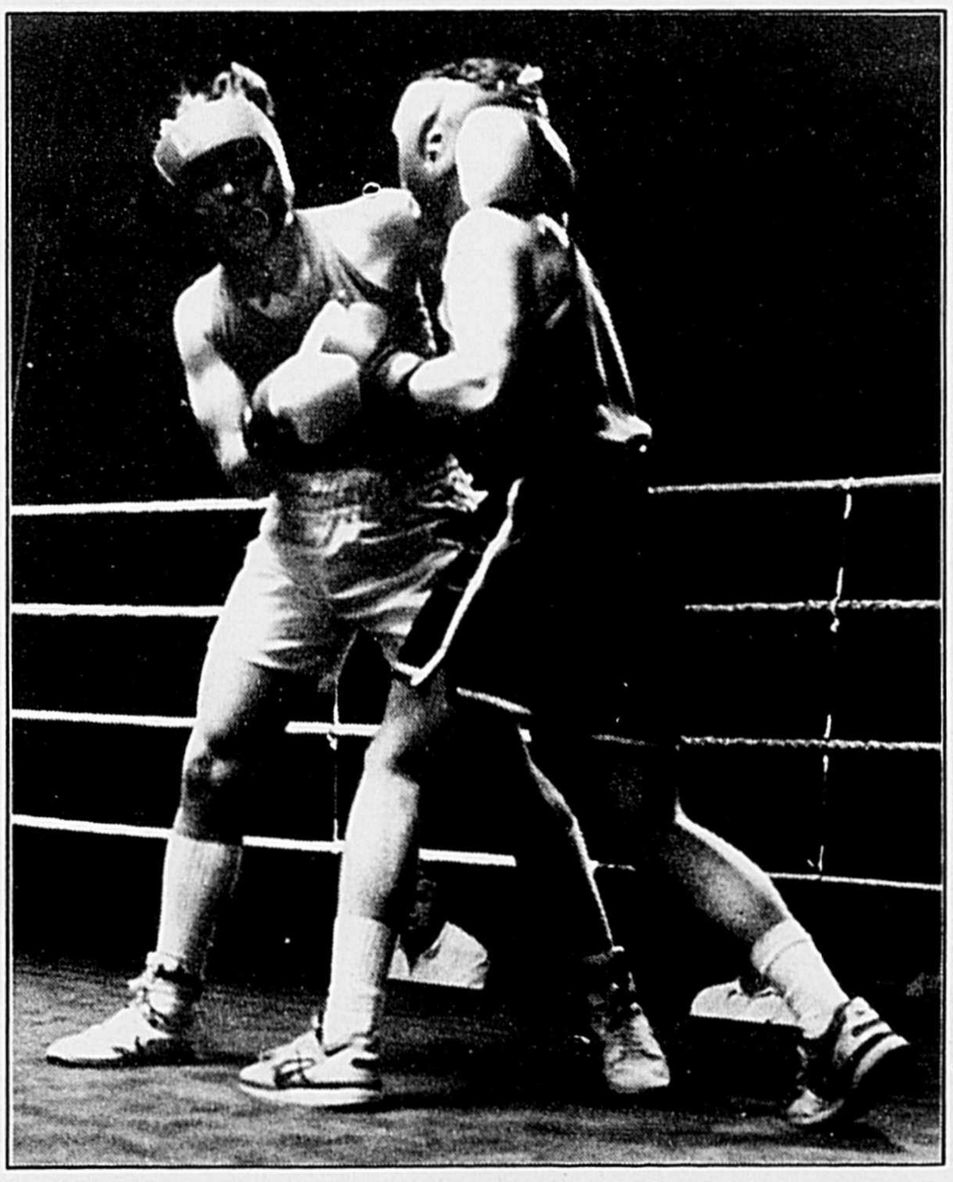

Dominic Phaneuf a livré une belle bataille au Chicoutimien, Nicolas Vaillancourt, qui a semblé plaire aux spectateurs. Phaneuf, à gauche, a gagné par arrêt de l'arbitre.

La 168e heure

Cout'donc êtes-vous parvenu à faire la transition entre l'hiver et le printemps? Chanceux! Je vous conseille fortement de tourner la page, puisque les sports d'été, vous l'avez sans doute remarqué, ont pris le plancher. C'est parti mon kiki! Tenez-vous bien après les oreilles à papa, parce que ça va donner un grand coup!

○○○

André Chauvette semblait aussi bien portant que vous et moi jusqu'au mois de décembre. Pendant les vacances des Fêtes, il s'était même payé des descentes en ski alpin, même s'il tirait un brin de la patte. Toutefois, un examen de routine, d'abord, chez son médecin a complètement métamorphosé le portrait qui est subitement devenu très sombre. Celui-ci devait se faire amputer une jambe, puisque le cancer s'y était installé. André Chauvette a été hospitalisé jusqu'à tout récemment, avant d'être transféré à la maison Victor-Gadbois où il a finalement perdu son combat, il y a une dizaine de jours. André Chauvette a été responsable des sports au Cégep durant de nombreuses années. Il a été l'instigateur de la venue des Lauréats qui ont fait les belles heures des amateurs de hockey pendant une saison et des poussières dans la ligue Collégiale AAA. Cette saison, André Chauvette avait renoué avec le hockey, puisque c'est lui qui encadrait les hockeyeurs étudiants du Laser. Dossier que la maladie ne lui aura pas permis de mener à terme. À tous ses proches, mes plus sincères condoléances!

○○○

C'est ce dimanche, à compter de 13 h 30, dans la piscine du Centre culturel que se tient la fameux Nage-O-Thon du Club de natation Saint-Hyacinthe. Il appert que Me Claude Dauphin s'est paqueté toute une équipe avec la complicité de l'increvable Guy "Banane" Laflamme. Bonne chance à toutes les équipes participantes!

○○○

Yan Jubinville s'est envolé vers Verna, Bulgarie, où se déroulent les XVIIIe Championnats mondiaux juniors d'haltérophilie. L'athlète de la Machine Rouge qui rivalisera chez les 75 kg, en sera à sa deuxième présence à ces Championnats. À son retour, on recueillera ses commentaires.

○○○

"Ma quatrième vitesse était beaucoup trop courte et le moteur prenait 7 200 tours/minute en ligne droite. J'étais trop lent. J'ai eu beaucoup de plaisir en course. J'ai doublé Benjamin Roy après avoir zigzagué comme un fou derrière lui. Il ne savait plus où j'étais. J'apprend beaucoup et les pilotes sont très professionnels. J'aime ce monde de compétition", déclarait Bertrand Godin après la troisième épreuve de la saison du Championnat français de Formule Ford qui a été disputé à Dijon-Prenois où il s'est taillé une onzième position. À Nogaro, le pilote maskoutain avait terminé en douzième place une semaine plus tôt. Jusqu'ici, Bertrand Godin a accumulé 9 points au classement qui lui confèrent le dixième rang. S'il s'est exilé en France pour y vivre sa passion, Bertrand Godin ne chôme vraiment pas.

○○○

"Le calibre est fort c'est effrayant. Nous étions 23 motocyclistes au départ, dont des coureurs de talent, car les 5 premiers de la FZR 600 sont tous propriétaires de leur moto et ils revendiquent au moins deux ans d'expérience. Les chronos ont été excessivement rapides. Même si j'étais peu familier à la moto qu'on m'a fournie, je suis parvenu à me tailler une septième place. J'ai attaqué cette épreuve de 8 tours seulement à cause du mauvais temps, au centre de la quatrième ligne de départ et je suis parvenu à monter jusqu'au troisième rang. J'ai eu un plaisir indescriptible, parce que j'ai dû combattre. Je suis convaincu que ça va prendre tout mon p'tit change pour terminer la saison dans les cinq premiers", laissait entendre le coureur Pierre Rousseau après sa première course de la saison au Championnat Fast de motos qui a été disputée à Shannonville.

○○○

Alain Rivard, directeur général de la Ville de Saint-Hyacinthe et Claude Laperrière, directeur du Service des loisirs, ont pris les grands moyens pour se payer du bon temps sur les parcours qu'ils négocieront cet été. Ceux-ci ont suivi des cours de golf de l'école Cactus. "J'ai découvert le golf, l'an dernier, et j'adore ça. J'entrevois une grosse saison", n'a pu s'empêcher de dire Claude Laperrière qui est également un pêcheur accompli. Pour sa part, Alain Rivard mentionnait qu'il a joué son p'tit match de hockey par semaine pendant l'hiver, histoire de maintenir la forme tout en chassant le stress.

○○○

Yvon Pinsonneault conserve précieusement un souvenir de sa prime jeunesse. Il a fait laminer une photo où il figure avec nul autre que Guy Lafleur et Gary Daigneault. "C'était à l'école Moderne de hockey après la première saison de Ti-Guy avec le Canadien", d'expliquer le grand Phil. Doit-on insister sur le fait que la physionomie des trois individus a changé légèrement!

○○○

Eugène Laplante a été reconnu le gardien par excellence de la ligue Dépression lors de la vingt-neuvième soirée de fin de saison qui a été clôturée en grande pompe au Pavillon de l'Érable, à Saint-Jude. Jean-François Jodoin a été identifié le meilleur défenseur, tandis que Christian Dussault était couronné champion pointeur. Patrick Lafleur, des Carrières Saint-Dominique, Benoît Robert, du Robin Construction, Patrice Lecompte, du Boischatel et Jean-François Racine, des Autos FM, ont été reconnus les joueurs les plus utiles à leur formation. Benoît Grégoire, des Carrières, Robert Lasnier, du Robin, Christian Goyette, du Boischatel et Stéphane Beaudoin, du FM, ont été perçus comme les gentils-hommes de leur équipe. Dans le but de perpétuer la mémoire de Richard Bibeau, secrétaire-trésorier du circuit décédé subitement, la plaque du gentilhomme qu'il a incarné a été remise au grand Stéphane Beaudoin. "Marcel Therrien a été un hôte parfait", a fait valoir le président du circuit, Luc Lalonde.

○○○

C'est la ligue des Sportifs qui a officiellement mis un terme à la saison de hockey en sol maskoutain. Les porte couleurs de la Québécoise ont démontré de quels bois ils se chauffaient dans la finale, car ils ont culbuté les troupiers du Clair de lune 11-1. Sylvain Tassé, Marcel DeGrandpré, Bertrand DeGrandpré, Simon Giard, Jocelyn Forcier et Fernand DeGrandpré ont été les architectes de cette victoire ultime. Yves Bélanger a privé le gardien Mario Beaudry d'un blanchissage. Les représentants du Germain Larivière avaient chèrement vendu leur peau dans la dernière partie du tournoi à la ronde puisqu'ils avaient subi l'élimination en concédant le but gagnant 113 secondes avant la fin. Sylvain Bisson et Guy Brouillard avaient permis aux leurs de vivre d'espoir. "Des félicitations aux champions de La Québécoise et aux finalistes du Clair de lune et du Germain Larivière qui ont bien fait dans les séries", de signaler le superviseur, Fernand Morin.

Jean-Marie Fontaine

○○○

La ligue Régionale de balle-molle, présidée par Gilles DiPalma, a entrepris une quatorzième saison qui comprend un calendrier de 18 matches, disputés les lundis, mardis et mercredis. Sylvain Laprade (Saint-Eugène), Sylvain Belval (Sainte-Hélène), Michel Ménard (Saint-Liboire), Joël Bouthillette (Saint-Nazaire), Alain Beaudry (Saint-Valérien), Michel Viens (Upton) et Jean Doyon (Wickham) sont les directeurs de ce circuit. Marcel Beauregard est l'arbitre en chef et c'est Jasmine Fontaine qui a la tâche de les appointer. À tous, une belle saison!

○○○

Une nouvelle ligue de balle-lente voit le jour. C'est en grande pompe que Daniel Larocque et Yves Archambault ont procédé au lancement du Circuit maskoutain qui comprendra 4 formations qui se disputeront un calendrier de 18 matches. Les capitaines Sylvain Archambault, du restaurant bar Plus, Benoît Tousignant, de Canon Sports, Hubert Paris, du bar Ginza et Martial Dupré, du Dépanneur La Providence, ont procédé à la composition des équipes qui rivaliseront sur le losange de La Providence les mardis et jeudis, à compter de 20 h 00. Seul circuit local affilié à Softball-Québec, les joueurs seront donc éligibles au Championnat provincial. "C'est pour répondre aux attente de plusieurs joueurs que nous avons décidé de créer cette ligue senior de classe ouverte", a confié Daniel Larocque. Lithuanien d'origine, Jean Dvaranaskaus fera ses débuts dans le monde de la balle.

○○○

Est-ce vrai que Claudette Rousseau, relationniste du CNSH, n'en revenait tout simplement pas de voir 3 nageurs dans un même couloir dans une compétition à CAMO?

* PDSF pour le modèle du groupe n° 23R incluant la remise du fabricant. Transport, préparation, immatriculation et taxes en sus. Cette offre s'applique uniquement aux véhicules en stock chez le concessionnaire et ne s'adresse qu'aux particuliers; elle annule et remplace toute offre antérieure et ne peut être combinée étant mutuellement exclusive; elle est à durée limitée, en vigueur du 4 mai 1992 jusqu'à ce que Chrysler Canada Ltée y mette fin. Crédit sous réserve de l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. L'acheteur peut choisir le taux de crédit du fabricant au lieu de la remise.

Hockey mineur

Assemblée générale

L'assemblée générale de l'Association du hockey mineur de Saint-Hyacinthe se tiendra le mardi 26 mai, à 19 h 30, à l'Institut de technologie agricole, situé au 3 230 Sicotte.

Toutes les personnes qui désirent appliquer sur un poste de l'exécutif doivent le faire par écrit avant les 10 jours qui précèdent l'assemblée générale. C'est donc dire au plus tard ce vendredi 15 mai.

La correspondance doit être adressée à: Association du hockey mineur, att. M. Gilles Desbiens, président, casier postal 622, Saint-Hyacinthe, J2S 7C2.

Des renseignements complémentaires sont disponibles auprès de Gilles Desbiens, le soir, au 774-2585.

Parents, entraîneurs et assistants, personnel cadre de l'Association, membres de différents comités et tous ceux qui sont intéressés à travailler au sein de l'Association sont conviés à cette assemblée générale qui se tiendra le 26 mai, à l'I.T.A.A.

« Quand tout est en option, ça regarde mal! »

Regardez bien la Sundance et la Shadow 1992.

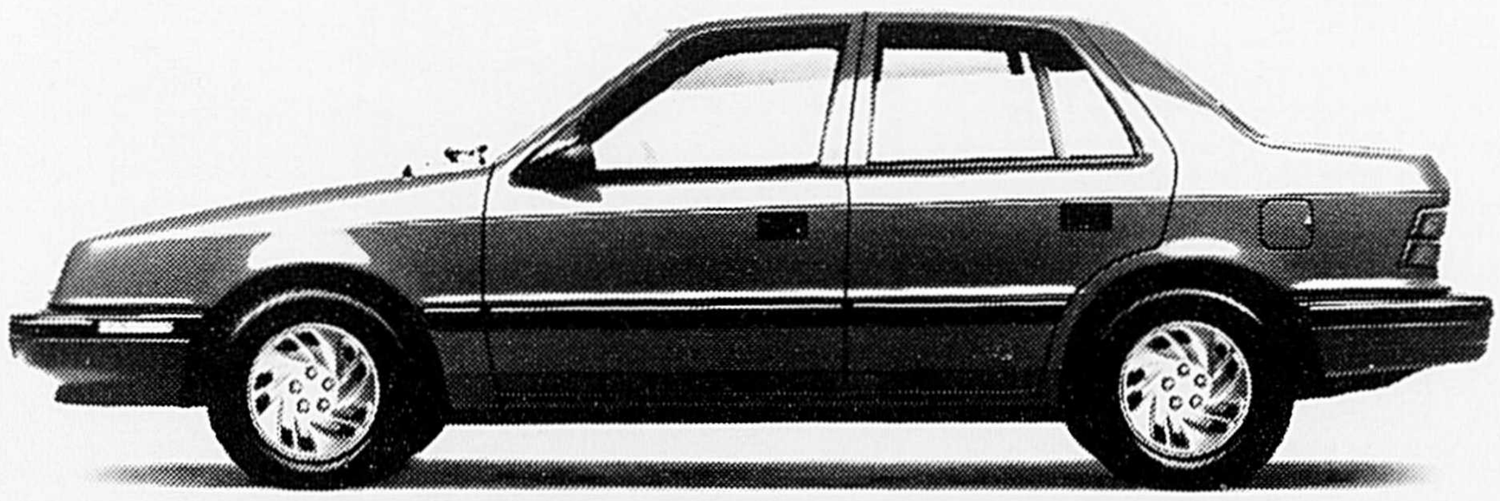

Vous en avez pour votre argent!

47 caractéristiques en équipement standard, dont :

- moteur 2,2 L à injection électronique
- direction et freins assistés

Et de plus, vous obtenez :

- radio AM/FM stéréo à 4 haut-parleurs
- déclenchement intérieur du hayon
- glaces teintées
- essuie-glace à balayage intermittent
- console avec appuie-bras
- groupe lumière
- tapis avant et arrière
- et beaucoup plus

10 999 $*

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

240 $ par mois** (location)**

SANS VERSEMENT INITIAL

Aussi inclus :

- **climatiseur**
- **transmission automatique**

Plan de protection au choix du client
7/11/5 groupe motopropulseur ou 3/60 pare-chocs à pare-chocs

* **Transport, préparation et rabais du fabricant inclus.** Taxes en sus. Modèle 2 portes offert à 300 $ de moins. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option. Détails chez le concessionnaire.

** Tarif mensuel établi d'après le prix de détail suggéré par le fabricant d'un modèle 1992, pour un terme de 48 mois, sans versement initial, calculé au taux d'intérêt en vigueur au moment de publier. Le versement mensuel ne comprend pas l'immatriculation, les assurances et les taxes. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Crédit Canada ltée. Un dépôt de sécurité équivalant à un versement, arrondi par tranche supérieure de 25 $, sera exigé. Contrat de location à terme fixe. Rachat non requis. Détails chez le concessionnaire.
Offre d'une durée limitée.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

Dodge Camions Dodge CHRYSLER

L'AVANTAGE CHRYSLER

Plymouth Camions Dodge CHRYSLER

CHEZ LE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DODGE PLYMOUTH DE VOTRE RÉGION

Carnet de l'âge d'or

Assomption

Le club du 3e âge Assomption tiendra sa soirée de danse le samedi 16 mai, à 20 h, au gymnase de l'école Assomption. L'orchestre les Mélodiques s'occupera de la partie musicale et un buffet sera servi en fin de soirée. Tous les membres et amis du club sont les bienvenus. Les portes ouvriront à compter de 18 h 30. À noter que pour la Fête des Mères, les mères membres pourront entrer gratuitement. Des prix de présence seront aussi tirés. Il est important de prendre note que ce sera la dernière soirée de danse de la saison. La prochaine soirée se tiendra le 19 septembre, toujours à la même place et avec le même orchestre.

Aux 4 Saisons

Le club de l'âge d'or Aux 4 Saisons organise une partie de cartes le dimanche 17 mai, de 13 h 30 à 16 h, à la salle Centre communautaire Polyvalent de l'église du Précieux-Sang de La Providence. Un buffet sera servi après les cartes. Pour plus d'informations, composer le 773-1916 ou le 774-4636.

Bourg-Joli

Le club de l'âge d'or Bourg-Joli invite ses membres et amis à une soirée de danse avec l'orchestre Groupe Romance le samedi 16 mai, de 20 h à 23 h 30. Des prix de présence seront tirés et un goûter terminera la soirée.

Le club tiendra par ailleurs un souper pour la Fête des Mères et des Pères le samedi 30 mai, à 17 h. Les membres et les non membres sont invités. Les billets sont en vente au bureau et il suffit de se présenter au local du club de 13 h à 17 h sur semaine ou le samedi soir pour s'en procurer.

Marieville

Le club de l'âge d'or de Marieville tiendra sa soirée de danse le samedi 16 mai, au centre récréatif situé au 400, rue Dr Poulin. L'orchestre Les Étincelles sera présent. Du chant, des prix de présence et un goûter agrémenteront la soirée.

Maskoutain

Le club de l'âge d'or Maskoutain tiendra sa soirée de danse le dimanche 17 mai, à 20 h, au sous-sol de la Cathédrale. M. René Boudreau s'occupera de la partie musicale.

Rougemont

Le club de l'âge d'or de Rougemont invite ses membres et amis à sa soirée de danse qui aura lieu le samedi 23 mai, à 20 h, à l'école Saint-Michel. L'orchestre Les Étincelles y fera la musique. De nombreux prix de présence seront tirés et un goûter clôturera la soirée.

Par ailleurs, le club de l'âge d'or de Rougemont, affilié à la F.A.D.O.Q., organise un voyage aux Faubourgs du soleil à Saint-Adolphe d'Howard, le 9 juin. Les personnes intéressées à prendre part à cette activité sont priées de s'adresser à Mme Laurence Paquette, en composant le 469-2860.

Roxton Pond

Le club de l'âge d'or de Roxton Pond organise un après-midi de danse le dimanche 17 mai, de 13 h 30 à 17 h, à la salle communautaire. L'orchestre Les Rythmiques sera présent à cette occasion et un buffet sera servi en fin de soirée.

Saint-Barnabé-Sud

Le club de l'âge d'or de Saint-Barnabé-Sud tiendra sa soirée de danse le samedi 16 mai, à 20 h, à la salle municipale. L'orchestre Fascination s'occupera de la partie musicale et un goûter sera servi en fin de soirée. À noter qu'à cette occasion, on soulignera la Fête des Mères.

De plus, une soirée de bingo aura lieu le jeudi 21 mai, à 19 h 30, à la salle municipale. Des prix de présence seront tirés.

Saint-Charles

Le club de l'âge d'or de Saint-Charles invite ses membres et leurs amis à sa soirée de danse qui aura lieu le samedi 16 mai, à 20 h, à la salle municipale avec Denise à l'orgue. Un goûter terminera la soirée. Prendre note que ce sera la dernière soirée avant l'été. Le retour s'effectuera le 3e samedi de septembre.

Saint-Denis

Le club de l'âge d'or de Saint-Denis sur Richelieu invite la population à son bingo qui aura lieu le mercredi 13 mai, à compter de 20 h, à la salle de la Villa Saint-Denis.

Saint-Jean-Baptiste

L'âge d'or de Saint-Jean-Baptiste invite tous ses membres et amis à une soirée de danse qui se tiendra le samedi 18 mai, à 20 h, à la salle municipale. L'orchestre Duo Tempo sera présent à cette occasion et un goûter sera servi en fin de soirée. Il y aura aussi tirage de prix de présence.

Saint-Joseph

Le club de l'âge d'or de Saint-Joseph organise un voyage au Lac des Deux Montagnes avec participation à un spectacle de Charlotte et Hervé, le 27 mai prochain. Pour plus de renseignements, contacter Pauline Piché au 773-9885 ou appeler au club les mardi et jeudi, de 13 h à 17 h, au 773-1451.

Une messe pour la Fête des Mères et des Pères aura lieu le 7 juin prochain avec dîner et chant. Les personnes intéressées à prendre part à cette célébration sont priées de donner leur noms.

Saint-Liboire

L'âge d'or de Saint-Liboire tiendra sa soirée de danse le samedi 16 mai, à 20 h, à la salle des Chevaliers de Colomb. L'orchestre les Rythmiques sera présent et un buffet sera servi en fin de soirée.

Sainte-Rosalie

Une soirée de danse organisée par le club de l'âge d'or de Sainte-Rosalie se tiendra le vendredi 15 mai, à 20 h. M. René Boudreau fera la musique et un goûter sera servi pour terminer la soirée.

Saint-Sacrement

La Ligue de pétanque lancera ses activités le mardi 19 mai, à 13 h 30. Les inscriptions se feront à la salle communautaire des Loisirs Saint-Sacrement ou en téléphonant aux numéros suivants: 774-7700 ou 774-8085. Les personnes intéressées pourront aussi s'inscrire le jour même, à 13 h, sur le terrain.

C'est avec regret que le club de l'âge d'or Saint-Sacrement doit annuler son souper de la Fête des Mères prévu pour le dimanche 17 mai dû à des travaux qui doivent être exécutés au cours des mois de mai et juin dans la salle communautaire des loisirs. Les soirées de danse des mois de mai et juin n'auront malheureusement pas lieu elles non plus. La direction du club présente toutes ses excuses à ses membres et amis pour ce contretemps qui se veut hors de son contrôle et les remercie de leur compréhension. Il est à noter que la salle restera quand même ouverte durant les travaux.

Upton

Le club de l'âge d'or d'Upton organise un dîner chaud le dimanche 17 mai, à midi, à l'occasion de la Fête des Mères. Le coût d'entrée est fixé à 8$ pour les membres et à 10$ pour les non membres.

Les personnes intéressées à prendre part à ce dîner sont invitées à réserver leur place, avant le 14 mai, en composant le 549-4523 ou le 549-5303.

Bloc aféas

Cathédrale

L'assemblée des membres de l'Aféas Cathédrale aura lieu le mardi 19 mai, à 19 h 30, au local habituel. Le sujet d'étude portera comme thème "La vie de nos aînées".

La Providence

L'Aféas La Providence invite toutes les personnes intéressées à une rencontre des plus agréables, le mardi 19 mai, à la salle d'accueil du sous-sol de l'église de La Providence. Exceptionnellement, la rencontre débutera à 19 h par une célébration eucharistique et se poursuivra avec une réflexion sur "La vie de nos aînés et les différentes réalités qu'ils vivent". La soirée sera aussi agrémentée d'une partie théâtrale, animée par deux personnes âgées.

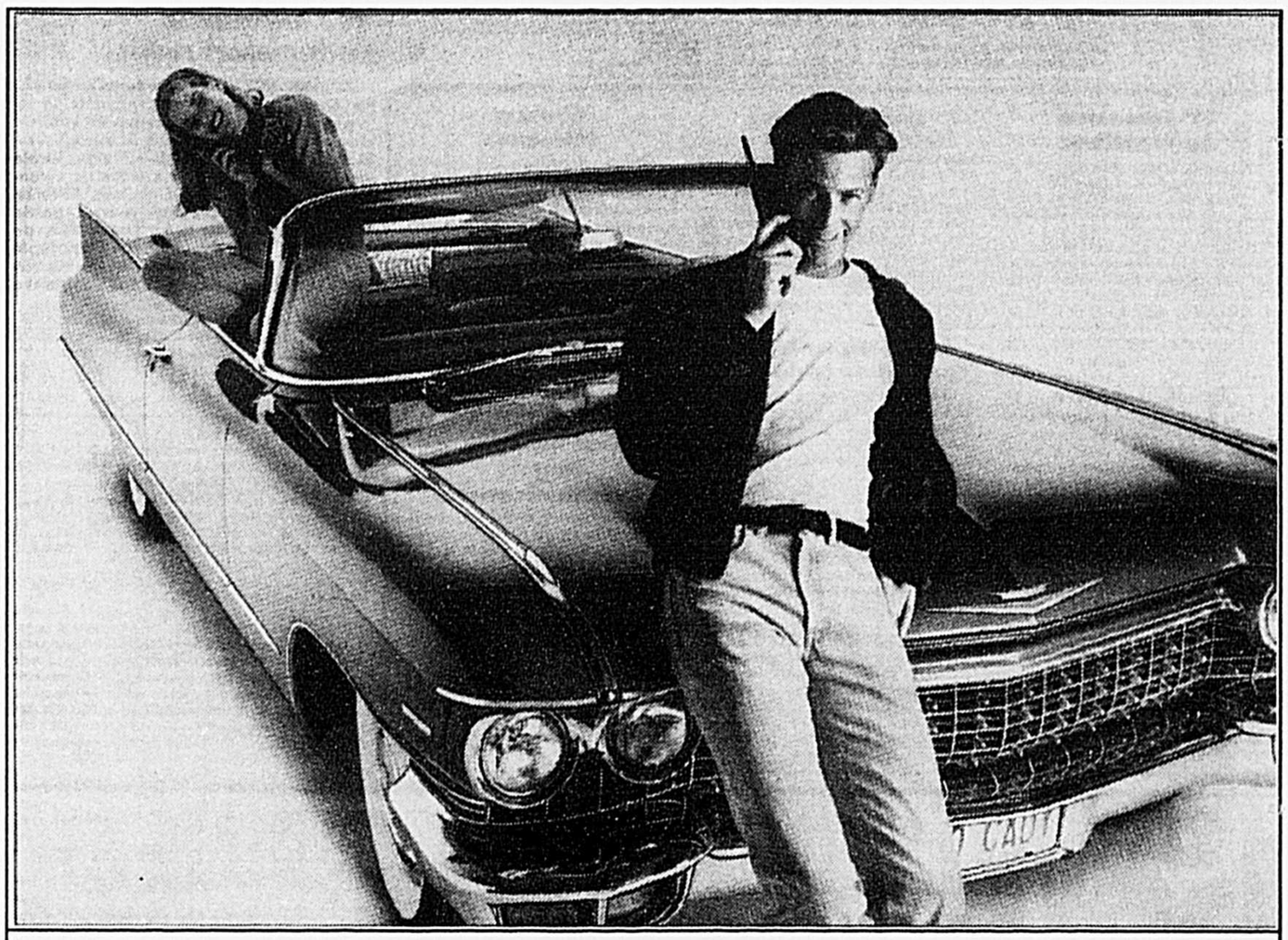

Allô trésor!

9,95$ par mois

Voici ce que ça vous coûte et ce que vous obtenez:	Frais mensuels de location du téléphone	Redevance mensuelle: réseau	Coût mensuel total:
Valeur totale de l'offre	21,95$	29,95$*	51,90$
Le part de Cantel - Ce que vous économisez	12,00$	—	12,00$
Vous ne payez que	**9,95$**	**29,95$**	**39,90$**

Panasonic

*Sont inclus: 30 minutes par mois de temps d'antenne local pour trois ans, installation et antenne sans frais le cas échéant (valeur 158,95$). Facturation détaillée gratuite pour deux mois (valeur 7,00$), service de Message Mobile gratuit pour deux mois (valeur 9,90$). Le temps d'antenne local supplémentaire coûte au départ 50¢ la minute puis, à mesure que l'usage croît, peut ne coûter que 25¢ la minute. Ce tableau illustre les prix de certains ensembles sur certains appareils. De plus, une gamme de téléphones incluant les marques Motorola, Panasonic, Nokia, Ericsson et DiamondTel est offerte. Les frais de location commencent à 16,95$ par mois.

L'offre est en vigueur pour une durée limitée seulement au Québec et en Ontario. Un paiement anticipé de 100$ sera exigé et s'appliquera à votre première facture pour couvrir les frais d'accès au système et les frais de mise en service. Cette offre est sujette à l'approbation du CRTC et à une approbation de crédit. Les appareils représentés dans cette annonce sont offerts dans une gamme de prix. Certaines conditions s'appliquent.

La sécurité entre bonnes mains

Vitro PLUS

Venez nous voir... ne laissez surtout pas passer un prix aussi avantageux!

2995 rue Dessaulles
Saint-Hyacinthe
773-7096

CANTEL AGENT AGRÉÉ

À l'étude: l'avenir de l'Association internationale

Des parlementaires de langue française se rencontreront à l'Auberge des Seigneurs

Les membres du groupe de travail sur l'avenir de l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) tiendront leur réunion les 19, 20 et 21 mai, à l'Auberge des Seigneurs, de Saint-Hyacinthe.

Mme Andrée Champagne, députée de Saint-Hyacinthe-Bagot à Ottawa, et vice-présidente de la Chambre des Communes, occupe le poste de présidente de la section canadienne et de vice-présidente de l'AIPLF.

Plus de vingt-cinq délégués viendront de France, de la communauté française de Belgique, du Gabon, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, de Djibouti, du Luxembourg et des sections québécoise, ontarienne et canadienne.

Mme Andrée Champagne, députée de Saint-Hyacinthe-Bagot à la Chambre des Communes, vice-présidente de l'Association internationale des parlementaires de langue française, et présidente de la section canadienne. (Photothèque Le Courrier)

Le mandat du groupe de travail, qui fut mis sur pied à la suite d'une proposition de la section du Québec, consiste à revoir le rôle, les orientations et les créneaux de l'AIPLF, de même que l'articulation structurelle avec les autres instances de la francophonie.

La rencontre internationale débutera le mardi 19 mai par une réception d'accueil, à 18 heures.

Les matinées de mercredi et jeudi seront réservées aux sessions de travail. Mme Champagne, hôtesse de la rencontre, a fait savoir que mercredi en fin d'après-midi, à l'issue d'un tour de ville, les délégués seront reçus à l'Hôtel de Ville par M. le maire Clément Rhéaume, pour la signature du livre d'or et un vin d'honneur.

Le soir, tous se retrouveront au restaurant Le Parvis pour le dîner.

L'Assemblée internationale des parlementaires de langue française est l'organisation interparlementaire de la francophonie.

Elle a pour but de favoriser, par la coopération interparlementaire, les initiatives de toute nature pour le rayonnement de la langue française.

L'AIPLF participe à toute action qui a pour but de défendre et d'illustrer la culture d'expression française dans les pays entièrement ou partiellement francophones.

L'UQROP obtient une bourse de 2000$

(JV) -Pour son travail remarquable d'éducation et de sensibilisation envers les oiseaux de proie du Québec spécialement auprès des jeunes dans les écoles, l'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie (UQROP) a reçu dernièrement le Bourse Verte Kanuk, une bourse de 2000$.

Outre sa vocation de sensibilisation et d'éducation, l'UQROP recueille, soigne et relâche les oiseaux de proie trouvés blessés, malades ou orphelins à travers la province.

L'UQROP a ainsi soigné, depuis l'automne dernier, plus de 40 harfangs des neiges, l'emblème aviaire du Québec, des crécerelles d'Amérique, des grand-ducs, des petit-ducs, des aigles et des faucons de même qu'une rarissime chouette lapone.

Pendant l'année 1991, l'UQROP a soigné plus de 300 autres oiseaux de proie de 25 espèces différentes.

Le Dr Guy Fitzgerald, président de l'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie (UQROP) s'apprête à relâcher un des 40 harfangs des neiges que cet organisme a recueillis et soignés à la Faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe.

Brasse camarade!

SUZUKI SIDEKICK
à partir de 12 395$ *

• Garantie de 3 ans/80 000 km, d'un pare-chocs à l'autre, transférable et sans franchise**
• Freins ABS à l'arrière, à disque à l'avant • 7,9 L/100 km - 36 mi/gal sur route 10,1 L/100 km - 28 mi/gal en ville***
• Profitez de notre rabais de 750$ aux finissants **

D'après le Sondage CAA sur la fiabilité des automobiles, édition 1992, Suzuki se classe N°1 au Québec, au chapitre de la satisfaction.

SUZUKI

ÇA TOURNE BIEN

* PDSM pour le modèle JA à boîte manuelle. Transport, immatriculation, préparation, livraison et taxes en sus. Les concessionnaires peuvent vendre à un prix moindre. **Demandez les détails à votre concessionnaire. ***Cote de consommation d'essence de Transports Canada.
La voiture peut ne pas être identique à celle illustrée.

LE MOT MYSTÈRE DU 140e

Le Courrier DE SAINT-HYACINTHE 140e année

Vous pouvez obtenir une copie des parutions précédentes du MOT MYSTÈRE du 140e, en vous présentant au Courrier, 655 Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe et en achetant le numéro du 6 mai 1992. (Prix régulier + taxe).

Les prochains mots mystères pour compléter votre grille seront publiés les 20 et 27 mai 1992.

Le Courrier DE SAINT-HYACINTHE 140

en collaboration avec:

Club Voyages Boislard Poirier inc.

2095, rue Girouard O, St-Hyacinthe 774-6436

1er prix

Valeur totale 1140$

offert en collaboration par **Le Courrier**
et l'**agence Boislard Poirier**
Un voyage pour deux personnes à Orlando,
en Floride une valeur de **1 000 $**
(le prix comprend deux billets aller-retour Montréal-Orlando via Air Canada, une voiture de location pour une semaine et l'hébergement pour une semaine; les taxes et frais de service sont en sus; ce voyage doit être effectué entre le 3 octobre et le 12 décembre 1992; si la personne gagnante ne peut effectuer ce voyage aux dates mentionnées, elle pourra obtenir un crédit d'une valeur de 1 000 $ applicable à l'agence Boislard-Poirier sur un voyage de son choix et à la date de son choix)
Le Courrier ajoute à ce prix 140 $ Can. pour les dépenses personnelles de la personne gagnante.

2e prix

Valeur totale 390$

offert en collaboration par **Le Courrier**
et l'**agence Boislard-Poirier**
Un séjour d'une fin de semaine (deux nuits)
dans un condominium du Domaine Val des Neiges,
au pied du mont Ste-Anne
une valeur de **250 $**
(le prix comprend l'utilisation d'un condominium pouvant accueillir quatre personnes pour une fin de semaine - deux nuits - en juillet ou en août 1992; si la personne gagnante ne peut effectuer le séjour dans la période prévue, elle pourra échanger son prix pour un crédit de 250 $ à l'agence Boislard-Poirier pour un voyage de son choix à la date de son choix)
Le Courrier ajoute **140 $** en argent pour les dépenses personnelles de la personne gagnante.

3e prix

Valeur totale 140$

offert par **LE COURRIER**
Une somme de **140$** en argent

Première de trois séries de mots

A
abonné
abonnement
action
actualité
admire
adresse
agate
agi
agité
agréer
à la une
alinéa
analyse
année
annonces
appui
art
atelier
avis

B
base
billet
bon à tirer
but

C
cahier
camelot
caméra
caractères
carrière
centrer
changé
chroniqueur
clair
cliché
clientèle
colonne
commun
communiqué
conférence de presse
contrôleur
copies
coquille
corps
correcteur
correction
couleur
coût
créer
critère
culture

D
date
début
décorticage
dépositaire
directeur
distribution
divers
dossier
doué
droite
durée

E
échéance
échec
écho
écrire
éditeur
édition
éditorial
éditorialiste
effectuer
employés
en bref
encan
encartage
encre
épater
épreuves

Règlements de participation au concours "Le mot MYSTÈRE du 140e anniversaire"
1- Le Courrier publiera dans son édition du 6 mai 1992 une grille géante comptant 1616 cases (31 X 36), lesquels comportent un mot MYSTÈRE de 10 lettres. (À titre d'indice, mentionnons que parmi les 1616 lettres de la grille géante, 10 forment le mot MYSTÈRE, 792 servent dans UN mot, 261 servent dans DEUX mots, 45 servent dans TROIS mots et 8 servent dans QUATRE mots.)
2- Dans les trois éditions suivantes, soit les 13, 20 et 27 mai 1992, Le Courrier publiera les mots qu'il faudra trouver dans la grille géante. Quand tous ces mots auront été trouvés, il restera 10 lettres qui constituent le mot MYSTÈRE à trouver.
3- Pour gagner l'un des prix de ce concours, il faut trouver le mot MYSTÈRE et faire parvenir cette réponse au Courrier de Saint-Hyacinthe, 655, rue Ste-Anne, Saint-Hyacinthe, Qué. J2S 5G4 avant le 5 juin 1992 à minuit (on peut faire parvenir sa réponse par la poste ou la déposer en personne durant les heures d'ouverture de nos bureaux).
4- Chaque réponse doit obligatoirement être accompagnée de la page du Courrier sur laquelle apparaît la grille géante ainsi que les trois pages sur lesquelles apparaissent les mots contenus dans la grille géante (on trouvera ces pages dans les éditions du 6, 13, 20 et 27 mai. Aucun fac-similé et aucune photocopie ne seront acceptés.
5- On peut participer autant de fois qu'on le désire à condition que chaque réponse soit accompagnée des pages de la grille géante et des mots contenus dans la grille géante.
6- La première bonne réponse tirée au hasard parmi les envois reçus et satisfaisant toutes les conditions du concours vaudra à son auteur le premier prix. La seconde bonne réponse vaudra à son auteur le deuxième prix et la troisième bonne réponse vaudra à son auteur le troisième prix. Les chances de gagner l'un des trois prix sont proportionnelles au nombre de participants au concours. Le journal Le Courrier est imprimé à un maximum de 15 000 exemplaires par semaine.
7- Le tirage au sort aura lieu dans l'édifice du Courrier le lundi 8 juin 1992 à 10 heures. Toute personne voulant y assister sera la bienvenue. Les prix devront être acceptés tels quels, sauf pour les séjours-vacances qui pourront être échangés contre des crédits voyages de même valeur auprès de l'agence de voyages Boislard-Poirier. Les noms des personnes gagnantes seront publiés dans Le Courrier.
8- Les droits exigibles en vertu de ce concours ont été payés à la Régie des loteries du Québec. Tout litige concernant la conduite de ce concours peut être soumis à la Régie des loteries du Québec.
9- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.

Un nouveau Guide des ressources pour l'intégration au travail

Le 5 mai avait lieu le lancement d'un nouveau Guide des ressources pour l'intégration au travail des personnes ayant une déficience intellectuelle (région de Saint-Hyacinthe), à l'école René-Saint-Pierre.

Ce guide, répondant à un besoin criant de ces personnes et des personnes qui les aident à s'intégrer en emploi, est le résultat des travaux de la Table de concertation pour l'intégration au travail des personnes ayant une déficience intellectuelle dans la région de Saint-Hyacinthe.

Cette table est composée de: M. Michel Barré, du Centre Travail-Québec; Mme Christiane Boucher, des Services éducatifs aux adultes de la Commission scolaire régionale de l'Yamaska; M. Gilles Chênevert, de l'école René Saint-Pierre (C.S.R.Y.); Mme Denise Désilets, des Ateliers Savoy; Mme Jocelyne Gauvin, de l'Office des personnes handicapées du Québec (O.P.H.Q.); M. Guy Pellerin, de Reliure La Relève; et M. Martin Prévost, du Service externe de main-d'oeuvre pour personnes handicapées de la Montérégie (S.E.M.O.).

Elle vise la concertation des différents services offerts dans la région aux personnes ayant une déficience intellectuelle qui cherchent à s'intégrer au marché du travail. Cette concertation a permis de cerner plusieurs problèmes reliés à cette intégration.

Un de ces problèmes consiste dans le manque d'information sur les ressources disponibles dans la région. C'est donc pour tenter de combler cette lacune que ce guide a été produit.

Le lancement du nouveau Guide des ressources pour l'intégration au travail des personnes ayant une déficience intellectuelle s'est effectué en présence de MM. Michel Barré, Guy Pellerin, Martin Prévost, Luc Valois, des Ateliers Savoy et de Mme Jocelyne Gauvin. Assis, M. Gilles Chênevert et Mme Christiane Boucher.

À Sanair

Deuxième édition du WDRS Autopro

Le quart de mille de la piste Sanair sera le site de la deuxième édition du WDRS Autopro, ces vendredi, samedi et dimanche. Le propriétaire du complexe motorisé, Jacques Guertin, a tout mis en oeuvre pour rendre ces épreuves accessibles aux milliers d'amateurs du sport motorisé.

C'est ainsi qu'en marge de cette première manche comptant pour le championnat de la division I de la National hot rod association (NHRA), le promoteur Jacques Guertin a fait des concessions en ces temps difficiles.

Tous les jeunes de 15 ans et moins seront admis gratuitement au complexe de Sanair. Quant aux étudiants et aux gens de l'âge d'or qui sont aussi des passionnés du sport d'accélération, ils bénéficieront de la formule populaire deux pour un. Les frais d'admission d'une personne seront valides pour deux.

Qui plus est, tous les inconditionnels qui se présenteront avec une preuve d'achat de Kodak, des soupes Campbell, de la Cage aux sports, de Krispy Kernels et de Yum Yum qui ont accepté de se joindre à Autopro, principal commanditaire, jouiront d'un rabais de 5$ par jour, une économie appréciable de 15$ pour le week-end.

Après le Grandnational Molson, le WDRS Autopro s'avère l'événement le plus important présenté à Sanair, car ils seront quelque 300 compétiteurs, dont les As des classes top alcohol dragster, top alcohol funny car, compétition, super stock, super gaz, stock, super comb et super street. Ceux-ci convoiteront une part de la bourse de 100 000$. Il est acquis que Bob Newberry, vainqueur du Grandnational et Ron Still, vainqueur de l'an dernier et vedette de l'heure, seront de ce rendez-vous printanier.

La journée de ce vendredi sera réservée aux essais libres et l'admission a été fixée à 5$. Les qualifications se dérouleront ce samedi et les frais seront de 15$. Les rondes finales seront débattues ce dimanche et les frais d'admission seront de 25$.

NOTRE TOUT NOUVEAU TAUX DE PERFORMANCE.

599 $ PAR MOIS*

Comme vous le savez, la berline Acura Legend est une voiture haute performance offrant un rendement exceptionnel. Mais vous serez peut-être étonné d'apprendre que son programme de location est l'un des plus simples et des plus accessibles au pays.

Un acompte de seulement 1 000 $, un tarif mensuel de seulement 599 $ basé sur une location-bail de 48 mois et une option d'achat avec valeur résiduelle de seulement 17 367,60 $.

Rien de plus. Fin de la location-bail. Fin de l'histoire. Sauf que vous devriez faire vite. À un taux pareil, les Legend risquent de disparaître très... tôt!

ACURA
LES VOITURES CONSTRUITES DE MAIN DE MAÎTRE

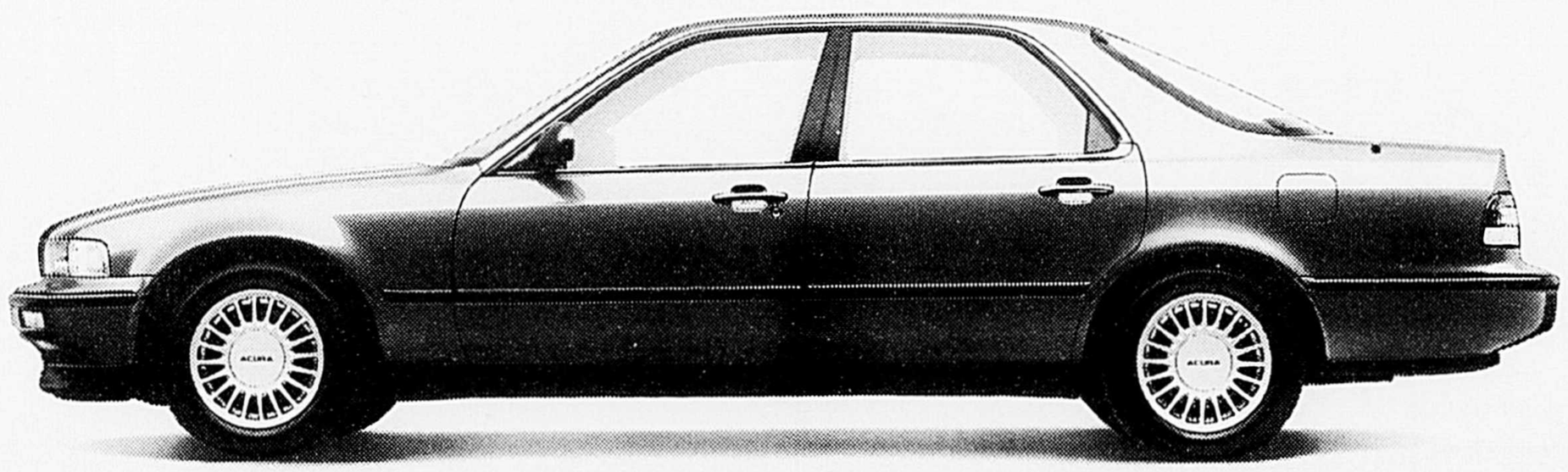

*Ce tarif de location-bail est pour une berline Legend L 1992 avec boîte automatique (modèle KA765N). Crédit sujet à l'approbation. Le prix ne comprend pas les frais d'immatriculation et de transport, ni les taxes. Votre vie tient à votre ceinture.

ACURA BAIL

ACURA CASAVANT
2499, Casavant O., St-Hyacinthe Tél.: 771-0101

Groupe Inuit au cégep de Saint-Hyacinthe

Une collation des grades sans précédent

Les vingt et un étudiants Inuit de la commission scolaire Kativik qui poursuivaient cette année leur formation secondaire au cégep de Saint-Hyacinthe ont terminé leur année avec succès, dans une proportion jamais inégalée.

En effet, huit étudiants sur neuf ont obtenu leur diplôme de secondaire V alors que les douze autres ont complété respectivement leur secondaire III et IV.

La performance de ces étudiants constitue une première au Québec puisque jamais auparavant autant d'étudiants Inuit inscrits dans la même institution n'avaient obtenu leur diplôme simultanément.

Six des huit finissants devraient poursuivre leurs études collégiales au cégep de Saint-Hyacinthe, soit cinq en Soins infirmiers et un en Sciences humaines.

On se souvient que le groupe bénéficiait d'un programme d'intégration organisé par les Services communautaires du Cégep. Le programme comprenait, notamment, des activités d'intégration au mode de vie "du sud", à la vie étudiante, aux études et au marché du travail.

Sur la photographie on reconnaît, à l'extrême droite, le président de la commission scolaire Kativik, Putulik Papigatuk et, à l'extrême gauche, Luc Chagnon, responsable du groupe au cégep de Saint-Hyacinthe, de même que derrière M. Papigatuk, Réal Martin, directeur du Centre, à la commission scolaire Kativik.

Deux Maskoutains délégués à l'Assemblée générale du Mouvement mondial

Le Mouvement mondial des travailleuses et travailleurs chrétiens tiendra ses Conversations internationales et sa VIIe Assemblée générale à Lyon du 19 au 29 mai. Cet événement a lieu tous les quatre ans depuis les 25 ans d'existence de ce mouvement.

Les délégués de plus de 50 pays y débattront des enjeux actuels du monde ouvrier et populaire et voteront les priorités pour les quatre prochaines années. M. Jean-Paul Saint-Amand et Mme Linda Villiard seront les porte-parole du Mouvement des travailleuses et travailleurs chrétiens du Québec. Lors de cette assemblée générale, M. Jean-Paul Saint-Amand sera élu pour un mandat de quatre ans à l'exécutif mondial du mouvement.

Les représentants des différents continents analyseront les réalités vécues dans leur pays en rapport avec le droit au travail, le droit d'exister et le droit au partage des richesses.

Ces rencontres ne seront pas des discours théoriques. En effet, tous les dossiers sont préparés à partir du vécu de milliers d'hommes et de femmes du monde ouvrier et populaire. Ils sont eux-mêmes les artisans de ces analyses, mieux encore, ils se sont engagés à conscientiser leurs frères et soeurs pour qu'ils découvrent leur dignité et se joignent aux autres pour bâtir un monde où chacun exercerait son droit d'exister par un travail qui lui donne sa part de richesse.

Le mouvement est conscient des défis à relever et c'est parce qu'il croit dans la capacité des hommes et des femmes qu'il veut y engager. Il connaît déjà le courage de ceux et celles qui luttent quotidiennement pour la reconnaissance de ces droits primordiaux, pour ne citer que les syndicats ouvriers, pionnier dans ces luttes, et les groupes populaires de création plus récente.

Les deux délégués du M.T.C. du Québec souligneront les grandes angoisses des gens d'ici soit la perte des emplois, la précarité du travail, l'écart entre les pauvres et les riches et la marginalisation et l'exclusion des sans-emploi.

Ils partageront aussi l'action qui se fait par les hommes et les femmes engagés dans les groupes populaires et ouvriers. De plus, ils élaboreront des pistes de solutions pour faire rebrousser chemin au mépris, à l'injustice et à la pauvreté.

Linda Villiard est une travailleuse à l'emploi du collectif d'Action populaire Richelieu-Yamaska. Elle est membre d'une équipe de base depuis plus de trois ans et participe à l'exécutif du M.T.C. de Saint-Hyacinthe depuis deux ans.

Jean-Paul Saint-Amand est un travailleur à l'emploi du diocèse de Saint-Hyacinthe comme directeur de l'Office de pastorale sociale. Avec son épouse Nicole Duchesne, il a la responsabilité de quatre enfants. Il est membre d'une équipe de base du M.T.C. depuis plus de vingt ans.

CÈDRES À HAIE CULTIVÉS
au prix du cèdre de champ
Quantité limitée

EXEMPLE: 100' de long à couvrir cèdre de champ 3 1/2', un à tous les 9"= 133 à 3,50$= 465,50$
terre mélangée 75$ TOTAL 540,50$
SPÉCIAL: cèdre cultivé 3 1/2', un à tous les 24"= 50 à 10$=500$
terre mélangée 40$ TOTAL 540$ (taxe en sus)

PÉPINIÈRE MICHEL BOUCHARD
Paysagiste diplômé • 27 ans d'expérience

Achetez directement du producteur.
Pas d'intermédiaire, donc vous épargnez de
25% à 50%
sur tout le stock que nous produisons.
Inventaire de 100,000 plants
de petits à très gros calibres, d'arbres,
arbustes et conifères.

Terrassement - Rocailles - Plantation d'arbres, etc.

P.S.: Comparez notre qualité et nos prix. Vous ne trouverez pas meilleur prix pour une qualité semblable.
Si oui *(avec preuve à l'appui, on vous enlève un 10% supplémentaire)*
Nous sommes en tête de la compétition.

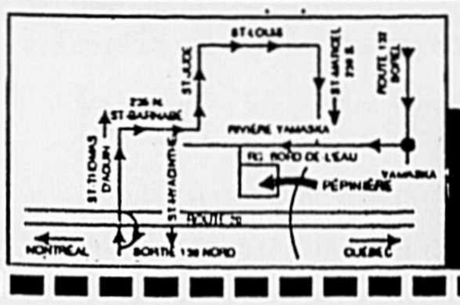

PÉPINIÈRE MICHEL BOUCHARD
111, Rang Bord de l'Eau
Saint-Marcel
1-514-794-2944

ESSJ

une école où tu vis
une école où tu grandis
une école où tu réussis

L'École secondaire Saint-Joseph offre un nouveau programme aux élèves en difficulté d'apprentissage

L'école secondaire Saint-Joseph a toujours voulu poursuivre la mission éducative des Soeurs de Saint-Joseph. En fidélité à cette tradition, elle se veut aussi novatrice et à l'écoute des besoins du milieu.

À cet effet, l'École secondaire Saint-Joseph a déjà annoncé l'ouverture pour septembre 1992 du programme d'éducation internationale.

De plus, afin de mieux actualiser son projet éducatif chrétien qui se veut ouvert "à toutes les catégories d'élèves" en privilégiant "le respect de soi, le respect des autres et l'environnement, l'ouverture au monde et à Dieu" et afin de concrétiser comme éducatrices et éducateurs l'option prise par la Congrégation lors du chapitre général de juillet 1991 "priorité aux jeunes et à leurs familles en privilégiant les plus défavorisés",

dès septembre 1992, l'École secondaire Saint-Joseph offrira un programme d'études de 1er cycle du secondaire d'une durée de trois ans.

Cette classe, dite "spéciale", permettra à des jeunes académiquement faibles de réaliser les apprentissages de la 1re et de la 2e année du secondaire à un rythme et dans des conditions qui, croyons-nous, favoriseront leur réussite: groupe-fermé, maximum vingt (20) élèves, personne-référence qui, tout en étant titulaire, dispensera les matières de base.

Pour informations ou pour inscriptions, téléphoner au 773-8515 ou au 774-7087 demander la directrice des services pédagogiques.

Des places sont encore disponibles.

PAVILLON NOTRE-DAME
2395, rue Notre-Dame
Saint-Hyacinthe
J2S 2R1
Tél.: (514) 773-8515

ESSJ

PAVILLON BOURDAGES
2875, Bourdage Nord
Saint-Hyacinthe
J2S 5S3
Tél.: (514) 774-7087

ECOLE SECONDAIRE SAINT-JOSEPH

LE COIN DES JEUNES

Évaporation rafraîchissante

En sortant du bain, pourquoi a-t-on plus froid que lorsqu'on est au sec? Et lorsqu'on se badigeonne d'alcool à friction, pourquoi nous semble-t-il très froid? L'expérience d'aujourd'hui te le fera découvrir.

Tu as besoin du matériel suivant: de l'eau et de l'alcool à friction, tous deux à la température de la pièce, un thermomètre, de la ficelle, de la ouate, une bande élastique.

Attache très solidement la ficelle à l'extrémité du thermomètre (tu peux aussi tenir le thermomètre directement dans ta main si tu as peur de le briser). Avec le ruban adhésif, colle un petit morceau de ouate sur le réservoir du thermomètre. Mouille légèrement la ouate avec un peu d'eau et note la température du thermomètre. Fais tournoyer le thermomètre pendant une minute puis reprend la température. A-t-elle changé depuis que tu as fait tournoyer le thermomètre?

Change la ouate et laisse le thermomètre reprendre la température de la pièce. Mouille ensuite la ouate avec l'alcool à friction. Note la température et fais tournoyer le thermomètre pendant une minute. La minute écoulée, note à nouveau la température. A-t-elle changé? Y a-t-il une différence entre l'alcool et l'eau?

Dans les deux cas, tu as probablement observé une baisse de température. Comment se fait-il? Est-ce parce que tu as fait tournoyer le thermomètre? Voici une façon de le vérifier.

Enlève la ouate et note la température indiquée par le thermomètre. Fais-le tournoyer quelques instants. Lis à nouveau la température. A-t-elle changé? Probablement pas. C'est donc que les mouvements du thermomètre n'influencent pas la température.

Lorsque tu as fait tourner le thermomètre, le liquide qui imbibait la ouate s'est évaporé; le liquide est devenu un gaz. Pour qu'un liquide s'évapore, il a besoin d'énergie (par exemple, pour faire bouillir de l'eau, tu dois la faire chauffer). Lorsqu'on leur donne de l'énergie, les molécules du liquide se décollent les unes des autres et s'échappent dans l'air. C'est ça, l'évaporation.

Dans l'expérience, tu n'as pas fourni directement d'énergie à l'eau et à l'alcool. Pour s'évaporer, ils ont dû prendre leur énergie à même le liquide. C'est pourquoi la température a baissé.

Lorsque la ouate était imbibée d'alcool, la température est descendue plus bas qu'avec l'eau. Pour qu'un liquide s'évapore, il faut que certaines de ses molécules s'échappent dans l'air. Les molécules d'alcool sont moins "collées" ensemble que les molécules d'eau. Il leur faut moins d'énergie pour s'échapper. L'alcool s'évapore donc plus rapidement.

Chaque molécule absorbe un peu d'énergie pour s'évaporer. Comme il y a beaucoup de molécules d'alcool qui s'évaporent en même temps, elles prennent beaucoup de chaleur. Lorsque l'eau s'évapore, chaque molécule prend beaucoup d'énergie. Mais comme il y a moins de molécules qui s'évaporent en même temps, la température ne baisse pas autant qu'avec l'alcool.

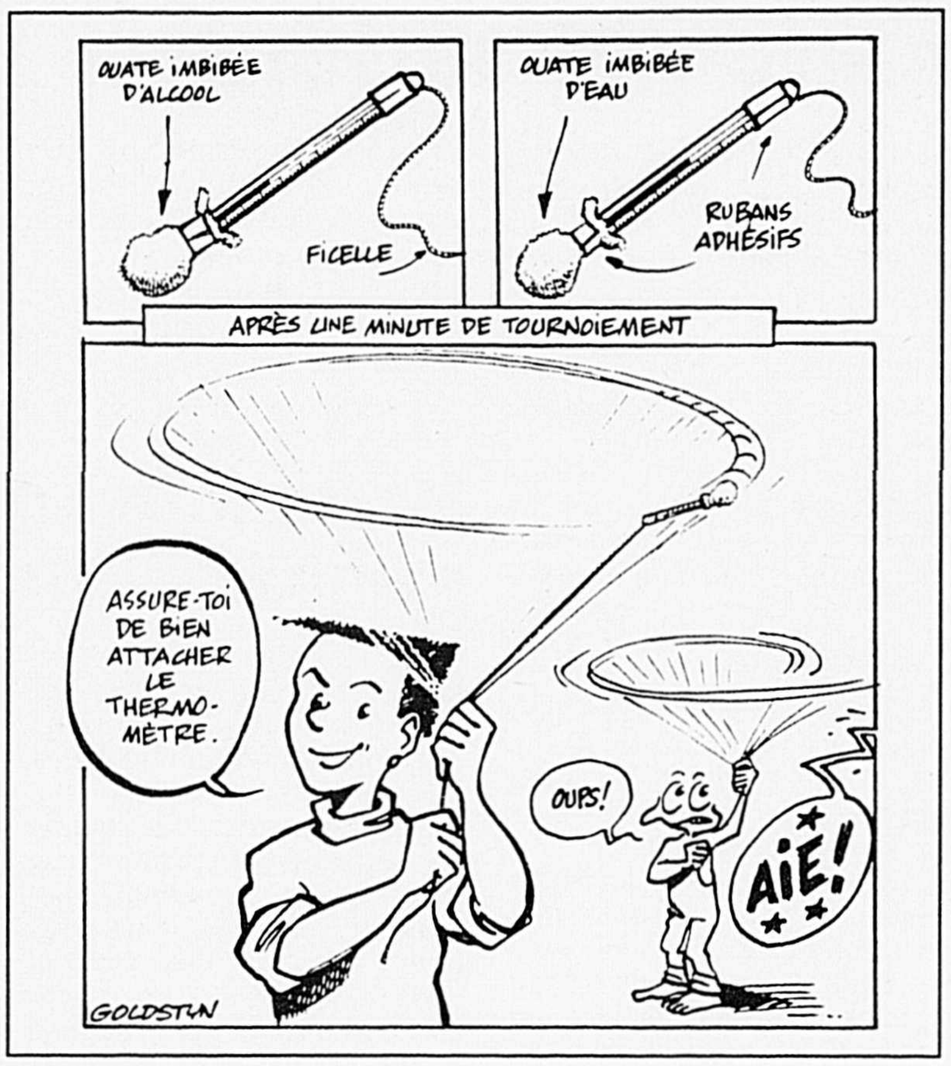

Lorsque tu sors de ta baignoire, l'eau prend la chaleur de ton corps pour s'évaporer. C'est ce qui fait que tu as froid.

Prof Scientifix

Cartes professionnelles

Clinique médicale d'obésité des docteurs DUPUY, THOMAS & associés

Dr Paul Thomas
Dr Lise Théberge

2685, Casavant ouest, suite 240 J2S 8B8
774-6467

Clinique de Physiothérapie Luc Richard

Luc Richard, B.Sc., Pht., M.C.P.P.Q.
Physiothérapeute

Place Casavant
640, boul. Casavant ouest, Saint-Hyacinthe, (Québec) J2S 7S3
Tél.: (514) 771-2221

WERSI
Les spécialistes en orgue clavier et piano
COURS ET VENTE
Présents aux Galeries St-Hyacinthe les 7 et 8 mai 1992 pour la Fête des Ainés

Gaétan Gadbois

AU SON DU CLAVIER
40, rue Marceau, Sortie 145, route 20, Saint-Liboire 793-2572

Centre Dentaire
Bouthillier, Deslauriers, Grégoire & ass.
Dr. Jacques Bouthillier, D.D.S.
Dr. Robert Deslauriers, D.M.D.
DR. Pierre Grégoire, D.M.D.
2960, Boul. Laframboise
Saint-Hyacinthe
Près de l'hôpital
773-8333

Brouillette Automobile Inc. ST-HYACINTHE
CHRYSLER - PLYMOUTH
CAMIONS DODGE - JEEP/EAGLE
YVAN JALBERT
conseiller
2750 LAFONTAINE
ST-HYACINTHE
J2S 2N6
TÉL.: (514) 773-8551
Jeep
Eagle

Clinique dentaire Côté & Desrosiers
778-1164

Denis Desrosiers D.M.D.
Chirurgien dentiste
600, boul. Casavant Ouest
Suite 101, St-Hyacinthe
Québec J2S 7S3

Dr Stéphane Julien d.c.
Dr Claude Pilon d.c.
CHIROPRATICIENS
Un concept de santé par la chiropratique.
5730, boul. Laurier
Saint-Hyacinthe J2S 3V8
(514) 774-3071

(514) 774-6266
CENTRALE AUTO ELECTRIQUE 1986 INC.
CENTRAL AUTO ELECTRIC INC.
- AIR CLIMATISÉ
- ALTERNATEUR
- BATTERIE DELCO
- DÉMARREUR
- MISE AU POINT
- INJECTION ÉLECTRONIQUE

Sylvain Labrie
Propriétaire
758 Des Cascades Ouest, Saint-Hyacinthe, Qué. J2S 3G1

J.C. Hénault Inc.
courtier d'assurances
denis cordeau c.d'a.a.
«pour une assurance de choix»
2710, RUE BACHAND, BUREAU 108
ST-HYACINTHE, QC J2S 8B6
BUR.: 771-2710
RÉS.: 793-4373
FAX: 771-7359

Annoncez dans la page des cartes professionnelles avec des taux pour
- 1 semaine
- 6 semaine
- 13 semaines
- 26 semaines
- 52 semaines

Téléphonez au **773-6028**
Votre service de publicité se fera un plaisir de vous aider.

HEBDO DE L'ANNÉE
Le Courrier DE SAINT-HYACINTHE
À la page ...plus que jamais

R. Pinard enr.
Raynald Pinard
entrepreneur électricien
771-0360 2455 Bachand, Saint-Hyacinthe

HISTOIRE D'ICI

Le plébiscite de 1942 et le député T.-A. Fontaine, c.r.

Il est intéressant de voir comment certaines questions débattues à la grandeur du pays le furent également à l'échelle régionale ou locale. Le plébiscite du 27 avril 1942 sur la mobilisation pour le service militaire fut une de ces questions.

Raoul Bergeron
Membre de la Société d'Histoire régionale de Saint-Hyacinthe

En 1917, le gouvernement conservateur de Sir Robert Borden imposa la conscription obligatoire pour service militaire outre-mer, ce qui eut pour effet de diviser profondément le pays entre francophones opposés à la conscription et la majorité anglophone qui y était favorable.

À toutes les élections fédérales qui suivirent, cette question était soulevée au Québec par le Parti libéral, qui se faisait fort d'exploiter le ressentiment des électeurs francophones sur ce point qui constituait le véritable talon d'Achille du Parti conservateur.

Dès qu'apparurent, en 1939, les premiers signes d'un conflit imminent en Europe, de nombreux organismes, groupements et associations de la région et de notre ville firent front pour intervenir auprès du député libéral de la circonscription de Saint-Hyacinthe-Bagot, Me T.-A. Fontaine, afin qu'il s'oppose à tout ce qui pourrait être de nature à conduire à la conscription obligatoire.

C'est ainsi que l'on vit la Chambre de Commerce des Jeunes de Saint-Hyacinthe, le Conseil central des Syndicats nationaux et catholiques, la Société diocésaine de la Saint-Jean-Baptiste, les maires des municipalités du comté de Bagot, entre autres, faire parvenir des résolutions en ce sens à leur représentant à Ottawa.

Afin d'être relevé de ses engagements antérieurs, le gouvernement de McKenzie King tint un référendum national, le 27 avril 1942, où la question suivante était posée: "Consentez-vous à libérer le Gouvernement de toute obligation résultant d'engagements antérieurs restreignant les méthodes de mobilisation pour service militaire? ... OUI — NON — "

Sur les 22 062 votes enregistrés dans le comté, 19 365 furent pour le NON, ou plus de 87,77% du suffrage exprimé et cela en dépit d'une campagne vigoureuse menée par le député Fontaine qui avait invité ses électeurs à voter OUI.

Il va sans dire que le résultat du vote plaça le représentant de Saint-Hyacinthe-Bagot dans une situation on ne peut plus embarrassante; aussi voulut-il rassurer ses électeurs lors d'une intervention aux Communes d'Ottawa, le 22 juin 1942, en déclarant: "Je ne puis appuyer cette mesure, non plus que le principe du service militaire obligatoire pour outremer". Il était manifestement un peu tard, surtout après avoir recommandé de voter OUI au plébiscite du 27 avril.

Monsieur le Juge Théophile-Adélard Fontaine (30 novembre 1892 - 21 novembre 1967). Admis au Barreau en 1918, il fut député libéral du comté de Saint-Hyacinthe-Rouville à l'élection fédérale du 28 juillet 1930 et réélu le 14 octobre 1935. Le 26 mars 1940, élu à titre de député du comté de Saint-Hyacinthe-Bagot. Nommé juge, il entre en fonction le 11 septembre 1944. (Archives de l'Association des Anciens du Séminaire de Saint-Hyacinthe).

À l'occasion d'un vote sur la question de la mobilisation en février 1943, le premier ministre King enjoignit ses députés de voir à le supporter sur cette question. C'est alors que le député Fontaine chercha à obtenir des appuis dans son comté lui permettant de suivre la ligne du parti.

Ce qui suit tient un peu de l'anecdote, mais il vaut quand même la peine de relater la chose, ne serait-ce que pour démontrer nos moeurs politiques. Des observateurs attentifs de la scène politique de l'époque me rappelaient dernièrement qu'il se tenait, le dimanche matin, des rencontres tout à fait informelles, connues par les initiés sous le nom de "petites messes", ainsi appelées parce que ces rencontres se tenaient après la messe dominicale. Les "fidèles" du Parti libéral se rencontraient pour échanger les dernières nouvelles politiques, qu'elles fussent du niveau municipal aussi bien que provincial ou fédéral.

Le dimanche 21 février 1943, il se tint une de ces "petites messes". Le député Fontaine, qui était descendu en toute hâte d'Ottawa afin d'obtenir une sorte d'appui quant à l'attitude qu'il se proposait de prendre sur le vote imminent qui devait se tenir, ne manqua pas l'occasion d'amener son auditoire à l'appuyer.

Dès le lendemain matin, une dépêche émanant de Saint-Hyacinthe était rapportée dans le quotidien montréalais Le Canada, annonçant que le député de Saint-Hyacinthe avait obtenu l'aval des membres de son parti afin qu'il suive la ligne de parti et qu'il enregistre son vote en conséquence. Ce qu'il fit.

J'aimerais pouvoir penser que le député T.-A. Fontaine avait d'abord en vue uniquement l'intérêt du pays en votant comme il l'a fait sur la question de la mobilisation générale, même si cela venait à l'encontre des opinions et des attentes de ses commettants.

Les nombreux engagements qu'il avait pris dans le passé contre la conscription et, surtout, les louvoiements à la veille du vote sur le sujet m'en empêchent.

La carrière politique de Me T.-A. Fontaine dura 14 ans, soit de 1930 au 28 juin 1944, date où il fut nommé juge de la Cour des Sessions de la Paix pour le district de Montréal.

NOUVEAU

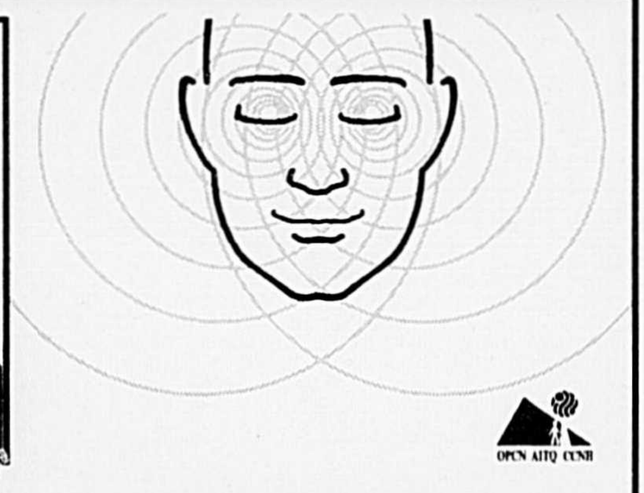

MARC ST-SAUVEUR n.d.

HYPNOTHÉRAPIE
RELAXOTHÉRAPIE

Arrêt de fumer
Anxiété - Obésité - Stress
Fatigue - Phobie - Migraine
Soulagement de la douleur
Mémoire - Concentration - Motivation
ou
simplement pour une détente profonde

SUR RENDEZ-VOUS
(514) 771-9888

2954 LAFRAMBOISE, ST-HYACINTHE

La Petite Académie
École Primaire Privée
mixte de la pré-maternelle
à la sixième année

INSCRIPTIONS: 771-0644

Venez nous rencontrer aux Galeries Saint-Hyacinthe
les 14-15-16 mai 1992

1090, Ave Léon Pratte, Saint-Hyacinthe
Informatios: (514) 771-0644

L'Extra-Terrasse accueille ses premiers clients terriens

Construit au coût de 300 000$, l'Extra-Terrasse accueille depuis un mois ses premiers clients terriens. Cette dernière création de l'inventeur Jean Saint-Germain a atterri aux abords de l'autoroute Jean-Lesage à la hauteur de Saint-Simon.

■ **Jacqueline Voghel**

Le restaurant de 70 places est très fréquenté les fins de semaine. "Les gens attendent en ligne pour se faire servir par le robot", indique l'inventeur.

En déboursant 1$, les clients ont le plaisir de voir Del-Robik leur apporter leur repas. "Environ 80% des gens prennent le service avec le robot", soutient M. Saint-Germain.

C'est Annie Saint-Amand, de Saint-Hyacinthe, qui, à la suite d'un concours, a trouvé le nom du restaurant. La famille Saint-Germain a reçu près de 300 noms aussi farfelus les uns que les autres.

Lorsque le robot arrive avec votre plat, il fredonne une petite musique. "Dans quelques jours, il parlera", promet M. Saint-Germain.

Épaulée par Del-Robik, Anne-Marie, la serveuse du restaurant le jour de notre passage, pouvait respirer d'aise. Avec une aide mécanique, les clients sont-ils aussi généreux en pourboires? "C'est surprenant, de dire M. Saint-Germain, les gens laissent de bons pourboires."

Del-Robik est d'ailleurs la grande attraction du restaurant. Les enfants rigolent de bon coeur lorsque le robot leur apporte leur plat. Le robot soulève également de la curiosité auprès des grandes personnes puisque lors de notre visite, quelques tablées ne comptaient que des adultes!

Pour le moment, le menu est composé des traditionnels hambourgeois mais, d'ici quelques jours un menu cosmique créé par l'épouse de M. Saint-Germain, Adrienne, devrait être proposé aux clients.

Entre autres, on pourra donc déguster un Météor (hambourgeois) et des menus spatiaux. Ces repas seront servis dans un cabaret compartimenté comme ceux que l'on retrouve dans les avions. Toutefois, la composition des mets devrait posséder un caractère cosmique...

Outre l'énorme soucoupe, d'autres inventions occupent le terrain de M. Saint-Germain. Plusieurs folies mécaniques sont érigées dans un parc qui devrait être en opération complète d'ici la mi-juin. On retrouve, entre autres, des éoliennes, une fontaine d'eau mystérieuse et une antenne géo-magnétique.

Les visiteurs peuvent également visiter gratuitement un musée à l'intérieur duquel prennent place quelques-unes des inventions de M. Saint-Germain, dont le plus petit hélicoptère au monde, d'un poids de 40 kilogrammes.

Petit à petit, l'inventeur transforme tranquillement son lopin de terre en parc d'attraction.

Jean Saint-Germain a reçu plusieurs propositions d'achat pour le concept de son restaurant mais aucune n'a été considérée comme sérieuse pour le moment.

L'Extra-Terrasse ayant vu le jour, l'inventeur a déjà un autre projet en tête. Il songe notamment à implanter un genre de mini-golf ainsi qu'une petite terrasse.

Charles Auger, 5 ans, a bien rigolé lorsque le robot Del-Robik lui a apporté son repas. Lui et sa gardienne, Solange Hébert, ont fait le trajet de Saint-Hyacinthe à Saint-Simon pour déguster un Météor.

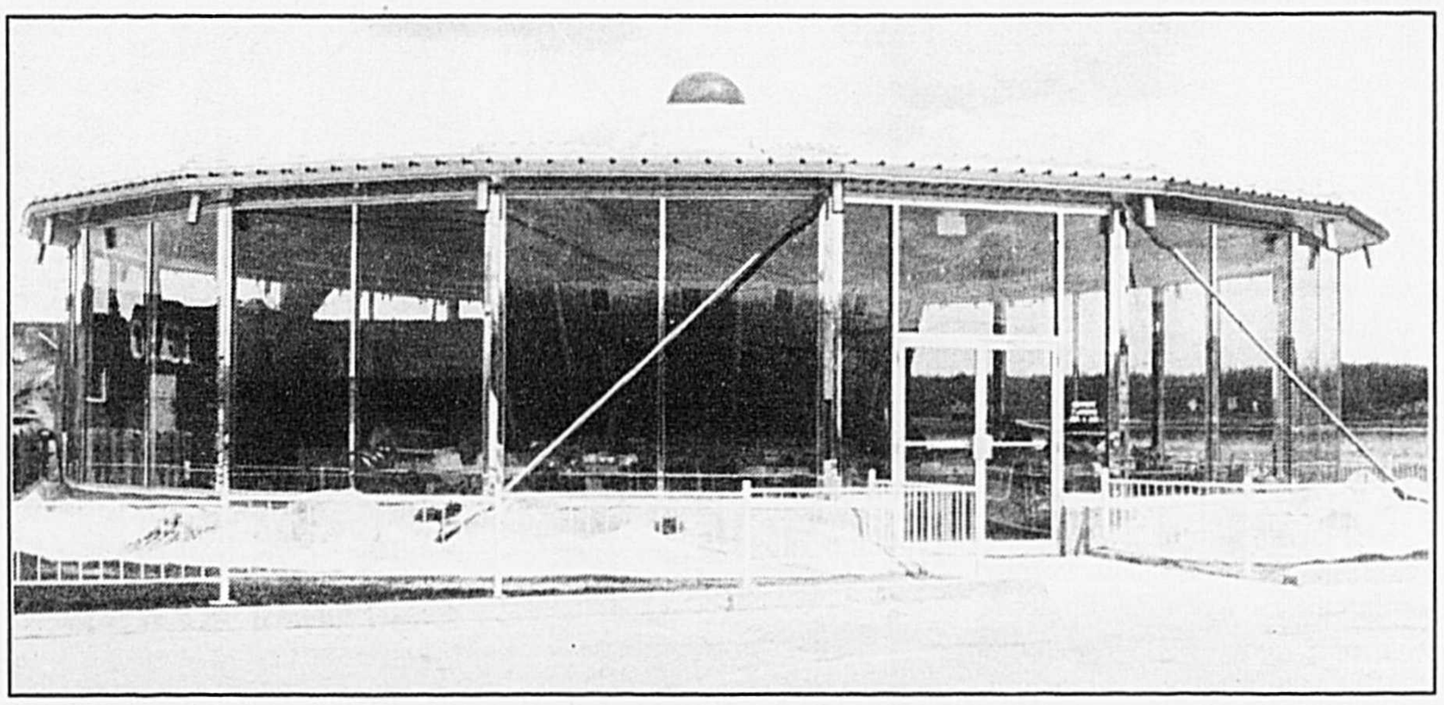

Depuis un mois, le robot Del-Robik accueille les terriens affamés dans sa soucoupe volante et leur sert un repas spatial qui ferait pâlir d'envie les astronautes de la NASA.

SI VOUS DÉMÉNAGEZ... ÉCRIVEZ-NOUS, SANS TARDER!*

SAVEZ-VOUS POURQUOI À HYDRO-QUÉBEC, ON VOUS DEMANDE DE NOUS AVISER, PAR ÉCRIT ET DANS LES MEILLEURS DÉLAIS?

Pour vous éviter l'attente téléphonique en période de pointe

Pour vous assurer un service de qualité

Et ainsi vous offrir le meilleur de nous-mêmes.

Nous sommes là pour vous donner le meilleur de nous-mêmes!

Cependant, si vous ne pouvez nous écrire et que vous habitez la région de **Châteauguay, Vaudreuil, Valleyfield, Drummondville, Sorel, St-Bruno, rive-sud de Montréal, St-Jean, Granby et Sherbrooke**, communiquez sans délai au numéro **1-800-463-6817**. Les clients de la région de **St-Hyacinthe** peuvent nous rejoindre au numéro suivant: **(514) 774-5121**.

Donc, pour vous dégager de la responsabilité de payer pour le service à votre ancienne adresse, AVISEZ-NOUS SANS TARDER.

Le personnel de l'équipe Déménagements-Emménagements se fera un plaisir de vous répondre.

L'équipe
Déménagements-Emménagements
Hydro-Québec
Région Richelieu

*Sans tarder: Idéalement de 7 à 15 jours avant la date de votre déménagement.

Importante collecte de fonds

L'Association des motos américaines s'associe à la Fondation Rêves d'Enfants

L'Association des motos américaines du Québec (A.M.A.Q.), chapitre de Saint-Hyacinthe, tiendra une importante collecte de fonds les 28, 29 et 30 mai, afin de venir en aide à la Fondation Rêves d'Enfants. Les membres de l'A.M.A.Q. seront aux Galeries de Saint-Hyacinthe (3200, boulevard Laframboise), pour exposer leurs motos et renseigner la population sur la Fondation Rêves d'Enfants.

Jeudi, vendredi et samedi, les gens pourront se procurer des macarons ou des épinglettes de la Fondation vendus au coût de 2$ l'unité. Tout achat de l'un de ces items donnera droit à un tour de moto Harley Davidson.

Enfants, adultes, hommes et femmes de tous âges pourront vivre l'expérience d'une ballade en Harley. Les motos partiront du stationnement des Galeries Saint-Hyacinthe le 30 mai. Deux parcours sont planifiés afin que tout se déroule bien.

Plusieurs types de motos Harley Davidson seront disponibles (les casques de motos seront fournis).

L'A.M.A.Q. est un organisme à but non lucratif qui vise à promouvoir le motocyclisme dans un esprit sain et d'entraide ainsi que le respect des lois et des droits de tous les citoyens.

Le but de cet engagement avec la Fondation Rêves d'Enfants est de venir en aide à une cause humanitaire tout en projetant une image positive des motocyclistes, hommes et femmes, qui ont choisi la moto Harley Davidson comme moyen d'évasion.

Le public pourra ainsi goûter aux plaisirs de la moto tout en contribuant au succès de cette collecte de fonds.

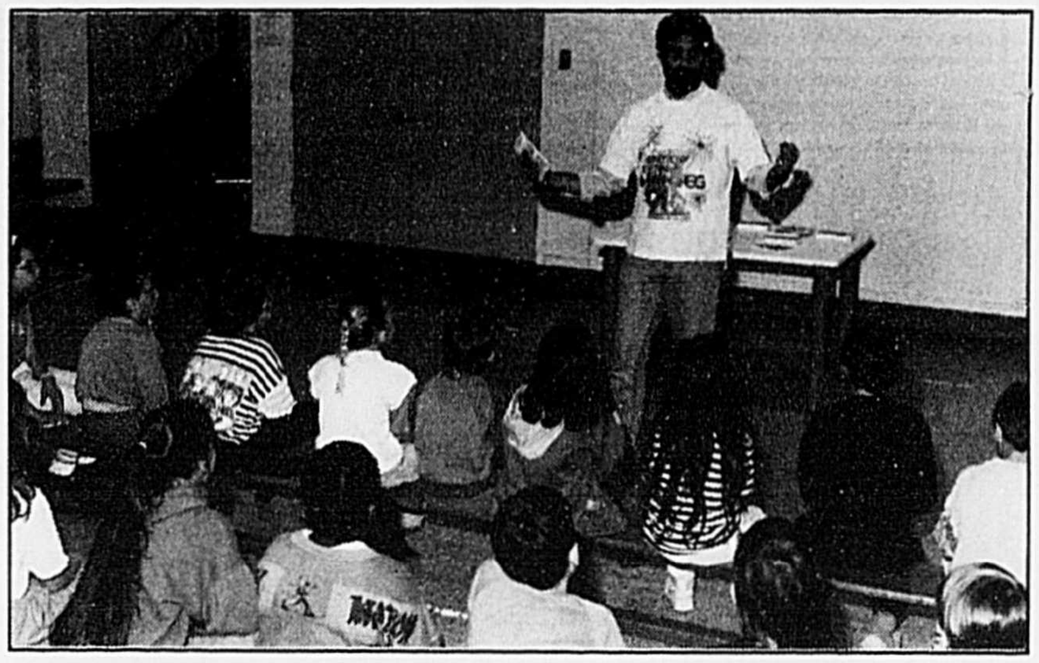

Ateliers littéraires à l'école Larocque

Grâce à la collaboration de la Bibliothèque T.-A.-Saint-Germain et d'une subvention du conseil des Arts du Canada, les écoliers de 3e, 4e, 5e et 6e année de l'école Larocque ont vécu des ateliers littéraires avec M. Pierre Pigeon, écrivain et éditeur pour la jeunesse. M. Pigeon a su captiver son auditoire par ses talents de conteur et démystifier la création d'un livre en répondant à de nombreuses questions. Cette animation s'inscrivait parmi les activités d'amélioration du français, un des objectifs du projet éducatif de l'école Larocque.

RENCONTRE RENCONTRE

RENCONTRE

Cessez de regarder par la fenêtre voir les autres partir, montez avec nous.

Visitez la France avec des parents et amis du 11 au 27 septembre 1992

Accompagné de Jacques Gingras et son épouse
Date: 19 mai 1992
Endroit: Restaurant Lussier, 2005 St-Pierre, St-Hyacinthe.
Heure: 20 heures
Ce voyage comprend: hôtels supérieurs, 2 repas par jour, port des bagages, pourboires, assurance forfait, 1 volume sur l'itinéraire, le dîner d'adieu gastronomique sur une croisière exclusive sur La Seine.

Pour informations: 797-3387

Soyez les bienvenus!

ASSURANCE GÉNÉRALE • VIE ET ACCIDENT

ASSURANCES ROBERT MORIN ET ASS. INC.

Vous vous achetez un véhicule neuf? Vous ne voulez pas être déprécié si un accident survient! Vous devez donc acheter la clause de valeur à neuf sur votre nouveau véhicule. Attention, vous n'avez que trois mois depuis la date d'achat pour vous décider.

Upton
130, rue Principale
C.P. 324
Upton, Qc J0H 2E0
(514) 549-4225
1-800-363-1679

Granby
20 Allée du Lac
Granby, Qc J2G 9L9
(514) 378-6687
Jean-Louis Robichaud, responsable

VENTE DE FERMETURE

NOUS FERMONS NOS PORTES JUILLET '92

un événement très spécial
encore 3 mois de vente à ne pas manquer

CE MOIS-CI, ENCORE PLUS DE MODES PRINTANIÈRES ET ESTIVALES NOUS ARRIVENT CHAQUE JOUR À DES PRIX D'ESCOMPTE INCOMPARABLE

20% ET PLUS

DE RABAIS SUR TOUTES NOS COLLECTIONS PRINTEMPS ÉTÉ

AUSSI, PLUSIEURS NOUVELLES PROMOTIONS EN MAGASIN

SPÉCIAUX SUR "LA MEZZANINE"

$10.00 – $15.00

$20.00 – $25.00

NOUVELLES MARCHANDISES ET PROMOTIONS À TOUTES LES SEMAINES!

MAISON BARRETT

1630 rue Des Cascades, St. Hyacinthe 774-4424

ÉDITORIAL

Après avoir bien consulté...

Pierre Bornais

L'administration municipale de Saint-Hyacinthe doit posséder une très bonne renommée auprès de nombreuses maisons de consultants puisque depuis quelques années, ce ne sont pas les rapports et les études qui ont fait défaut.

Personne ne devrait reprocher aux responsables de prendre les moyens requis pour bien asseoir leurs décisions. D'autant plus que lorsqu'il s'agit d'orienter le développement de toute une communauté, il faut bien réfléchir avant d'agir.

Mais au moment opportun, la réflexion doit céder le pas à l'action.

Sinon, que penser de ceux qui utilisent les rapports de consultants comme moyen par excellence pour retarder les prises de décision et même pour les reporter aux calendres grecques?

Qu'ils manquent à tout le moins de la vision requise pour sortir la communauté de son engourdissement. Et comme l'absence d'action est souventes fois source de tranquillité, c'est la voie facile pour plusieurs.

Pas de problèmes, le sujet est important mais avant d'agir, on confie l'étude du dossier à une firme spécialisée. La décision est reportée vers l'avant.

C'est l'approche qui s'est développée au cours des dernières années dans l'administration maskoutaine. Développement de l'économie et orientation de la communauté ont fait l'objet de bien des rapports tous plus intéressants les uns que les autres.

Mais qu'en est-il advenu dans la réalité?

Bien peu de choses. En fait rien qui puisse vraiment marquer une reprise dans cette récession que tous les spécialistes déclarent maintenant terminée.

La ronde a commencé bien avant le rapport de Municonsult sur les pôle de développement de la Ville et s'est poursuivie avec les recherches sur la faisabilité d'une maison de la culture. Voilà maintenant que c'est au tour d'un musée, sans compter tout le reste.

Mais tout cela n'est que du papier même si l'administration municipale, à un titre ou un autre, a déboursé des fonds publics pour obtenir ces expertises.

Il y a quelque temps, on avouait à la direction générale de la Ville posséder près d'une cinquantaine de dossiers prioritaires pour le développement de l'ensemble du territoire municipal.

Qu'en est-il aujourd'hui et combien de dossiers ont été réglés concrètement et non reportés?

À quelques semaines à peine des vacances annuelles qui marquent en sorte la suspension de toutes les activités pour au moins trois mois, le dynamisme et la volonté de se prendre en main qui s'étaient manifestés au cours des durs mois de l'hiver semblent disparus, stérilisé une fois encore par un manque d'action qui se traduit par l'absence de décisions concrètes.

Combien de temps faudra-t-il supporter ce manque de vision de la part des dirigeants qui semblent obnubilés par la "machine" qu'ils ont mis en place? Tant que cette situation subsistera, la Ville ne se développera pas.

EN MARGE

"Le temps qu'il fait sur mon pays, j'aime à le dire, me faut le dire... Le temps qu'il fait sur mon pays, j'aime à le dire à mes amis..."

Le Taciturne emprunte ces paroles d'une belle chanson de Gilles Vigneault pour célébrer avec ses lecteurs la joie de l'arrivée du beau temps après tous ces mois de froidures, neiges et autres misères.

Il faut vivre dans ce pays pour comprendre l'euphorie qui s'empare de ses habitants lorsque l'hiver peut enfin être rangé dans les boules à mites pour céder la place à la fièvre du printemps.

Tout est merveille, de l'eau de la rivière qu'on regarde scintiller sous la caresse du soleil, aux chants pleins de promesses de l'oiseau qui veut se marier!

Le Taciturne

Des turbines hydroélectriques installées au barrage de centre-ville?

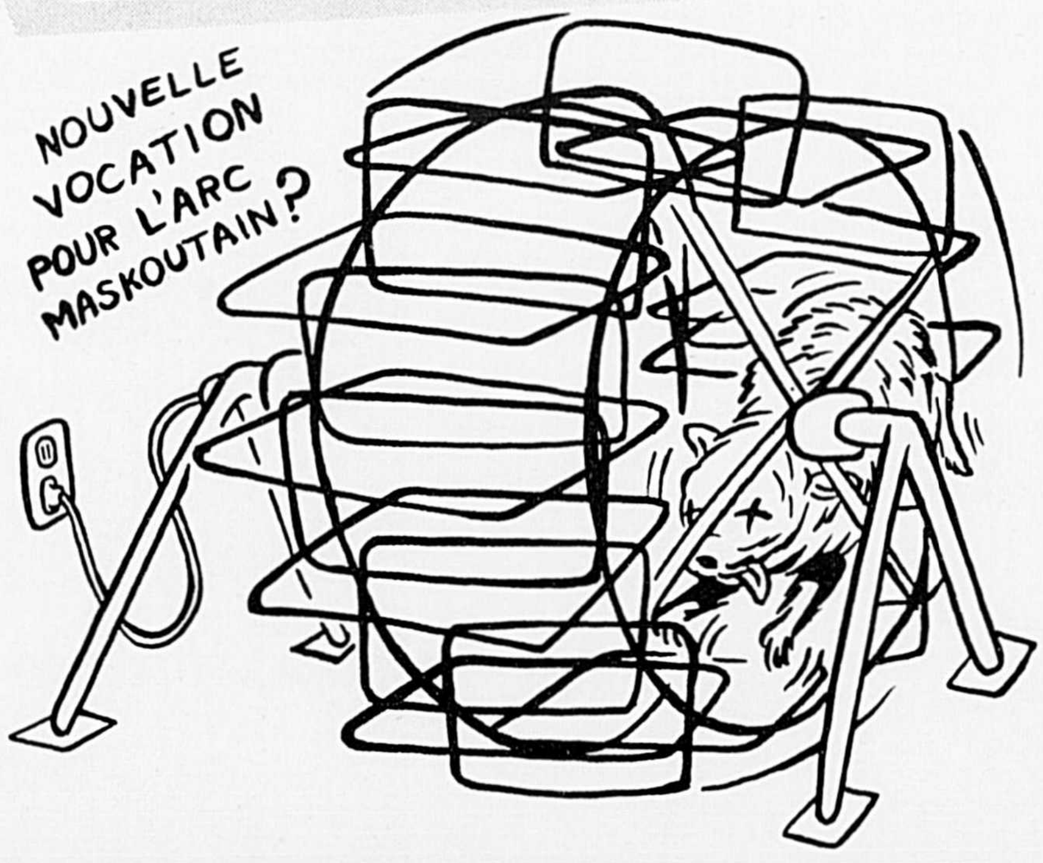

COMMENTAIRES

L'engouement pour les sites d'enfouissement

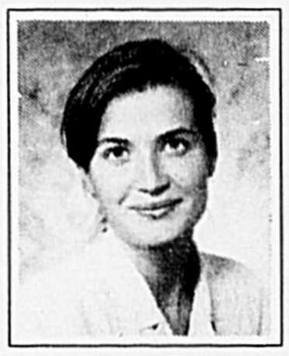

Jacqueline Voghel

Décidément, jamais les sites d'enfouissement n'auront connu autant d'engouement auprès des promoteurs à l'affût d'un endroit intéressant. Serait-ce que c'est payant? Un tel argument est certes intéressant pour ceux qui prônent l'argent mais quelle place fait-on à l'environnement là-dedans?

Oups... C'est là que tout se gâte, car tous les promoteurs se butent à des citoyens récalcitrants.

Le syndrome du "Pas dans ma cour" se trouve bien ancré chez les résidents des petites municipalités ces jours-ci. Il y a quelques semaines, ceux de Saint-Jude se sont élevés contre l'implantation d'un centre d'enfouissement de matériaux secs. Ce sont maintenant les résidents de Sainte-Hélène et de Saint-Hugues que les promoteurs tentent de courtiser avec le projet d'implantation d'un centre de traitement et de valorisation des déchets domestiques.

Dans le dernier cas notamment, ce n'est pas contre le centre de tri que les résidents montrent les dents mais contre l'enfouissement des déchets. Les antécédents du promoteur, Waste Management, le plus grand propriétaire mondial de dépotoirs, semblent peu reluisants aux résidents.

Par le biais de soirées d'information, WMI a tenté de les renseigner sur le bien-fondé d'un tel projet et s'est fait rassurant. Mais rien n'y a fait, les citoyens ont décliné l'offre... poliment.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Directeur général et éditeur: Alain Guilbert

Directeur et rédacteur en chef: Pierre Bornais

Rédacteur en chef adjoint: Vianney Théberge

Journalistes: Madeleine Pion, J.-Marie Fontaine, Michel Lamarche, Jacqueline Voghel

Secrétaire: Josée Bachand

Photographie: Photo P.P.M. (Robert Gosselin, Patrick Deslandes)

Caricaturiste: André Poliquin

Directeur technique: Normand Gonneville

Administration: Louis Norris, contrôleur

Directeur du tirage: Claude Gaudreau

Directeur de la publicité par interim: Danielle Vary

Publicitaires: Paul Paradis, Norbert Saint-Martin, Gérard Leblanc, Michel A. Chagnon

Secrétaire: Linda Douville

Graphiste: Guillaume Bédard

le réseau Select — Les journaux Select du Québec — The Audit Bureau — Les hebdos régionaux — Association des éditeurs de la presse hebdomadaire régionale francophone — Atelier Syndiqué

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec (c) 239971

Abonnement: Camelot, 1$ la semaine - 43$ par année
Poste: au Canada, 43$ par année
aux U.S.A., 68$ par année

Toute reproduction des annonces ou des informations est interdite.

Ordre du Mérite

La Ville honore dix bénévoles

Dans le cadre de l'Ordre du Mérite, la Ville de Saint-Hyacinthe a honoré dix de ses bénévoles.

En plus, elle a rendu hommage, au niveau des organismes, à la Division ambulancière Saint-Jean.

■ **Vianney Théberge**

En ce qui a trait aux bénévoles, chaque district a désigné la personne qui méritait le titre de bénévole de l'année.

Les récipiendaires sont:

- Mme Annette B.-Duval, du district de l'Yamaska;
- M. Lucien Palardy, de Lafontaine
- M. Roland Pichette, des Cascades;
- M. Jean Guilmaine, de Notre-Dame;
- M. Denis Archambault, de Hertel;
- M. André Côté, de Douville;
- Mme Denise Lestage, de Bois-Joli;
- Mme Catherine Lebeau, des Deux-Clochers; et
- M. Camille Petit, de Vanier.

Ils ont été honorés au cours d'une cérémonie tenue le 8 mai, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Saint-Hyacinthe.

De gauche à droite, M. Clément Rhéaume, maire de Saint-Hyacinthe; M. Jean Guilmaine, le bénévole; et M. Michel Rousseau, conseiller du district de Notre-Dame.

De gauche à droite, M. Clément Rhéaume, maire de Saint-Hyacinthe; M. Jean Guilmaine, le bénévole; et M. Michel Rousseau, conseiller du district de Notre-Dame.

De gauche à droite, M. Clément Rhéaume, maire de Saint-Hyacinthe; M. André Côté, récipiendaire; M. Claude Riendeau, conseiller du district de Douville.

Mme Annette B.-Duval, entourée de M. Laurier Comtois, conseiller du district de l'Yamaska, et de M. Clément Rhéaume, maire de Saint-Hyacinthe.

M. Lucien Palardy, entouré de M. Claude Marcheseault, conseiller du district de Lafontaine, et de M. Clément Rhéaume, maire de Saint-Hyacinthe.

De gauche à droite, M. Bernard Barré, conseiller du district de La Providence; M. René Bélisle, récipiendaire; et de M. Clément Rhéaume, maire de Saint-Hyacinthe.

M. Roland Pichette, au centre, entouré de M. Clément Rhéaume, maire de Saint-Hyacinthe, et de M. Jean-Louis Morin, conseiller du district des Cascades.

De gauche à droite, M. Clément Rhéaume, maire de Saint-Hyacinthe; M. Jean Guilmaine, le bénévole; et M. Michel Rousseau, conseiller du district de Notre-Dame.

M. Denis Archambault est entouré de M. Clément Rhéaume, maire de Saint-Hyacinthe, et de M. Jacques Lefebvre, conseiller du district de Hertel.

De gauche à droite, M. Clément Rhéaume, maire de Saint-Hyacinthe; Mme Catherine Lebeau, récipiendaire; et M. Denis Fontaine, conseiller du district des Deux-Clochers.

M. Camille Petit, bénévole, entouré de M. Clément Rhéaume, maire de Saint-Hyacinthe, et de M. Bernard Avard, conseiller du district de Vanier.

Mme Diane Robichaud, représentante de la Division ambulancière Saint-Jean, reçoit la plaque des mains de M. Clément Rhéaume, maire de Saint-Hyacinthe.

On trouve de tout... *même un ami*

JEAN COUTU

Notre circulaire débute maintenant le samedi

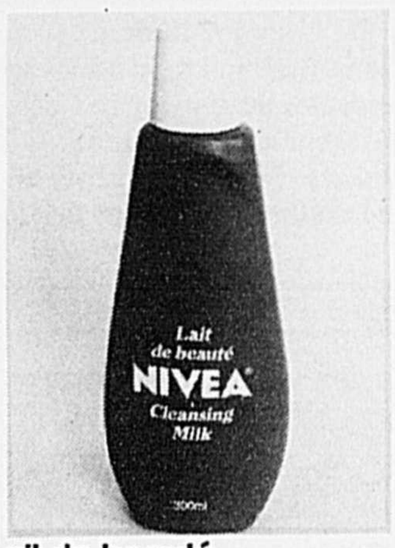

Lait de beauté
NIVEA
Format 300 ml
2.99

Lotion dépilatoire
NAIR
Format 125 ml
1.99

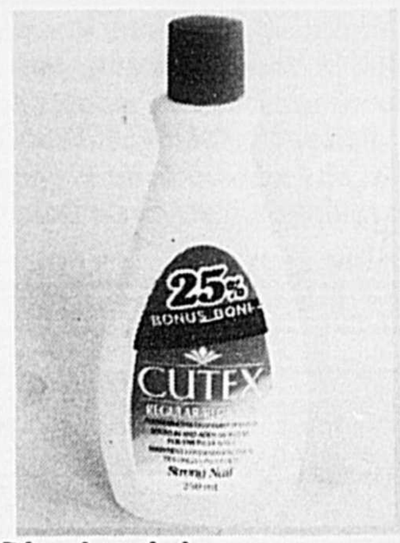

Dissolvant de vernis
CUTEX
25% de boni
Format 250 ml
1.69

Enlève charpies
Rouleau adhésif
LIFT-ETTE
Rechange
1.99
1.99

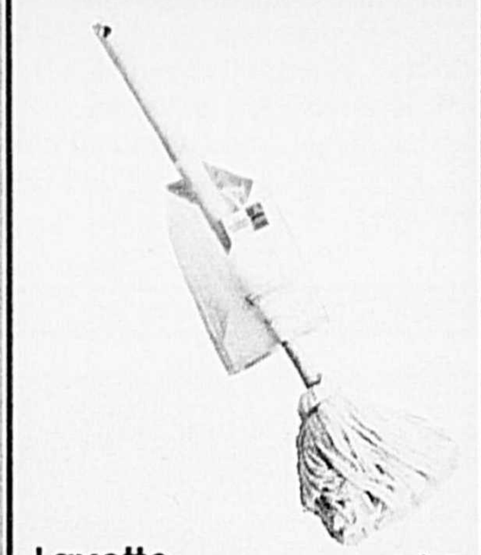

Lavette pour la vaisselle
.69

Gel de douche
MILAN
format 250 ml
2/3.79

Savon crème
MILAN
Format 300 ml
2/3.99

Biscuits au miel
LABONTÉ
Format 275 gr
1.99

Briquettes de charbon
Format 10 lbs
2.99

Boules de coton
Triple grandeur
Format 100
.99

Déodorant en bâton
MONTIGO
Format 75 gr
1.59

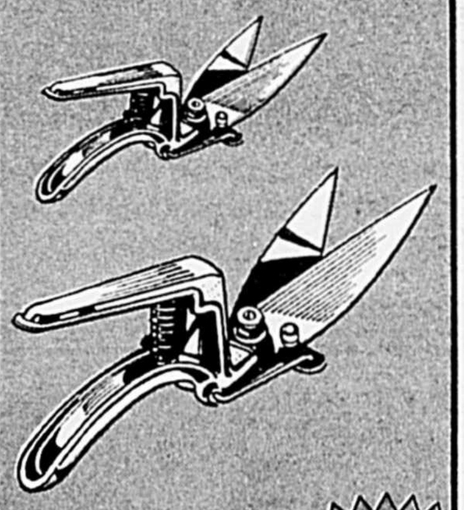

Ciseaux de jardin
2.99

Bonbons d'été
McCormicks
Fraises en guimauve 250 gr
Nuages en guimauve 200 gr
Guimauve à noix de coco 200 gr
Comets fourrés à la guimauve 150 g
1.69
Au choix

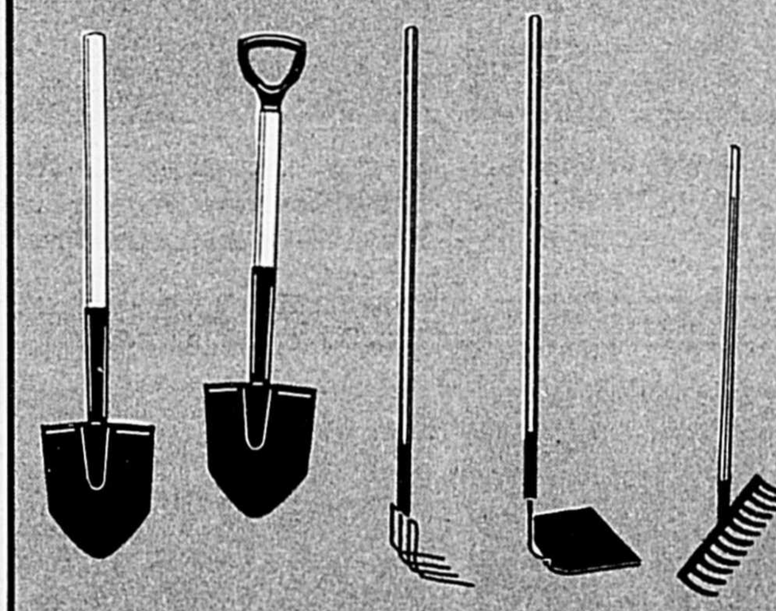

Pelle avec poignée
CAVEX
6.99

Outils de jardinage
- Pelle
- Rateau
- Houe
- Fourche

4.99
Au choix

VINCENT Chartier

- 2665, ave Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe, 773-8449
- Clinique, 2935, boul. Laframboise, Saint-Hyacinthe 774-7954
- 1100, boul. Casavant, Saint-Hyacinthe, 773-7415
- 1295, rue Des Cascades, Saint-Hyacinthe, 773-8447

Évidemment, nous acceptons les coupons de Cumberland, Uniprix, O Bonsoins et les autres
*Limite de 3 par clients

MasterCard VISA

Valide du 9 au 15 mai 92

Pour d'autres spéciaux formidables, consultez notre circulaire à l'entrée.